

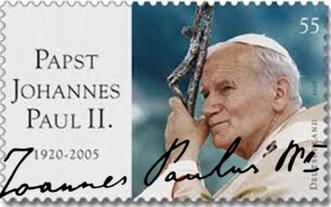
MÉMOIRE ET IDENTITÉ



Session 2018
Sens, 13-15 juillet

Mémoire et Identité
Le testament politique
de Saint Jean-Paul II

LES ACTES



Actes de la session

Famille Missionnaire de Notre-Dame
Sens, 13-15 juillet 2018

Présentation des Actes de la session « Mémoire et Identité »

La *Famille Missionnaire de Notre-Dame* et les *Foyers-amis de Notre-Dame* sont heureux de vous présenter les actes de la session qu'ils ont organisée à Sens, les 13, 14 et 15 juillet 2018. En plus des vidéos et fichiers audios déjà disponibles gratuitement sur le site de la communauté¹, vous pourrez ainsi reprendre le riche contenu des différentes interventions.

En une société de plus en plus tentée par le multiculturalisme et à une époque où les jeunes générations ne connaissent pas leur patrimoine national, les 120 participants ont pu approfondir l'identité de la France, fille aînée de l'Église, en s'inspirant de la profonde réflexion développée par saint Jean-Paul II dans son testament spirituel *Mémoire et identité*. Ce sont ces approfondissements que nous partageons à travers la publication de ces actes.

De l'analyse des idéologies qui ont déconstruit l'Europe des Nations, à la menace que fait peser l'islam sur l'Europe chrétienne ; de l'importance de la transmission de l'identité de son pays à l'intérieur de la famille, à l'engagement en politique en vue de reconstruire l'Europe aux racines chrétiennes, les différentes interventions veulent faire prendre conscience qu'il est de notre devoir de cultiver l'héritage reçu de nos pères pour répondre aux défis du temps présent : « parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir. »²

¹ <https://fmnd.org>, rubrique « Publications ».

² Maréchal Foch.

Sommaire

Présentation des Actes de la session « Mémoire et Identité ».....3

Le testament politique de Jean-Paul II.....7

Présentation du livre de Jean-Paul II, Mémoire et identité.....8

I. Introduction (Père Bernard).....8

II. L'importance de l'identité pour les nations (sœur Jeanne-Thérèse) .10

Pour une Europe des Nations : Patrie, Nation, Culture, État, dans la pensée de Saint Jean-Paul II.....15

Introduction.....15

I. Patrie.....15

II. Nation.....18

III. Culture.....24

IV. État.....25

Conclusion.....27

Transmettre l'amour de la Patrie aux jeunes générations.....29

Introduction.....29

I. Approche de la transmission du sentiment patriotique aux jeunes générations.....31

II. Fioretti de la transmission de l'amour de la Patrie dans la vie de famille35

Les idéologies qui ont déconstruit les Nations européennes : marxisme, nazisme, libéralisme ; le mal érigé en système.....39

Introduction.....39

I. Les idéologies athées.....39

II. Les faux messianismes.....44

III. Ces graines du mal qui ont été plantées.....45

Conclusion.....53

Homélie du vendredi 13 juillet 2018, 14^e semaine T.O......55

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

La France, notre Patrie.....	59
<i>La France, Fille aînée de l'Église, ou pays multiculturel ?.....</i>	<i>60</i>
I. Le Christianisme au fondement de l'identité de la France.....	62
II. Les conséquences d'une rupture : que devient la patrie sans christianisme ?.....	85
Conclusion.....	101
<i>Crise de la mémoire de la France, crise de son identité. Une famille témoigne.....</i>	<i>104</i>
I. Crise de la mémoire de la France, crise de son identité.....	104
II. Mémoire et identité : le génocide vendéen.....	107
<i>La limite imposée au mal ou l'expérience de la Miséricorde divine dans la vie sociale et familiale.....</i>	<i>117</i>
Introduction.....	117
I. La limite imposée au mal.....	117
II. Les signes de la miséricorde divine en notre temps.....	125
<i>La France est chrétienne, l'État est laïc : pour une laïcité française positive et apaisée.....</i>	<i>136</i>
Introduction.....	136
I. Brève histoire des rapports entre spirituel et temporel en France....	136
II. L'enseignement de l'Église sur la laïcité.....	139
III. Pour une laïcité positive et apaisée.....	140
Conclusion.....	143
<i>Le rôle des grands-parents dans la transmission de la mémoire.....</i>	<i>144</i>
Introduction.....	144
I. Transmettre comment ?.....	144
II. Transmettre ou ne pas transmettre.....	146
III. Le temps de la transmission.....	147
IV. Transmettre à qui ?.....	149
V. Le contenu de la transmission.....	150
<i>Homélie du samedi 14 juillet 2018, 14^e semaine du T.O.....</i>	<i>153</i>

Éducation et mission au service de la Nation.....157

L'urgence de l'éducation des enfants et des jeunes afin qu'ils aiment leur Nation et se donnent pour elle.....158

I. Pourquoi cette urgence éducative ?..... 158

II. La Nation..... 167

III. Pistes éducatives..... 170

S'engager en politique en vue de reconstruire l'Europe aux racines chrétiennes.....178

I. Qu'est-ce que l'Europe ?..... 178

II. Comment s'engager en politique en vue de reconstruire l'Europe aux racines chrétiennes ?..... 182

III. Conclusion avec Jean-Paul II..... 187

Homélie du dimanche 15 juillet, 15^e dimanche du T.O.....189

Le testament politique de Jean-Paul II

1. Présentation du livre Mémoire et identité de Jean-Paul II.....8
2. Pour une Europe des Nations : Patrie, Nations, État et culture dans la pensée de saint Jean-Paul II.....15
3. Transmettre l'amour de la Patrie aux jeunes générations.....29
4. Les idéologies qui ont déconstruit les Nations européennes : marxisme, nazisme, libéralisme ; le Mal érigé en système.....39
5. Homélie du vendredi 13 juillet.....55

Présentation du livre de Jean-Paul II, *Mémoire et identité*

Père Bernard – sœur Jeanne-Thérèse DOMINI

I. Introduction (Père Bernard)

Bien chers amis, en commençant la première Session qui a eu lieu en ce Foyer de Sens, du 12 au 14 juillet 2008, je disais :

En promulguant *Humanæ Vitæ*, Paul VI a lancé un grand appel à tous les hommes : gouvernants, scientifiques, médecins, évêques, prêtres, afin qu'ils travaillent à la promotion et à la défense de la famille. Il a demandé aux foyers de se faire apôtres et guides d'autres foyers (HV 26). C'est pour répondre à cette dernière demande que la Famille Missionnaire de Notre-Dame et ses foyers amis ont décidé cette session à Sens du 12 au 14 juillet 2008 : nous voulons participer à l'éducation des jeunes et des foyers au bel amour conjugal et travailler avec ardeur et sans relâche à la sauvegarde et à la sainteté du mariage (HV 30). Cette mission n'est pas facile parce que, ainsi que Saint Augustin l'a bien décrit, un combat se vit entre la Cité de Dieu et la Cité de Babylone. Avec l'Église, nous voulons servir la Vérité, le Bel Amour et la Vie. Les hommes de bonne volonté comprennent que l'Église travaille au vrai bien de l'humanité ! L'homme et la femme ne peuvent trouver le vrai bonheur, auquel ils aspirent de tout leur être, que dans le respect des lois inscrites par Dieu dans leur nature humaine et qu'ils doivent observer avec intelligence et amour (HV 31). Nous avons la conviction que notre session permettra à des jeunes et à des couples de découvrir à quel point l'Encyclique *Humanæ Vitæ* de Paul VI était une Encyclique vraiment prophétique en 1968, mais qu'elle le demeure en 2008. Les témoignages de nos Foyers amis révéleront que les époux qui ont décidé de vivre leur amour conjugal dans l'esprit d'*Humanæ Vitæ* continuent à s'aimer amoureusement comme au premier jour de leur mariage ! Nous confions cette session au Cœur de Jésus et à Notre-Dame des Neiges et nous vous remercions de prier avec nous pour qu'elle porte beaucoup de fruits et qu'elle soit vécue dans l'esprit des Père et Mère de la Famille Missionnaire de Notre-Dame.³

10 années plus tard, ces paroles sont toujours actuelles. Dans 13 jours, nous commémorerons l'anniversaire des 50 ans d'*Humanae Vitae*. Le combat

³ Cf. Famille Missionnaire de Notre-Dame, *40 ans d'Humanae Vitae, une encyclique prophétique*, acte de la session, juillet 2008. L'ensemble des actes est accessible à l'adresse suivante : https://fmnd.org/PDF/HuVi/actes_HV.pdf.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

dont nous parlions en 2008 n'a pas diminué, bien au contraire ! Mais nous ne baissons pas les bras. La Session de 2008 n'a pas été un feu de paille. Elle a été le commencement de nos Sessions d'été avec nos Foyers amis et nos grands témoins. Nous ne reprendrons pas les enseignements sur *Humanae Vitae*, cette année, vous pourrez les retrouver sur notre site (textes et vidéos) et les approfondir après cette Session et ainsi bien préparer le 25 juillet 2018.

Dans le même esprit familial qu'en 2008, nous allons vivre une Session riche en approfondissant le riche texte *Mémoire et identité*, paru quelques semaines avant la mort de St Jean-Paul II et fruit des échanges d'été entre ce Saint Pape et ses amis philosophes. Sœur Jeanne-Thérèse va nous rappeler l'importance de la mémoire pour l'identité des personnes et des Nations. Saint Jean-Paul II écrivait dans *Mémoire et identité* :

Les nations, de manière analogue aux individus, sont dotées d'une mémoire historique. Il est donc compréhensible qu'elles cherchent à fixer par écrit ce dont elles se souviennent. Ainsi, l'histoire devient historiographie. Les personnes écrivent l'histoire du groupe humain auquel elles appartiennent. Parfois elles écrivent aussi leur histoire personnelle, mais ce qu'elles écrivent de leur nation est en général plus important. Et l'histoire des nations, objectivée et fixée par écrit, est un des éléments essentiels de la culture – l'élément qui décide de l'identité d'une dimension dans les dimensions du temps.⁴

Nous ne commenterons pas tout le livre *Mémoire et identité*. Chacun, après la Session et pendant cet été, pourra le lire avec profit. Les enseignements et témoignages vous permettront de mieux comprendre ce que l'on peut considérer comme le testament politique de Jean-Paul II. Son dernier livre est ainsi composé : Ch I : La limite imposée au mal. Ch II : Liberté et responsabilité. Ch III : Quand je pense « Patrie ». Ch IV) Quand je pense « Europe ». Ch V) La démocratie : possibilités et risques. VI) Epilogue sur l'attentat du 13 mai 1981. Je ne ferai qu'une remarque sur le plan de ce livre : Jean-Paul II commence par parler de la limite imposée par Dieu au mal et il conclut en donnant le témoignage de l'attentat qu'il a subi le 13 mai 1981 : le lien est clair : la Vierge Marie l'a sauvé de la mort ce jour-là : c'était bien la limite imposée par Dieu à Satan qui avait voulu défier Dieu le jour de l'anniversaire de la première apparition de Fatima !

⁴ SAINT JEAN-PAUL II, *Mémoire et identité*, Flammarion, Paris 2005.

II. L'importance de l'identité pour les nations (sœur Jeanne-Thérèse)

Définir l'identité. La tâche est ardue tant il est vrai que toute définition est déjà manifestation de parti pris philosophique. Réduire l'identité de la personne comme de la société à la biologie, la race ou l'ethnie, c'est adopter une vision positiviste et scientiste de l'homme, dont l'aboutissement dans les régimes communistes ou nazis est tristement connue. Adopter le point de vue d'une nation fruit d'une construction *ex nihilo* de chaque génération, c'est rejoindre la conception existentialiste ou relativiste d'une liberté toute puissante et du rejet de toute notion de nature reçue. Une réflexion sur l'identité d'un pays met en relief notre difficulté à définir cette notion. Or, lier Mémoire et identité, comme le fait Jean-Paul II, c'est revenir aux sources de la pensée européenne médiévale⁵, notamment en soulignant le lien entre patrie, histoire et héritage⁶, mais aussi en soulignant l'importance d'une saine compréhension de la morale comme poursuite des vertus et non comme utilitarisme pour pouvoir penser la Nation⁷. Il retrouve alors la définition de la patrie⁸ selon St Thomas : « le lieu de la naissance et de l'éducation, le culte des concitoyens et des amis de la patrie, »⁹. Notre intervention visera à développer chacun de ses deux termes, dans une perspective historique et non philosophique. Dans ce cadre, l'identité ne se réduit ni à un patrimoine biologique, ni à la simple réception de traditions à exposer dévotement dans un musée. L'identité est inséparable d'un sentiment de gratitude à la fois envers ceux qui nous ont précédés et ont transmis une éducation que nous devons faire nôtre (héritage, passé) (I), et envers les vivants, avec qui nous entretenons des relations d'amitié au sein du corps social (aspect de la communion dans le présent donc de la place des vertus et de la morale) (II). Notre réflexion puisera ses éléments au Moyen Âge, non que nous voulons ignorer la modernité dont st Jean-Paul II a repris le meilleur, mais parce qu'il

⁵ Sans toutefois la rejoindre sur tous les points mais en retrouvant le cœur et l'essentiel.

⁶ SAINT JEAN-PAUL II, *Mémoire et identité*, Flammarion 2005, p.76ss.

⁷ SAINT JEAN-PAUL II, *ibid*, p.47ss.

⁸ St Thomas qualifie le sentiment que l'on doit à la patrie de « piété » en vertu de la justice.

⁹ *Sum Th*, IIa IIae, qu.101 art. 1.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

nous semble que le tournant moderne a profondément obscurci une saine définition de ce qu'est l'identité d'un pays.

1. Une identité pensée comme héritage reçu : « le lieu de l'éducation »

Soulignons-le, la conception médiévale de l'identité n'est pas seulement tournée vers le passé. Ceci posé, pour la pensée médiévale, les origines sont porteuses d'une mission, l'orientation vers l'avenir est déjà inscrite dans les racines, et ce, sans déterminisme. Nous aurons dans une prochaine intervention, le loisir de déterminer l'importance du legs chrétien dans la formation de l'identité de la France. Nous voudrions ici essayer de réfléchir sur d'autres éléments constitutifs du sentiment national. Ceux-ci sont nombreux, nous ne pourrions donc pas tous les épuiser : Nous passerons donc sur la langue et sa formation, pour nous concentrer sur l'héritage culturel tel qu'il est pensé au Moyen Âge.

Nous voudrions nous pencher sur une légende, construite au VII^e s., fort répandue et diffusée, notamment via les chroniques de l'abbaye de St Denis, et qui a cours jusqu'au XVI^e s., celle des origines troyennes des francs. En résumé, au terme de la guerre de Troie, Francion et des compagnons quittent la ville en flamme pour fonder la ville de Sycambria puis s'installent sur le territoire de la Gaule où ils deviennent les ancêtres des Francs. Nous avons donc là un parallèle strict avec les légendes de la fondation de Rome par Enée le Troyen. Naissance biologique pour ainsi dire du royaume de France, avant la naissance « surnaturelle » advenue avec le baptême de Clovis.

Deux attitudes peuvent jaillir devant ces mythes. Dédain de l'historien moderne suffisant devant des fables que seul l'obscurantisme médiéval a pu faire accroire, ou bien intérêt pour ce que la légende affirme derrière le mythe, à savoir la reconnaissance d'un héritage ou au moins le désir de se revendiquer d'une filiation, celle de la culture grecque (Paris est considérée au XII^e s. pour ses universités comme la nouvelle Athènes), et d'une relation de parenté avec Rome. De fait, si la **culture gréco-romaine n'a pas très bien résisté aux « royaumes barbares » des IV^e-V^e s., c'est bien sur ses lambeaux et son esprit, transmis notamment par de hautes figures intellectuelles cléricales

PRÉSENTATION DU LIVRE DE JEAN-PAUL II, MÉMOIRE ET IDENTITÉ

ou monastiques (Isidore de Séville, Sidoine Apollinaire, rôle de l'Espagne ainsi que des monastères de Grande-Bretagne) qui ont joué le rôle de conservatoire de la pensée gréco-romaine et de « passeurs ». La pensée médiévale qui va forger l'identité de la France n'est plus la pensée antique dans sa pureté classique, toute mêlée qu'elle est avec les habitudes franques « barbares » et avec une réflexion fortement inspirée de la patristique et de la théologie. C'est dès lors une culture originale porteuse de valeurs propres. St Jean-Paul II souligne à l'envi¹⁰ que l'identité d'un pays est avant tout une identité spirituelle, dont fait partie la dimension culturelle, à préserver des tentatives d'érosion uniformisatrice d'un américanisme conquérant. Être Français, c'est faire sien ce sentiment de piété, de gratitude envers ceux dont nous sommes débiteurs : d'abord envers Dieu, puis envers ses parents, ses ancêtres, sa terre, mais aussi envers les vivants qui nous entourent et qui forment avec nous la communauté politique¹¹. Cette identité culturelle, va donc de pair, avec des liens concrets et personnels qui fondent l'unité. L'identité vécue de la France est éminemment concrète. Elle doit le rester.

2. Une identité vécue « le lieu de la naissance le culte des concitoyens et des amis de la patrie »

Cette identité vécue, nous tenterons de l'aborder à partir d'une image médiévale de la France : celle du jardin où se cultivent les vertus (ce lien, fondé sur les deux sens du mot culture : patrimoine, culture de la terre et patrimoine spirituel, est d'ailleurs repris par Jean-Paul II¹²) : « Bonté Honneur, loyauté gentillesse¹³ », selon Charles d'Orléans, « Vaillance, honneur sens et chevalerie » selon E Deschamps, poète du XIV^e s. L'enchevêtrement de ces images est instructeur. Il illustre le lien entre la dimension de l'attachement à une terre, un lieu, des paysages (la patrie est un

¹⁰ SAINT JEAN-PAUL II, *op. cit.*, p.76-ss entre autre.

¹¹ « L'homme est constitué débiteur à des titres différents vis-à-vis d'autres personnes selon les différents degrés de perfection qu'elles possèdent et des bienfaits différents qu'elle en a reçus. À ce double point de vue, Dieu occupe la première place. Mais ce titre convient secondairement à nos parents et à notre patrie dont nous avons reçu la vie et l'éducation » *Sum. Th.*, IIaIIae, qu. 101 art. 1.

¹² SAINT JEAN-PAUL II, *op. cit.*, p.80.

¹³ CHARLES D'ORLÉANS.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

lieu rappelle st Thomas) mais aussi la dimension d'amitié entre les concitoyens. Ceci est fondamental : l'identité ne se réduit pas au passé, elle se construit sur un héritage dans les actions présentes, dans la conviction, que, par nos actes de vertus, nous participons aux vertus d'une Nation dont nous voulons qu'elle tende toujours plus vers un Bien commun qui nous rapproche de Dieu. De cette France, qui ne se réduit pas à ses membres, on participe à sa grandeur en participant de ses vertus. Le modèle de Roland dans la chanson de Chrétien de Troyes est éloquent, lui qui meurt en préservant son épée de tomber aux mains des païens en se sentant responsable de l'honneur de son royaume : « Ne plaise au Seigneur Dieu, Que la France perde son honneur à cause de moi »¹⁴. L'honneur de la France dépend de la vertu de ses fils. Comme on est loin d'une France vache à lait dont on profite et dont on abuse ! C'est une France que l'on aime, ou que l'on plaint lorsque, ayant perdu ses vertus et ayant laissé croître le vice, elle se retrouve « en affliction par l'obstination du péché, par le contemnement des corrections de Dieu, »¹⁵. « Je plains et plour le temps que j'ay perdu / Vaillance, honneur sens et chevalerie »¹⁶ (Eustache Deschamps). Mais même en « grant pitié », les poètes rappellent à la France : « ne te veuille point désespérer / Car Dieu est plein de merci, à largesse »¹⁷ « Veuille toi aviser/ et tôt reprends de bien vivre l'adresse. Tous tes méfaits peine d'amender »¹⁸.

La France c'est une terre, mais aussi un enracinement, une filiation, un sentiment de corps. La civilisation de l'anonymat et de la mondialisation a fait disparaître le culte des vertus¹⁹ enracinées dans l'être²⁰ et qui ne peuvent se vivre que dans la relation proche avec mon concitoyen et la conscience de e

¹⁴ *La Chanson de Roland*, LXXXVI.

¹⁵ Alain CHARTIER, *L'espérance ou la consolation des trois vertus*, in *Les œuvres de Maître Alain Chartier*.

¹⁶ *Complainte du povre pays de France, Balades de moralitez*.

¹⁷ Charles D'ORLÉANS, *Complainte de France*.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ En ce sens la concomitance entre l'abandon massif de la ruralité et la dissolution progressive du sentiment d'identité est une lancinante source de réflexion...

²⁰ SAINT JEAN-PAUL II, *op. cit.*, p.55 « le système des vertus dont dépend l'autoréalisation de la liberté humaine dans la vérité est exhaustif. Il ne s'agit pas d'un système abstrait et aprioriste. Aristote part de l'expérience du sujet moral. »

PRÉSENTATION DU LIVRE DE JEAN-PAUL II, MÉMOIRE ET IDENTITÉ

cette appartenance à un corps, notamment à la famille. Nous en récoltons un affaiblissement de cet amour pour cette patrie concrète, incarnée et de cette amitié entre les concitoyens. Individualisme destructeur, car nous aurons beau conserver notre histoire dans des académies et des galeries, si nous continuons à considérer notre « patrimoine » comme un objet de musée à ne pas toucher, passé, empoussiéré, au lieu d'en développer les virtualités et d'y puiser inspiration et force pour l'action, nous resterons des orphelins et de trépidants inactifs sans fécondité.

Concluons. L'identité d'un pays est tout à la fois réception d'un héritage culturel et intellectuel à faire fructifier et un principe de vie qui oriente notre présent vers les vertus chrétiennes et le service de Dieu au sein d'un corps national. Or, aujourd'hui, trop insister sur l'identité, nous le savons, c'est risquer d'être suspecté, par nos contemporains, d'idées nationalistes, raciales, totalitaires. Il s'agit là d'une véritable imposture intellectuelle. Les totalitarismes ont ceci en commun d'être des mouvements révolutionnaires nés, comme le souligne St Jean-Paul II de la philosophie moderne, de son rejet de la philosophie classique de l'être,²¹ et de la conviction que l'on peut créer un homme nouveau (sans Dieu cela va sans dire) pour régénérer l'homme en bouleversant la société à partir de la science et de l'absolutisation de certains concepts : science, classe, race, et cela en totale rupture avec une quelconque idée de tradition. H Rauschning a pu ainsi qualifier le nazisme de *révolution nihiliste*, et ce constat peut être élargi à tout totalitarisme. La redécouverte de l'importance de l'identité, personnelle tout comme nationale, (les deux sont à vrai dire étroitement liés) est sûrement l'un des enjeux dramatiques de notre temps et le plus sûr rempart contre le totalitarisme.

²¹ SAINT JEAN-PAUL II, *op. cit.*, p. 19-20, p. 25 : « Pourquoi tout ceci arrive-t-il ? Quelle est la racine de ces idéologies de l'après lumières ? En définitive, la réponse est simple : cela arrive parce que Dieu en tant que créateur a été rejeté et du même coup, la source de détermination de ce qui est bien et de ce qui est mal. On a aussi rejeté la notion de ce qui, de manière plus profonde, nous constitue comme êtres humains, à savoir la notion de nature humaine comme donné réel et à sa place on a mis un produit de la pensée librement formé et librement modifiable en fonction des circonstances. »

Pour une Europe des Nations : Patrie, Nation, Culture, État, dans la pensée de Saint Jean-Paul II

Olivier et Laurence

Introduction

Dans l'exhortation apostolique *Ecclesia in Europa* (2003), saint Jean-Paul II portait un regard aussi lucide qu'empli d'espérance sur la construction européenne. Son appel demeure une source vive d'inspiration :

L'Europe a besoin d'un saut qualitatif dans la prise de conscience de son héritage spirituel. Un tel élan ne peut lui venir que d'une écoute renouvelée de l'Évangile du Christ. Il appartient à tous les chrétiens de s'employer à satisfaire cette faim et cette soif de vie.

C'est pourquoi l'Église éprouve le devoir de renouveler avec vigueur le message d'espérance qui lui a été confié par Dieu et elle répète à l'Europe : "Le Seigneur ton Dieu est en toi, c'est lui, le héros qui apporte le salut" (So 3, 17). Son invitation à l'espérance ne se fonde pas sur une idéologie utopiste. C'est, au contraire, le message éternel du salut proclamé par le Christ (Mc 1, 15). Avec l'autorité qui lui vient de son Seigneur, l'Église répète à l'Europe d'aujourd'hui :

Europe du troisième millénaire, "que tes mains ne défaillent pas !" (So 3, 16) ; ne cède pas au découragement, ne te résigne pas à des modes de penser et de vivre qui n'ont pas d'avenir, car ils ne sont pas fondés sur la ferme certitude de Dieu !

Nous allons voir avec Jean-Paul II, à partir des notions de patrie, de nation, d'état et comment cette Europe des Nations, vœu cher à son cœur, doit s'édifier grâce à une culture commune.

I. Patrie

1. Qu'est-ce que la patrie ?

La patrie c'est d'abord une terre, un territoire auquel l'homme est attaché par une sorte d'instinct vital, la terre de ses pères.

POUR UNE EUROPE DES NATIONS : PATRIE, NATION, CULTURE, ÉTAT, DANS LA PENSÉE DE SAINT JEAN-PAUL II

Et puis ce sont aussi toutes les richesses matérielles, artistiques, spirituelles qui ont germé sur cette terre. En somme, le patrimoine. La patrie, c'est le legs de nos pères, ce qui fait que, par notre éducation dans cette patrie, nous ne sommes pas des barbares ou des sauvages, mais des êtres civilisés.

2. La patrie est d'abord un patrimoine

[...] la patrie est un patrimoine qui comprend non seulement une certaine réserve de biens matériels dans un territoire donné, mais est avant tout un trésor, unique en son genre, de valeurs et de contenus spirituels, c'est-à-dire de tout ce qui compose la culture d'une nation [...].²²

3. La patrie est une famille

C'est notre famille, dit-il en s'adressant aux jeunes en 1985 :

Le développement du concept de « patrie » est étroitement lié à celui du concept de « famille ». Et vous, les jeunes, peu à peu, en faisant l'expérience de ces liens sociaux plus larges que les liens familiaux, vous commencez aussi à participer à la responsabilité du bien commun de cette famille plus vaste qu'est la « patrie » terrestre de chacun et de chacune d'entre vous. Les grandes figures de l'histoire, passée ou contemporaine, d'une nation sont aussi les guides de votre jeunesse et elles favorisent le développement de cet amour social qu'on appelle le plus souvent « amour de la patrie ».²³

Et c'est pourquoi,

en devenant homme, le fils de Dieu lui-même a acquis non seulement une famille humaine, mais aussi une patrie. Il est pour toujours Jésus de Nazareth, le Nazaréen.²⁴

²² JEAN-PAUL II, Audience aux membres de l'université Jagellon de Cracovie, 11 septembre 2000.

²³ JEAN-PAUL II, *Lettre apostolique à l'occasion de l'année internationale de la jeunesse*, 31 mai 1985.

²⁴ JEAN-PAUL II, *Message pour la paix sur « le dialogue entre les cultures »*, 1^{er} janvier 2001.

4. *La patrie est un droit de l'homme*

L'importance de la patrie pour l'homme est telle que notre saint Père en fait un droit de l'homme, l'une des composantes de la dignité humaine. Il le dit clairement à l'occasion de la journée mondiale des migrants de 2001 :

« La connaissance de l'homme, que l'Église a acquise dans le Christ, la pousse à proclamer les droits humains fondamentaux et à faire entendre sa voix quand on les foule aux pieds. C'est pour cela qu'elle ne cesse d'affirmer et de défendre la dignité de la personne, et de mettre en lumière les droits inaliénables qui en découlent. Ce sont en particulier, le droit d'avoir une patrie, de demeurer librement dans son pays, de vivre en famille, de disposer des biens nécessaires pour une vie digne, de conserver et de développer son patrimoine éthique, culturel et linguistique, de professer publiquement sa religion, d'être reconnu et traité en toutes circonstances conformément à sa dignité d'être humain ». ²⁵

Déjà, au début de son pontificat (1980), il avait montré la part essentielle de l'Église dans l'amour de la patrie :

L'Église a toujours veillé à ce que ceux qui la confessent contribuent au bien de toute patrie terrestre. Nous en trouvons la preuve dans l'histoire de nombreux pays du monde. Et comme fils de mon pays, je sais dans quelle mesure je dois mon amour envers ma patrie à l'enseignement du Christ et à la mission de l'Église dans l'histoire de ma nation ». ²⁶

Aimer sa patrie est nécessaire pour développer le patriotisme qu'il ne manque pas de louer comme une vertu :

Le patriotisme est en effet l'amour correct et juste de l'identité de chacun en tant que membre d'une communauté nationale déterminée. La négation du patriotisme, c'est le nationalisme. Alors que le patriotisme, aimant ce qui lui est propre, estime aussi ce qui appartient à autrui, le nationalisme méprise tout ce qui n'est pas sien. S'il ne réussit pas à détruire ce qui appartient à autrui, il cherche à se l'approprier ». ²⁷

²⁵ JEAN-PAUL II, *Message pour la 87^e journée mondiale des Migrants*, mars 2001.

²⁶ Jean-Paul II à des catholiques chinois, 7 septembre 1980.

²⁷ JEAN-PAUL II, lettre à l'archevêque de Vrhbosna (Sarajevo), 29 septembre 1993.

II. Nation

1. Qu'est-ce que la nation ?

La nation, du latin *natus*, exprime l'idée de naissance et donc de filiation, de descendance. La nation est une communauté d'hommes, unis par une culture, par une histoire, et le plus souvent par une langue commune, communauté des vivants certes, mais aussi communauté des morts et de ceux qui sont appelés à naître. Chacun de nous est le maillon d'une chaîne ininterrompue que nous devons avoir à cœur de faire perdurer. Cette solidarité est impossible à nier, nous sommes interdépendants les uns des autres, nous formons une unité, un tout, au sein d'une même cité. L'existence d'une nation est engendrée par la conscience de ce « nous commun ». Elle est donc le cadre de vie, le milieu dans lequel vit l'homme, au-delà de la famille. De ce fait, la nation façonne et imprègne profondément l'être humain.

On ne peut comprendre l'homme en dehors de cette communauté qu'est la nation. Il est naturel qu'elle ne soit pas l'unique communauté. Toutefois, elle est une communauté particulière, peut-être la plus intimement liée à la famille, la plus importante pour l'histoire spirituelle de l'homme.²⁸

L'affirmation de l'importance pour l'homme de la nation constitue l'enseignement traditionnel du Magistère, réaffirmé par Jean-Paul II.

a. Nation et famille

La précédente citation du Saint-Père souligne que la nation est une communauté intimement liée à la famille. Il existe un « lien indissoluble entre famille et nation » qu'il importe de souligner. Jean-Paul II le qualifie de « quasi organique », dans sa « Lettre aux familles ». Pourquoi ? Parce que c'est par le canal de sa famille, de l'éducation qu'il y reçoit, que chaque homme s'intègre dans sa nation. La famille lui en apprend la langue et, de façon plus ou moins consciente, le fait participer à l'histoire, à la culture de son pays.

La vie des nations, des États, des organisations internationales passe par la famille ». « Dans un sens, c'est aussi pour la nation que les parents donnent

²⁸ JEAN-PAUL II, Varsovie, 2 juin 1979.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

naissance à des enfants, afin qu'ils en soient membres et qu'ils participent à son patrimoine historique et culturel. Dès le début, l'identité d'une famille se développe dans une certaine mesure à l'image de celle de la nation à laquelle elle appartient. [...] La famille est organiquement unie à la nation et la nation à la famille.²⁹

À l'image de la famille, la nation joue un rôle considérable dans le processus éducatif de l'homme :

Par l'éducation familiale, vous participez à une culture déterminée, vous participez aussi à l'histoire de votre peuple ou de votre nation. [...] Si la famille est la première éducatrice de chacun d'entre vous, en même temps, par la famille, la tribu, le peuple ou la nation, avec lesquels nous sommes liés par l'unité de la culture, de la langue et de l'histoire, ont un rôle éducatif.³⁰

b. Défendre son identité

Nous venons de définir la nation comme une communauté d'héritiers, ce qui suppose d'abord un héritage à recevoir, ensuite l'appartenance à un groupe donné auquel l'homme se sent lié.

La défense de l'identité nationale, loin d'être la manifestation d'une crispation identitaire quelconque, est un droit légitime pour tout homme, puisque la nation est l'une des composantes de son être, et pas n'importe laquelle : l'une des plus importantes. Plus qu'un droit parfaitement naturel, c'est un devoir.

Que la génération qui entre dans le troisième millénaire cultive le sens de son identité nationale, suscite le respect pour la richesse de sa tradition culturelle natale et pour ces valeurs éternelles.³¹

Reste qu'il ne suffit pas d'affirmer la nécessité de défendre son identité nationale, encore faut-il s'entendre sur la signification et le contenu de cette « identité nationale », et surtout expliciter les moyens par lesquels il est possible et efficace de la défendre.

²⁹ JEAN-PAUL II, *Lettre aux familles*, 1994.

³⁰ JEAN-PAUL II, *Lettre apostolique à tous les jeunes du monde*, mai 1985.

³¹ Jean-Paul II aux membres des Associations des victimes des camps de concentration d'Auschwitz-Birkenau, 10 juin 1996.

POUR UNE EUROPE DES NATIONS : PATRIE, NATION, CULTURE, ÉTAT, DANS LA PENSÉE DE SAINT JEAN-PAUL II

c. La nation est d'abord un héritage

On ne saurait parler de nation s'il n'y a pas entre les hommes une communauté partagée de valeurs, une tradition, des souvenirs, des faits historiques, une langue, etc. C'est ici qu'intervient la notion de patrie qu'il importe de ne pas confondre avec celle de nation.

Tout homme hérite en naissant de ce patrimoine, à la fois charnel et spirituel, patrimoine d'une richesse incomparable qui lui permet, s'il s'en donne les moyens, d'atteindre sa plénitude d'homme.

La différence entre patrie et nation se dégage clairement. La patrie est relative à l'héritage reçu de nos pères, tandis que la nation concerne les héritiers, cette communauté vivante des générations successives qui se transmettent et qui gèrent l'héritage reçu en dépôt, « cette communauté des vivants et des morts et de ceux à venir, sur une terre qu'il faut fendre et défendre », ainsi que l'exprimait si bien Charles Péguy.

L'identité nationale est profondément liée à l'amour et au respect de l'héritage de la patrie. Mais il ne suffit pas à l'homme de connaître et d'aimer de toutes les fibres de son cœur sa patrie, il faut que l'homme défende et promeuve cet héritage, et ce n'est que de cette façon qu'il peut conserver son identité nationale.

d. Transmettre le patrimoine

Il est du devoir des héritiers de travailler à la transmission du patrimoine. Une très belle citation de Jean-Paul II nous le rappelle.

La culture est surtout un bien commun de la nation [...]. Elle nous distingue comme nation, elle décide de nous tout au long de l'histoire, elle est plus décisive encore que la force matérielle et même plus encore que les frontières politiques. [...] Restez donc fidèles à ce patrimoine ! Faites qu'il soit le fondement de votre formation ! Faites-en l'objet de votre noble fierté ! Conservez et multipliez ce patrimoine, transmettez-le aux générations futures !³²

³² Allocution aux jeunes, à Gniezno, le 3 juin 1979.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Jean-Paul II redira la même chose dans sa *Lettre aux Jeunes* de mars 1985, promulguée à l'occasion de l'année internationale de la jeunesse.

C'est donc essentiellement par la culture que l'on défend l'identité nationale, non seulement parce qu'il y a dans la nation une dimension d'héritage mais parce qu'il y a aussi une dimension communautaire qui implique à la fois une unité culturelle, linguistique, historique... Et enfin parce qu'il y a la volonté de participer à la vie de la cité pour que cette cité perdure.

Nous venons de voir en détail ce qu'est une nation et ce qu'elle apporte à l'homme. Nous allons aborder maintenant la notion des droits des nations dont le pape Jean-Paul II a parlé à de nombreuses reprises. Il a même exhorté les Nations-Unies à formuler une « charte des droits des nations » (New-York, le 5 octobre 1995).

2. Les droits des nations

Quels sont ces droits que Jean-Paul II souhaite voir accorder aux nations ?

a. Respect de la spécificité culturelle

D'abord, il y a le droit des nations à être respectées dans leur spécificité culturelle. Jean-Paul II revient très fréquemment sur ce point dans ses discours. Le droit des nations à vivre selon leurs traditions, selon leurs coutumes, leurs valeurs culturelles. Une nation, dit Jean-Paul II dans une multitude de textes, une nation, ne saurait être brimée ni étouffée dans son identité propre. Ce qui s'est produit, par exemple, pour de nombreuses nations en Europe de l'Est, écrasées sous la férule du communisme.

Et ce droit des nations à conserver leur spécificité culturelle se traduit très concrètement par le « droit de toute nation à posséder sa propre culture et à son développement³³ ». Le Saint-Père poursuit : « l'histoire nous enseigne en effet qu'en détruisant la culture d'une nation donnée c'est le point le plus important de sa vie que l'on détruit ». La nation est intimement liée à la culture. C'est une des idées forces de l'enseignement de Jean-Paul II. En effet,

³³ Audience aux Recteurs des Instituts académiques de Pologne, 4 janvier 1996.

POUR UNE EUROPE DES NATIONS : PATRIE, NATION, CULTURE, ÉTAT, DANS LA PENSÉE DE SAINT JEAN-PAUL II

si par malheur cette nation se voit confisquer son indépendance et si elle subit le joug d'un État oppresseur, c'est en se battant pour préserver son identité culturelle qu'elle échappera à la mort, avant de recouvrer son indépendance politique.

L'histoire, dit Jean-Paul II, montre que dans des circonstances extrêmes, comme celles qu'a connues la terre où je suis né, c'est précisément sa culture qui permet à une nation de survivre à la perte de son indépendance politique et économique.³⁴

b. Souveraineté culturelle

Jean-Paul II insiste ici sur l'importance primordiale de la souveraineté culturelle pour la survie de la nation.

La nation existe par la culture et pour la culture. Veillez par tous les moyens à votre disposition sur cette souveraineté fondamentale que possède chaque nation en vertu de sa propre culture. Protégez-la comme la prunelle de vos yeux pour l'avenir de la grande famille humaine. Protégez-la ! Ne permettez pas que cette souveraineté fondamentale devienne la proie de quelque intérêt politique ou économique.³⁵

Jean-Paul II précise bien que la culture est le fondement, le socle de l'identité et de la souveraineté spirituelle d'un peuple mais n'est pas le tout de l'identité nationale.

En résumé, pour Jean-Paul II, les droits des nations sont constitués par leur droit de conserver leur souveraineté nationale et leur souveraineté culturelle.

3. La nécessaire coopération des nations

Il doit y avoir un respect mutuel des nations entre elles, respect qui bannit tout nationalisme (qui prône le mépris des autres nations ou des autres cultures) ; ce respect des nations doit être à la base de la nécessaire communauté des nations.

³⁴ Sièges des Nations Unies, le 5 octobre 1995.

³⁵ JEAN-PAUL II, discours à l'Unesco à Paris, juin 1980.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

L'Église reconnaît qu'il existe un bien commun universel qui « appelle une organisation de la communauté des nations » [CEC n°1911]. L'Église se prononce pour l'existence, au niveau mondial, d'une solidarité des nations entre elles.

C'est un point qui est particulièrement abordé dans l'encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*, sur la paix sociale et la paix des peuples (1987). De ce fait, il va de soi que l'Église ne peut pas se désintéresser de la construction européenne en cours. Jean-Paul II a prononcé plus de 300 discours sur l'Europe et il a exprimé « le soutien cordial du Saint-Siège à la construction d'une Europe unie »³⁶.

Jean-Paul II soutenait-il l'Europe telle qu'elle était en train de s'édifier ? Il n'existe pas de réponse définitive à apporter à cette question, mais il existe quelques pistes de réflexion, à partir des déclarations de Jean-Paul II où l'on trouve certaines de ses idées forces à ce sujet.

La première, c'est que l'Europe doit s'édifier dans le respect des différentes souverainetés nationales. Voici ce que Jean-Paul II disait le 5 avril 1979, devant le Président de l'Assemblée des communautés européennes :

Mais, ici, les hommes qui se rapprochent appartiennent déjà à des peuples qui ont leur histoire, leurs traditions, leurs droits et, en particulier, leur droit à leur identité souveraine [...]. L'association ne devra donc jamais aboutir à un nivellement. Elle devra, au contraire, contribuer à mettre en valeur les droits et les devoirs de chaque peuple dans le respect de leur souveraineté.

La construction européenne se doit également de respecter l'identité culturelle des nations membres. Jean-Paul II, à Rome, le 28 mars 1987, n'a-t-il pas affirmé

L'Europe est composée de nations au passé prestigieux, de différentes cultures, dont chacune a son originalité et sa valeur. Il faudra toujours veiller à leur sauvegarde sans nivellement qui les appauvrirait.

Elle doit contribuer à mettre en valeur les droits et les devoirs de chaque peuple dans le respect de leur souveraineté, y compris la souveraineté politique puisque, dans ce même discours, le pape souhaite que

³⁶Jean-Paul II, devant le Premier ministre italien, le 19 novembre 1998.

POUR UNE EUROPE DES NATIONS : PATRIE, NATION, CULTURE, ÉTAT, DANS LA PENSÉE DE SAINT JEAN-PAUL II

l'organisation de l'Europe se fasse « sans rien perdre des traditions valables propres à chaque pays ou région [...], sans diminuer la responsabilité à la base ou dans les corps intermédiaires ». Autrement dit, l'Europe ne peut se faire que si on ne diminue pas l'étendue des responsabilités à la base ou dans les corps intermédiaires ; ce qui signifie qu'un exécutif européen, ou la commission de Bruxelles, n'a pas le droit de s'arroger les prérogatives des États membres si cela ne s'avère pas absolument nécessaire. Cela veut dire aussi qu'on ne peut pas brider la souveraineté politique, la souveraineté juridique des peuples et qu'on doit respecter ce principe de subsidiarité.

III. Culture

La notion de culture revient fréquemment dans le discours de Jean-Paul II : elle est étroitement liée à celle de patrie. La culture exerce une influence prépondérante sur l'homme :

Être homme signifie nécessairement exister dans une culture déterminée. Chaque personne est marquée par la culture qu'elle reçoit de sa famille et des groupes humains avec lesquels elle est en relation, à travers son parcours éducatif et les influences les plus diverses de son milieu, à travers la relation fondamentale qu'elle entretient avec le territoire dans lequel elle vit.

C'est en fonction de ce rapport fondamental avec ses propres origines – au niveau familial, mais aussi territorial, social et culturel – que se développe chez les personnes le sens de la patrie, et la culture tend à assumer, plus ou moins selon le lieu, une configuration nationale.³⁷

Du grand discours prononcé par Jean-Paul II à l'Unesco lors de son premier voyage à Paris en 1980, les auditeurs ont gardé en mémoire le passage consacré par le pape polonais à l'évocation de sa patrie :

Je suis fils d'une nation qui a vécu les plus grandes expériences de l'Histoire, que ses voisins ont condamnée à mort à plusieurs reprises, mais qui a survécu et qui est restée elle-même. Elle a conservé son identité, et elle a conservé, malgré les partitions et les occupations étrangères, sa souveraineté nationale, non en s'appuyant sur les ressources de la force physique, mais uniquement en

³⁷ JEAN-PAUL II, Message pour la paix sur « le dialogue entre les cultures », 1^{er} janvier 2001.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

s'appuyant sur sa culture. Cette culture s'est révélée en l'occurrence d'une puissance plus grande que toutes les autres forces.

Polyglotte, il parle toutes les grandes langues européennes et sait mettre en valeur l'identité singulière de tous les pays qu'il visite. Précisément, c'est cette universalité qui l'amène à déclarer, dans ce même discours à l'Unesco : « tablez, par tous les moyens à votre disposition, sur cette souveraineté fondamentale que possède chaque nation en vertu de sa propre culture ». C'est l'association de la nation et de la culture qui est pour lui l'élément déterminant de l'existence d'un pays.

Toujours dans ce même discours, il affirmait que « l'humanité intégrale s'exprime dans la culture » quand le mot « culture » n'était pas encore devenu le slogan de revendications identitaires et de batailles communautaristes. « L'homme vit une vie authentiquement humaine grâce à la culture. Grâce à la culture, l'homme devient plus homme. » Il « est » plus.

IV. État

1. Qu'est-ce que l'État ?

L'État ne se confond pas non plus avec la nation. L'État, c'est la société organisée politiquement. C'est l'institution gouvernementale elle-même.

L'État est une réalité politique alors que la nation est un fait social.

En général, la nation préexiste à l'État ; au fil des générations successives, un peuple se forge une histoire, une culture, une langue communes, une identité qui fait que l'on va pouvoir parler de nation. À un moment historique donné, cette nation éprouve le besoin d'acquiescer sa pleine souveraineté et de se donner un État. C'est la société qui fonde et qui crée l'État.

2. Quel est le rôle de l'État ?

Il est d'assurer le bien commun de la nation.

POUR UNE EUROPE DES NATIONS : PATRIE, NATION, CULTURE, ÉTAT, DANS LA PENSÉE DE SAINT JEAN-PAUL II

L'État est affermi dans sa souveraineté lorsqu'il gouverne la société et qu'en même temps il sert le bien commun de la société et permet à la nation de se réaliser dans sa personnalité, dans son identité.³⁸

Servir la nation, signifie que l'État doit maintenir la nation dans son être.

Concrètement cela suppose que l'État ne se substitue pas aux initiatives privées, mais qu'il doit les harmoniser en fonction du fameux principe de subsidiarité qui consiste à ne confier à l'échelon supérieur que ce qui ne peut être fait par l'échelon inférieur.

Ainsi par exemple, la famille est responsable de l'éducation de ses enfants et l'État l'aide par le moyen de l'école. Mais, en principe, cela ne devrait être que pour compléter et parfaire cette formation et non pour prétendre la remplacer ; l'école devrait donc travailler sous le regard ou avec l'aval des parents.

Or, aujourd'hui, la socialisation de l'État qui est marquée par une centralisation excessive, nous prive de la plus grande partie de nos libertés. L'État va jusqu'à prétendre régenter les consciences et décider de ce qui est bien et de ce qui est mal.

La perversion du rôle de l'État viole le corps social dans ses libertés légitimes par un excès de planification et de politisation. Même la culture est politisée au service de l'idéologie dominante.

L'État contemporain empiète trop souvent sur la nation, ce qui, en fait, équivaut à un totalitarisme. Totalitarisme « bien élevé », qui ne montre pas son vrai visage et n'est pas encore policier, mais qui n'en est pas moins totalitaire.

L'État totalitaire tend à absorber la nation, la société, la famille, les communautés religieuses et les personnes elles-mêmes. En défendant sa liberté, l'Église défend la personne [...], la famille, les différentes organisations sociales et les nations, réalités qui jouissent toutes d'un domaine propre d'autonomie et de souveraineté.³⁹

³⁸ Jasna Gora, Pologne, 19 juin 1983.

³⁹ JEAN-PAUL II, *Centesimus annus*, 1991, n°45.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Voilà pour le rôle de l'État, rôle qui est donc aujourd'hui subverti.

Tout chrétien vit au sein d'un état qui est régi par des règlements et des lois : Vatican II a rappelé l'enseignement traditionnel de l'Église en affirmant dans *Gaudium et Spes* : « Aux laïcs reviennent en propre, quoique non exclusivement, les professions et les activités séculières. [...] »

C'est à leur conscience, préalablement formée, qu'il revient d'inscrire la loi divine dans la cité terrestre, de même que le décret du Concile sur l'Apostolat des laïcs précise que « l'apostolat dans le milieu social s'efforce de pénétrer d'esprit chrétien la mentalité et les mœurs, les lois et les structures de la communauté où ils vivent ».

Voilà qui nous montre que les domaines politique et social ne peuvent être considérés comme ne relevant que de l'ordre naturel. En effet, comme l'enseigne Jean XXIII,

l'ordre propre aux communautés humaines est d'essence morale. En effet, c'est un ordre qui a pour base la vérité, qui se réalise dans la justice, qui demande à être vivifié par l'amour et qui trouve dans la liberté un équilibre sans cesse rétabli et toujours plus humain.

La morale chrétienne ne s'arrête donc pas aux portes du politique et du social mais englobe toutes les activités humaines. Elle doit nous conduire à nous comporter non seulement « en » chrétiens mais aussi à agir « en tant que » chrétiens.

Conclusion

En conclusion, nous nous proposons de terminer, comme nous avons commencé, par un extrait de l'exhortation apostolique *Ecclesia in Europa* de Jean-Paul II en 2003 dans laquelle se révèle toute son espérance.

Je te le répète encore aujourd'hui, Europe qui es au début du troisième millénaire : "Retrouve-toi, toi-même. Sois toi-même. Découvre tes origines. Avive tes racines". Au cours des siècles, tu as reçu le trésor de la foi chrétienne. Il fonde ta vie sociale sur les principes tirés de l'Évangile et on en voit les traces dans l'art, la littérature, la pensée et la culture de tes nations. Mais cet héritage n'appartient pas seulement au passé ; c'est un projet pour l'avenir, à transmettre

POUR UNE EUROPE DES NATIONS : PATRIE, NATION, CULTURE, ÉTAT, DANS LA PENSÉE DE SAINT JEAN-PAUL II

aux générations futures, car il est la matrice de la vie des personnes et des peuples qui ont forgé ensemble le continent européen.

Ne crains pas ! L'Évangile n'est pas contre toi, il est en ta faveur. Cela est confirmé par la constatation que l'inspiration chrétienne peut transformer l'ensemble des composantes politiques, culturelles et économiques en une convivialité où tous les Européens se sentent chez eux et forment une famille de nations dont d'autres régions du monde peuvent s'inspirer de manière fructueuse.

Sois en sûre ! L'Évangile de l'espérance ne déçoit pas. Dans les vicissitudes de ton histoire d'hier et d'aujourd'hui, c'est une lumière qui éclaire et oriente ton chemin ; c'est une force qui te soutient dans l'épreuve ; c'est une prophétie d'un monde nouveau ; c'est le signe d'un nouveau départ ; c'est une invitation à tous, croyants ou non, à tracer des chemins toujours nouveaux qui ouvrent sur 'l'Europe de l'Esprit', pour en faire une véritable 'maison commune' où l'on trouve la joie de vivre.

Transmettre l'amour de la Patrie aux jeunes générations

Luc-Étienne et Anne-Isabelle

Introduction

En qualité de simples témoins pour traiter ce beau sujet de la transmission de l'amour de la Patrie aux jeunes générations, nous avons tout naturellement donné un coup d'œil dans le rétroviseur de notre vie de famille et nous sommes posés la question : « Et qu'en a-t-il été de cette transmission dans notre propre foyer depuis sa fondation par notre mariage ? » Qu'avions-nous reçu nous-mêmes ?

Est-ce une question explicite posée chaque matin, chaque mois, chaque année ? Bien évidemment non ! Alors, comment cet amour de la patrie est-il effectivement et concrètement transmis aux enfants et plus largement aux jeunes qui nous entourent ?

En fait, vous connaissez sans doute la réponse avant même que l'on ait posé la question : nous nous attachons à cultiver par notre vie de foi et malgré toutes nos faiblesses, l'amour de dieu et de notre prochain et *dans ce même élan* nous entretenons l'amour de la France, en outre Fille aînée de l'Église, de l'amour de la Patrie.

On peut sans doute parler d'une transcendance de la grâce du Seigneur sur notre identité naturelle.

Le 4^e commandement de Dieu inculque la pitié envers les parents et par voie de conséquence la Patrie. Mgr Enrique RAU, évêque argentin de Mar del Plata dans les années 1955 écrivait un article sur la théologie de la patrie comportant ce passage :

Jésus-Christ ne nous commande-t-il pas d'aimer ceux qui sont les plus proches ? Amour de préférence, non exclusif, amour qui doit être lié à l'amour de l'humanité et à l'amour de la patrie céleste.

TRANSMETTRE L'AMOUR DE LA PATRIE AUX JEUNES GÉNÉRATIONS

De toutes les façons et pour décomplexer tout le monde, le Pape Saint Pie X a eu cette phrase assez définitive : « Si le catholicisme était ennemi de la Patrie, il ne serait pas une religion divine ».

Et 'pan' sur le bec des esprits chagrins modernistes (souvent catholiques) de la fin du XIX^es. à nos jours qui veulent tenter d'asséner que la notion de la Patrie est un concept égoïste, rétrograde et archaïque, voire fasciste et raciste car prétendument replié sur soi et nécessairement contraire à l'universalisme du catholicisme.

Nous reprenons donc le fil de notre regard dans le rétroviseur et nous pensons que Dieu et la Patrie, dans notre vie familiale quotidienne, sont des apporteurs communs d'affaires heureuses et si nous voulons donner Dieu à nos enfants, nous donnons dans le même temps dans un élan naturel et surnaturel, l'amour de la Patrie. Les Patries Célestes et terrestre ne s'opposent pas, bien au contraire.

Pourquoi les chrétiens, les catholiques notamment, sont-ils de grands pourvoyeurs de patriotes ? Car la religion chrétienne est la religion de l'incarnation. Jésus lui-même n'est-il pas venu en Palestine en un temps donné sous le règne de Tibère ?

Il est facile d'aimer cinq à six-cents millions de chinois que l'on ne connaîtra jamais. Il est beaucoup plus difficile d'aimer celui qui vit à côté de nous, celui qui est lié à nous par des liens d'obligations, de sang ou de travail.

Notre première réflexion a été de faire le constat que la transmission de l'amour de la patrie aux jeunes générations passe nécessairement par la contestation ferme et formelle de toute utopie universaliste qui contredit l'enracinement, la filiation et l'héritage.

Or, malgré les échecs du communisme, du nazisme et du libéralisme, les utopies universalistes sont encore largement connues et enseignées dans la société. Toute velléité de transmission de l'amour de la Patrie engendre inéluctablement l'exemple ou l'enseignement en famille, de l'esprit critique, de l'esprit de résistance, voire de l'esprit de sacrifice oblatif.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Nous pensons que pour transmettre l'amour de la Patrie aux jeunes générations, il faut comprendre que la patrie est à la fois un don et un dû : un devoir de charité, ce sera le thème de notre première partie, avant d'essayer d'illustrer tout simplement les temps forts et les petits actes quotidiens incarnant la transmission de l'amour de la patrie dans la vie de famille.

1. Approche de la transmission du sentiment patriotique aux jeunes générations

1. Comprendre que la patrie est un don

La patrie est un don : rien ne vient de l'État, tout vient des corps intermédiaires et notamment de la famille

Un enfant qui entend ses parents s'exclamer sur la beauté du patrimoine légué par les ascendants sur notre terre bien aimée ; un enfant qui voit ses parents s'émerveiller du travail harassant dont on ne peut même pas savoir si l'on a mérité de le recevoir tant il respire encore l'art, l'ingéniosité, le sang et la sueur... Cet enfant reçoit en tout son être un héritage comme il reçoit l'oxygène qu'il respire ; Il prend conscience qu'il est héritier, héritier d'un lieu, d'une géographie, d'un cadre de vie, héritier d'une langue, d'une culture, d'un savoir vivre, d'une cuisine, héritier d'un pays et de son histoire, héritier d'une Patrie.

On dit d'ailleurs d'un petit enfant en classe de maternelle qu'il s'équilibre et s'épanouit lorsqu'il sait se situer dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire qu'il prend ses repères dans la verticalité et l'horizontalité de la vie.

De merveilleux auteurs politiques lyriques ou poétiques ont réclamé cet accueil complètement naturel du don de la patrie, c'est-à-dire accueillir le fait de naître en une lignée et en un lieu sur terre que l'on n'a pas choisi. Aucun de nous n'a jamais choisi son lieu de naissance ! La fameuse introduction en avant-propos du livre *Mes idées politiques* de Charles Maurras vaut d'être lue et relue...

TRANSMETTRE L'AMOUR DE LA PATRIE AUX JEUNES GÉNÉRATIONS

Le petit de l'homme naît donc sans posséder par lui-même les moyens qui lui permettent de se développer. Tout homme naît donc avec une dette qu'il ne remboursera qu'en transmettant à son tour ce qu'il a lui-même reçu.

Ceci nous fait comprendre que les hommes n'étant pas des individus isolés et errants à travers l'espace et le temps, leur enracinement est une nécessité absolue, sous peine de mort.

Chaque personne a un besoin vital d'une éducation et d'une vie en collectivité, bénéficiant des biens créés préservés et développés par les générations passées. Cet héritage forme la patrie que St Thomas d'Aquin appelle dans sa *Somme Théologique* : « le lieu de la naissance et de l'éducation ».

Dans un langage plus poétique Charles Péguy appelle cet héritage « les pauvres honneurs des maisons paternelles » (Été-1913). Saint-Exupéry a cette bien jolie formule « Nous n'héritons pas de la terre de nos aïeux, nous l'empruntons à nos enfants ».

Ce don de la patrie est donc naturel et s'il peut être transcendé par la religion, il n'est pas réservé aux âmes pieuses.

Fernand Braudel, un des plus grands géographes français du XX^e siècle, a donné une splendide fresque de la patrie géographique française dans son ouvrage intitulé *L'Identité de la France* (1986). Il faut découvrir le poème de Paul Verlaine, *L'amour de la patrie*. Ou encore Louis Aragon : *Je vous salue ma France*.

Du don naturel au don surnaturel, c'est encore Sainte Jehanne d'Arc qui fait la transition entre terre et ciel. Pour preuve, le texte de loi du 10 juillet 1920 promulguée au J.O. de la République Française le 14 juillet 1920.

Le patriotisme est aussi un don *surnaturel*, car il est une incarnation du l'amour de Dieu.

Il est une vertu *humaine* que le christianisme assume et transcende, en le confirmant, en le magnifiant, car la grâce ne détruit jamais la nature.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

L'irruption du Royaume de Dieu dans l'histoire fait mesurer aux civilisations et leur valeur et leur relativité. Elle n'enlève aux cultures dans leur diversité, rien de ce qui est juste ou même indifférent par le salut éternel des hommes.⁴⁰

En nous disant « je ne suis pas venu abolir mais accomplir » (Matthieu 5, 17), le Christ assume aussi toutes nos identités naturelles et il accomplit le décalogue dont le 4^e commandement qui inculque la piété envers les parents et la patrie.

Nous parlions tout à l'heure de la nécessité en notre temps troublé, de transmettre aux enfants un esprit de résistance aux idéologies modernes pour trouver le terreau du patriotisme. En effet toutes les idéologies modernes visent à déraciner le citoyen de sa terre, de sa famille, de son milieu de vie naturel.

– L'utopie du nouvel ordre mondial déracine les populations de leur pays d'origine pour les faire émigrer.

– L'utopie du transhumanisme du *gender* déracine les populations de leur filiation pour les conduire en errance biologique.

– L'utopie du libéralisme financier déracine les populations des économies de proximité pour en faire des peuples de consommateurs d'une grande distribution anarchique.

– L'utopie du socialisme, encore vivant sous les oripeaux de l'Etat-Providence, déracine les populations des corps-intermédiaires en volant ouvertement le principe de subsidiarité, pourtant de responsabilisation des citoyens.

Oserons-nous dire qu'une certaine utopie démocratique vient déraciner de la population, l'apprentissage devient la raison, pour ne la gouverner que sur les seules impressions du sentimentalisme et du sensationnalisme.

Il faut donc en préambule explicite ou implicite, que les jeunes générations puissent recevoir naturellement et surnaturellement le don de la patrie.

⁴⁰ Père de Blignières – conférence 2017.

TRANSMETTRE L'AMOUR DE LA PATRIE AUX JEUNES GÉNÉRATIONS

Mais le chemin n'est qu'à moitié parcouru ! Nous n'héritons pas de nos aïeux pour consommer mais pour fructifier et redonner.

2. C'est comprendre que la Patrie est un dû : un devoir de charité

Le CEC n°2239 ne nous dit pas autre chose. Nous avons donc le devoir d'enseigner à nos jeunes que nous n'avons pas le droit de gaspiller cet héritage, nous n'avons pas le droit de le trahir ni de l'abandonner.

Nous en sommes responsables devant nos histoires communes, devant ceux qui sont morts (surtout en ce centenaire de la commémoration de 1918) et devant ceux qui viendront après nous.

Nous avons le devoir de transmettre à nos enfants une patrie libre, non diminuée et qui ne soit pas réduite en esclavage, car elle ne nous appartient pas.

Nous n'avons pas le droit de brader quelque chose qui ne nous appartient pas.

Dans des circonstances extrêmes, nous avons donc par devoir de charité, de donner notre vie pour la défense suprême de la Patrie, car la Patrie n'est ni une association, un club ou un parti, c'est un bien supérieur que l'on ne peut nous arracher du cœur, comme la foi ne peut non plus nous être arrachée du cœur.

La patrie est une œuvre de charité et d'unité, car elle dépasse les classes sociales et tous les partis politiques. Saint Augustin disait : « Aime tes parents et plus que tes parents ta patrie, et plus que ta patrie aime Dieu seul ».

Ce devoir de charité peut donc aller très loin jusqu'au sacrifice : lorsque le bien commun de la Patrie exige le sacrifice de la vie, celui qui éprouve un arrachement en quittant sa famille, qui souffre de la séparation et pourtant la quitte pour accomplir son devoir, pour occuper sa place au combat, celui-là aime *effectivement* sa patrie plus que sa famille, qu'il aime pourtant *affectivement*.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

La patrie est un instrument au service de Dieu et Dieu ne peut donc pas commander d'en faire un mauvais usage. La Sainte Église, dans le CEC nous donne le chemin à suivre (n°2242).

Tous les papes de la fin du XIXe et du XXe siècle, au moment où germaient les utopies universalistes démoniques (socialisme-communisme ou national-socialisme) ont insisté sur l'importance de l'amour de la patrie comme antidote à ces poisons (Léon XIII, St Pie X, Pie XII, St JP II).

II. Fioretti de la transmission de l'amour de la Patrie dans la vie de famille

Il est absolument certain, certifié et expérimenté par nombre de générations que l'amour de la patrie s'enracine dans la famille.

D'où la question souvent angoissante de savoir si le patriotisme ne souffre pas naturellement de l'éclatement de la famille...

Nous avons bien malheureusement tendance à penser que le divorce désoriente la jeunesse et marque sa filiation d'une blessure indélébile sur laquelle les apprentis-sorciers surfent allègrement.

Il convient donc dans cette masse extrêmement désordonnée de la société d'aujourd'hui, de garder le cap en famille.

On peut citer, sans que cela soit totalement exhaustif ni dans un ordre préférentiel, différents points :

- La culture de la discussion familiale, souvent au cours des repas, adaptées aux différents âges des enfants, permet la ré-information permanente et la résistance aux mensonges publics destinés à saper l'esprit patriotique ou national.

- Malgré tout, certains événements du calendrier national, tels que les commémorations du 11 novembre ou du 8 mai auxquels nous accompagnons les enfants sur la place du Foirail à Mende, restent des occasions favorables.

- La maman d'Anne-Isabelle a produit tout un travail de recherche et de compilation des souvenirs et des lettres de deux arrière-grands-pères ayant

TRANSMETTRE L'AMOUR DE LA PATRIE AUX JEUNES GÉNÉRATIONS

combattu au front durant la grande guerre. Elle en a fait un fascicule pour chacun de ses petits-enfants.

Le travail d'enracinement de la famille dans notre histoire de France est ainsi facilement vérifiable ; même pour les plus jeunes, d façon imagée et très concrète.

– Ce travail d'enracinement dans l'histoire et le patrimoine a été fort bien décrit par un prêtre argentin, le père Ezcara, dans le cadre d'une conférence *Vision chrétienne de la patrie* qui remonte à 1982 et dans laquelle nous nous sommes bien reconnus.

Si la patrie est la terre, elle est aussi la maison qui sort de la terre.

– Chaque visite du patrimoine national est un moment apprécié des enfants pour découvrir notre richesse et développer le sentiment patriotique, c'est-à-dire la fierté de ce que nous ont légué nos aïeux :

- Les cathédrales et les églises bien sûr, ainsi que les Hauts-lieux où Foi et Patrie se rencontrent (ND de Paris, la Ste chapelle, la basilique St Denis, Rocamadour, l'Île Bouchard, le Mont St Michel, le Puy en Velay...)

- Nos châteaux... de Versailles à chaque petite merveille médiévale ou gothique de la Renaissance (pratique des journées du patrimoine).

- Sans oublier les plages du débarquement.

– Les temps familiaux plus ludiques comme des journées au *Puy du Fou* sont éminemment favorables à la prise de conscience patriotique.

Ce d'autant que le *Puy du Fou* trace facilement le sillon des racines du rétablissement de la vérité historique concernant cette blessure béante des guerres de Vendée sur lesquelles la République n'a toujours pas fait son *coming out*.

Les quelques voyages en terre étrangère participant aussi à une approche juste du sentiment patriotique c'est-à-dire l'émerveillement des patries et des cultures voisines ou plus lointaines.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

– Ces voyages permettent aux enfants de se rendre compte très concrètement de l'ineptie de l'idéologie portant aux nues « la citoyenneté du monde » et prendre conscience de l'énorme contradiction à vouloir prôner le respect des différences tout en voulant les supprimer !

– Nos enfants étaient unanimes pour reconnaître que les manifestations successives pendant 2 ans en 2013-2014, avaient grandement bâti leur conscience non seulement de la défense de la patrie, car il s'agit de préserver comme un trésor ce qui nous a été légué par les générations antérieures, mais encore plus largement, la préservation de l'Histoire de notre humanité dans laquelle Dieu s'est incarnée.

– Notre dernier fils Charles (9 ans ½, en colonie à St Pierre) est très sensible à la lecture le soir, dans le lit, de quelques pages d'Histoire de France qui le font rêver et admirer l'œuvre de nos prédécesseurs.

Naturellement, la vie de Foi oriente nos prières pour la France et élèvent le sentiment patriotique.

Cette prière d'abandon et de confiance est plus que jamais nécessaire pour les jeunes générations qui peuvent tant s'interroger aujourd'hui.

La piété particulière pour les grands saints qui ont fait le royaume de France (Ste Geneviève, St Martin, St Louis, Ste Jehanne d'Arc...) affermi le sentiment patriotique ajusté à la volonté de Dieu.

Nous gardons pour la fin de cette liste ce qui vous semblera évident : le scoutisme et la fréquentation assidue des Domini puisque les homélies inspirées du Père Bernard nous rappellent régulièrement que l'hommage à notre patrie et notre don pour elle, fille aînée de l'Église, n'est pas en option dans la vie catholique des français.

Quant au scoutisme traditionnel tel que voulu par son fondateur Baden Powell et développé par le Père Sevin, il est une pierre angulaire incontournable dans la transmission de l'amour de la Patrie à notre jeunesse.

Vous connaissez évidemment le 4^e couplet du chant de la promesse : « Fidèle à ma patrie, je le serai, tous les jours de ma vie, je servirai ».

TRANSMETTRE L'AMOUR DE LA PATRIE AUX JEUNES GÉNÉRATIONS

Le pèlerinage de Chartres de Pentecôte est un lieu très privilégié où la jeunesse reçoit beaucoup de cet esprit de don pour la Patrie.

En conclusion, nous concédons qu'à vue humaine, cette transmission de l'amour de la patrie aux jeunes générations françaises nous semble bien enrayée, bien grippée, bien malade à l'image de nos gouvernants actuels qui se montrent capables de prononcer un superbe discours honorant la mémoire du colonel Arnaud Beltrame et *en même temps* (!!), d'inviter sur le perron de l'Elysée la fleur de la décadence LGBT la plus vile. Tout ceci nous montrant finalement que la rupture du pacte social entre deux ou trois France, est définitivement actée et consommée. Mais beaucoup de petites lucioles se sont allumées dans un horizon couvert, comme par exemple ce lever des couleurs tous les matins dans les écoles de la fondation Espérance-banlieues qui compte désormais 18 établissements (dont 6 ont ouvert en 2017).

Alors, aux jeunes d'aujourd'hui, redisons-leur le fameux mot du Maréchal Foch (qui reste le nom de rue ou d'avenue le plus donné en France devant même la « rue de la République ») : « Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ». Suivons St Paul qui nous dit (Romains 12-21) : « Sois vainqueur du mal par le bien ».

Transcendant l'esprit patriotique, St Jean-Paul II à qui nous donnerons le mot de la fin, disait aux jeunes en 2002 :

Au plus fort de la nuit, on peut se sentir apeuré et peu sûr, et l'on attend alors avec impatience l'arrivée de la lumière de l'aurore. Chers jeunes, il vous appartient d'être les sentinelles du matin qui annoncent l'arrivée du soleil qui est le Christ ressuscité.

Le Réveil de la patrie sera chrétien ou ne sera pas. Alléluia !

**Les idéologies qui ont déconstruit les Nations européennes :
marxisme, nazisme, libéralisme ; le mal érigé en système**

Vincent et Sylvie

Introduction

« *Corruptio optimi pessima* » (« la corruption du meilleur donne le pire »). Force est de constater que ces systèmes sont apparus au cœur de l'Europe chrétienne. Comment et de quelle manière ces systèmes ont pris racine et se sont-ils développés ? Comme la graine de sénevé dans l'Évangile mais en opposé. Pour répondre à cette question nous vous proposons le plan suivant :

- 1) Les idéologies athées : le terreau fertile du mal
- 2) Les faux messianismes : l'engrais qui a donné une force prodigieuse à ces systèmes
- 3) Les graines du mal :
 - le capitalisme dur du XIX^e siècle
 - le communisme et son bilan effrayant
 - le nazisme et son barbarisme
 - le libéralisme et sa lente corruption de l'humanité

I. Les idéologies athées

1. L'origine des idéologies

L'irruption de l'intelligence et de la rationalité dans l'humanité s'est faite par la philosophie grecque. Deux philosophes vont incarner deux manières de penser et deux méthodes de discernement différente pour aborder une question touchant aux grandes interrogations de l'homme.

- a) A la manière de PLATON : soit à partir de ses propres idées, pour les confronter dans un deuxième temps au réel

LES IDÉOLOGIES QUI ONT DÉCONSTRUIT LES NATIONS EUROPÉENNES : MARXISME, NAZISME, LIBÉRALISME ; LE MAL ÉRIGÉ EN SYSTÈME

b) A la manière d'ARISTOTE : soit à partir de l'observation de ce que l'on veut étudier dans un premier temps et par l'analyse de ces données, dans un second temps.

Aristote prenant le réel comme « maître » est l'antidote à toute idéologie.

2. Le déclin de l'Occident Chrétien

Nous pouvons observer que le Christianisme se développe en chassant les mythes et les pratiques magiques et occultes. De plus, la chute de l'Empire romain va entraîner les grandes invasions barbares, qui une fois christianisés, modèleront l'Europe (Les Ostrogoths pour l'Italie, les Wisigoths pour l'Espagne, les Angles pour l'Angleterre, les Celtes et Gaulois pour la France...) Telle est la mémoire de notre identité européenne !

Le XIII^e siècle peut être considéré comme l'apogée du christianisme en Europe, avec la pensée de Saint Thomas d'Aquin qui s'appuiera sur la philosophie d'Aristote. Un des piliers de sa pensée est l'équilibre atteint entre la foi et la raison (notons qu'à la même époque l'Islam, qui rejette la raison pour ne conserver que la foi, va se scléroser dans son développement). Les cathédrales sont les traces visibles de cet apogée.

La Renaissance avec son retour aux valeurs de l'Antiquité va amorcer le déclin. Le schisme avec le protestantisme va fractionner l'Europe et déclencher le choc des guerres de religions qui nous entraînera dans ce cataclysme, et cette rupture radicale, que sera la révolution française. Dans cette trajectoire de déclin, St Jean-Paul II montre un point de basculement par la maxime de René Descartes (mathématicien, physicien et philosophe, 1596-1650) « Je pense donc je suis ». La source de mon être n'est plus Dieu, mais ma propre pensée. L'idéalisme de Descartes va couper la philosophie de la réalité. La route vers les idéologies athées est ouverte, l'équilibre foi et raison est rompu, seule la raison (ou ce que l'on nommera alors raison) subsiste ! C'est l'homme qui va désormais décider ce qui est le Bien et le Mal. Les portes des totalitarismes sont déverrouillées et vont pouvoir s'ouvrir.

3. *Les trois idéologies qui fondent l'athéisme*⁴¹

Après la révolution française, les hommes vont penser un monde libéré de toute influence de l'Église et de toute référence à Dieu. Les philosophes des Lumières avaient déjà préparé le terrain. Ne négligeons pas aussi le retour des influences de l'ésotérisme et des gnosés que le christianisme avait réduit au silence.

Descartes, par exemple, est un proche des Roses Croix qui vont enfanter en grande partie la franc-maçonnerie spéculative qui influencera la philosophie des Lumières. Quand on sait qu'Albert Pike, franc-maçon du 33^o a déclaré que le passage du 30^o équivaut à une soumission explicite à Lucifer, on voit où vont plonger les racines des idéologies qui vont venir.

Ludwig FEUERBACH (philosophe allemand, 1804-1872) va répondre à la première question fondamentale que la philosophie se pose concernant le sens de la vie : qu'est-ce que l'homme ? qui suis-je ? Pour FEUERBACH, l'homme n'est pas créé par Dieu, en vue de l'aimer, mais Dieu n'est qu'un miroir de l'homme. Il n'est plus créé à l'image de Dieu mais Dieu n'est qu'une image de l'homme. Dieu est la projection des désirs humains qui sont dans son inconscient. Nous avons là une inversion radicale de l'anthropologie chrétienne ! Pour reprendre une de ses expressions, tirées du livre *Le drame de l'humanité athée*, du cardinal de Lubac, « l'homme est dépossédé de quelque chose qui lui appartient par essence, au profit d'une réalité illusoire ». Il déclare encore « le tournant de l'Histoire sera le moment où l'homme prendra conscience que le seul Dieu de l'homme est l'homme lui-même ». Deux de ses grands disciples seront Marx et Engels. Nous pouvons donc considérer FEUERBACH comme le père spirituel du marxisme mais également comme celui qui pose la première pierre fondatrice de l'athéisme.

⁴¹ Selon le père Marie-Dominique PHILIPPE, dominicain, fondateur de la Communauté Saint Jean. Arnaud Dumouch ancien élève du père Marie-Dominique Philippe met à disposition un ensemble de cours en vidéo sur l'ensemble de sa pensée. Sur ce sujet de l'athéisme, on peut retrouver 12 vidéos sur *youtube* avec la clé de recherche « sept athéismes – Arnaud Dumouch ». Sur le site « docteur angélique », on peut trouver l'ensemble des vidéos fait par Arnaud Dumouch sur l'œuvre du Père Marie-Dominique Philippe.

LES IDÉOLOGIES QUI ONT DÉCONSTRUIT LES NATIONS EUROPÉENNES : MARXISME, NAZISME, LIBÉRALISME ; LE MAL ÉRIGÉ EN SYSTÈME

Thomas HUXLEY (philosophe et biologiste anglais, 1825-1895) va répondre à la question de l'origine de l'homme. Pour cela il va transformer les travaux de Darwin sur l'évolution des espèces, qui restaient globalement des hypothèses, en une idéologie de l'évolution avec des certitudes. Nous basculons dans le scientisme. Voilà ce que déclare HUXLEY (livre du Card. De Lubac) :

L'humanité au XIX^e siècle qui est devenue adulte n'a plus besoin de Dieu et les progrès de la science et de ses lois naturelles mettent Dieu dans le rôle de spectateur sans action. La théorie de l'évolution n'est plus une hypothèse mais un fait incontestable.

Cette théorie de l'évolution idéologique va avoir une influence considérable. Pour l'athéisme, la science a percé le mystère de l'origine de l'homme.

Auguste COMTE (philosophe français, 1798-1857) va répondre à la question : quelle finalité pour l'homme ? Quel est le destin de l'humanité ? Il va dépasser la simple critique du christianisme. Il veut construire une nouvelle humanité sur une base scientifique : ce sera le positivisme. Bâtir une civilisation où l'homme est central, sans trace de Dieu, en lui donnant une cohérence intellectuelle. Il va donner une nouvelle interprétation de l'Histoire :

– la petite enfance de l'humanité correspondant à l'âge théologique où le mythe domine

– l'adolescence de l'humanité correspondant à l'âge métaphysique où l'homme cherche des réponses dans l'Au-delà avec sa raison

– l'âge adulte de l'humanité correspondant au positivisme où les réponses que l'homme se pose sont solutionnées par la science

Le positivisme est alors considéré comme la religion ultime de l'homme. L'espérance chrétienne est remplacée par l'espoir de la science qui seule peut rendre l'homme heureux. Pour Auguste COMTE, Dieu est parti sans laisser de trace.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Ayant répondu aux trois questions : qui suis-je ? d'où je viens ? où je vais ? l'humanisme athée pose ses fondations comme un système de vie en cohérence avec les interrogations de l'homme.

4. Les idéologies qui vont donner corps et puissance à l'athéisme

Karl MARX (philosophe allemand, 1818-1883). Comme nous le verrons avec le communisme son influence sera énorme pour l'Europe et pour le monde. Pour lui le bonheur ne réside que par la possession des moyens de production par le peuple (pour la petite histoire il a habité à Paris rue du Bac).

Friedrich NIETZSCHE (philosophe allemand, 1844-1869) a été un adversaire acharné du christianisme. En parlant du crucifié sur l'arbre de la croix, il déclare « l'arbre le plus venimeux de tous les arbres est une malédiction pour la vie » (livre du Cardinal de Lubac). Ses attaques antichrétiennes visent l'élite intellectuelle de l'époque et vont faire des ravages. La morale chrétienne, basée sur l'humilité et la douceur, lui est insupportable. Pour lui, Dieu est l'obstacle majeur qui empêche l'homme de se développer. Il va alors plébisciter un retour des valeurs du paganisme. Il développera le concept de « surhomme ». La mort de Dieu est nécessaire pour permettre à l'homme de s'élever : « Dieu est mort, vive le surhomme ». A titre d'exemple, le poète autrichien Rainer Maria Rilke (1895-1926) après une lecture enthousiaste des écrits de NIETZSCHE déclare :

Celui qu'on adore comme le Messie fait du monde entier un hôpital. Il appelle ses enfants et ses bien-aimés les faibles, les malheureux, les infirmes. Et les forts ?... Comment pourrions-nous donc monter, nous, si nous prêtons notre force aux malheureux, aux opprimés, aux coquins paresseux, dépourvus de sens et d'énergie ? Qu'ils tombent, qu'ils meurent, seuls et misérables. Soyez durs, soyez terribles, soyez sans pitié ! Vous devez vous porter en avant ! Peu d'hommes, mais des grands... construiront un monde de leurs bras vigoureux, musclés, dominateurs, sur les cadavres des faibles, des malades et des infirmes !⁴²

⁴² *Cit. in* cardinal de Lubac, *op. cit.*

LES IDÉOLOGIES QUI ONT DÉCONSTRUIT LES NATIONS EUROPÉENNES : MARXISME, NAZISME, LIBÉRALISME ; LE MAL ÉRIGÉ EN SYSTÈME

Cette déclaration nous rapproche singulièrement du nazisme. Avec NIETZSCHE la morale chrétienne s'inverse, le fort est exalté, le faible est méprisé et rejeté.

Sigmund FREUD (philosophe allemand, 1856-1939), le fondateur de la psychanalyse, va donner une nouvelle interprétation sur ce qu'est l'homme fondamentalement. Pour lui, ce qui caractérise l'homme c'est son égoïsme tourné vers le plaisir sexuel, telle est sa seule finalité. Il va totalement déculpabiliser le plaisir sexuel. Pour lui, l'amour gratuit n'existe pas, nous nous retrouvons là encore à l'inverse de la morale chrétienne. Son influence va être considérable sur nos sociétés occidentales du XX^e siècle et jusqu'à nos jours.

Jean-Paul SARTRE (philosophe français, 1905-1980) va faire de la liberté un absolu. La liberté, coupée de toute morale et de toute responsabilité. Ce qui compte c'est mon choix ! Pour lui, la nature humaine n'existe pas. À partir de lui, le processus de déconstruction de l'homme va s'accélérer. Nous sommes toujours dans ce processus de déconstruction dont la théorie du *gender* en est une partie visible. Un autre Jean-Paul (déclaré saint, lui) affirmera : « l'origine du mal est une corruption de la liberté » (Saint Jean-Paul II naturellement...).

II. Les faux messianismes

Avec ces idéologies athées nous avons un terreau fertile dans lequel les totalitarismes vont pouvoir pousser. Mais comment expliquer leur développement fulgurant comme cela a été le cas pour le communisme et le nazisme ? Quel est cet engrais qui a permis à ces plantes de pousser si vite ? Pour répondre à cette question, nous nous tournons vers le père Edouard-Marie GALLET qui a écrit une thèse intitulée *Le messie et son prophète*⁴³. Sa

⁴³ Le frère Edouard-Marie GALLET est religieux de la communauté Saint Jean. Sa thèse, soutenue en 2004 à Strasbourg, a été vulgarisée par Odon LAFONTAINE (consultant en stratégie et développement économique, passionné d'histoire, né en 1978), avec son livre *Le grand secret de l'Islam*. Ce document (100 pages environ) peut être téléchargé gratuitement sur internet. Aller pour cela sur le site « le grand secret de l'Islam » Il existe aussi le site « le Messie et son prophète » qui donne plus

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

thèse vise à démontrer que l'Islam n'a pas été créé par Mohamed mais que son origine est un groupe qui se revendique et juif et chrétien (que le père GALLEZ appelle les judéo-nazaréens) ; Pour lui, l'Islam est une construction postérieure à Mohamed, modelée par les califes à partir des enseignements et des croyances de ces judéo-nazaréens. Mais comment expliquer alors le développement fulgurant de l'Islam dès le VIII^e siècle ? Voici la réponse qu'il donne : le christianisme apporte dans l'Histoire une chose tout à fait inédite pour les hommes de l'époque : la notion de salut avec l'existence possible d'un monde où le mal est vaincu et non agissant. L'Islam va reprendre ce messianisme qui donne une force extraordinaire mais sans la rédemption du Christ. Le mal n'est plus le péché mais l'autre, celui qui n'est pas musulman. Les grands totalitarismes du XX^e siècles vont être aussi des faux messianismes et fonctionner de la même manière.

– le communisme, avec son paradis socialiste où le mal est vaincu par l'élimination du bourgeois, la rédemption par la classe

– le nazisme, avec son règne de mille ans où le mal est vaincu par l'élimination du juif et des sous-hommes, la rédemption par la race

– le capitalisme, avec ce que l'on appelle le mythe du progrès : l'avènement d'un monde meilleur par la science, la rédemption par la technologie.

III. Ces graines du mal qui ont été plantées

1. Le capitalisme dur du XIX^e siècle

Le père fondateur reconnu du capitalisme dit « dur » du XI^e siècle est l'économiste écossais Adam SMITH (philosophe et économiste, 1723-1790). En réalité, le capitalisme avait déjà commencé à l'état embryonnaire dès la Renaissance avec les commerçants italiens. Il va prendre de l'essor après la découverte de l'Amérique avec le commerce triangulaire : on emprunte de l'argent pour faire une expédition qui consiste à :

- acheter des marchandises ;
- aller en Afrique pour les échanger contre des esclaves ;

de renseignement sur la thèse du Père Edouard-Marie GALLEZ.

LES IDÉOLOGIES QUI ONT DÉCONSTRUIT LES NATIONS EUROPÉENNES : MARXISME, NAZISME, LIBÉRALISME ; LE MAL ÉRIGÉ EN SYSTÈME

- aller en Amérique pour vendre les esclaves ;
- revenir rembourser ses dettes et garder son profit.

Nous pouvons déjà remarquer que la morale chrétienne n'était plus une grande préoccupation pour les marchands de cette époque.

Adam SMITH va poser quelques principes simples pour le capitalisme : sa vision de l'homme. Pour lui, ce qui est premier et déterminant chez l'homme est son égoïsme. Nous retrouvons à nouveau une inversion avec le christianisme : le péché de l'égoïsme, qu'il faut combattre dans le christianisme, devient la pierre angulaire dans le capitalisme. Pour Adam SMITH la somme des intérêts personnels concourt au bien collectif. Un autre principe sera son concept de « main invisible ». Comme pour le système solaire où les astres s'équilibrent par des forces invisibles, il pense que cette main invisible équilibrera son système. Un autre principe de base sera la division du travail d'où découlera le travail à la chaîne. Ses principes posés, il n'y aura dans le capitalisme qu'une seule règle à savoir qu'il y en a aucune, c'est la liberté absolue. Les conséquences du capitalisme ne se traduiront pas sur le découpage géographique de l'Europe mais à l'intérieur de chaque pays et ses effets seront désastreux. Nous allons assister à l'exode rural massif et à la misère ouvrière dans les grandes villes. En fait d'équilibre, l'application du capitalisme va provoquer la richesse d'une petite minorité et l'extrême pauvreté d'une majorité. A titre d'exemple, à Liverpool l'espérance de vie en 1830 est descendue à 28 ans ; il faut remonter aux périodes des grandes pestes noires (milieu du XIV^e siècle) pour retrouver un équivalent.

Si le capitalisme n'a pas eu de répercussion directe sur le découpage géographique de l'Europe, il va en avoir une à l'échelle mondiale par la colonisation ; quelques pays européens vont se transformer en empire à l'image de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, de la France...

2. Le communisme

Le péché de cupidité à la base du capitalisme, va entraîner en réaction le péché d'envie qui sera un des moteurs essentiels du communisme selon le père Marie-Dominique PHILIPPE. Le balancier de l'histoire va revenir en sens opposé avec une force extraordinaire et dévastatrice. Nous pouvons trouver

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

dans l'Histoire des traces embryonnaires du communisme, dont Sparte dans la Grèce Antique est un exemple, mais Karl MARX en est le fondateur idéologique. La triade du mal (comme la désignent certains historiens, à savoir LÉNINE, TROTSKY et STALINE) va mettre le communisme en œuvre.

Karl MARX posera les bases du communisme en publiant en 1848 le *Manifeste du parti communiste*. Il fera une analyse critique pertinente du capitalisme mais les solutions qu'il va préconiser vont être dramatiques. Bernard ANTONY (essayiste et homme politique français né en 1944) fait observer que le projet de type de société promu par le *Manifeste du parti communiste* est imprégné d'une forte influence des loges philosophiques ésotériques, à savoir :

- un monde sans frontières,
- un monde sans religions,
- un monde sans la famille traditionnelle.

Le principe de base du communisme, défini par Karl MARX, sera la prise de possession de tous les moyens de production au profit du peuple avec l'abolition de la propriété privée (dictature du prolétariat). Ce qui sera déterminant pour la suite des événements sera son interprétation de l'Histoire qui repose exclusivement sur la lutte des classes. Pour Karl MARX, seule la classe du prolétariat doit subsister, il faut donc supprimer les riches qu'il nomme la « classe des bourgeois ». Il n'y a pas d'alternative, c'est un matérialisme manichéen !

Vladimir Ilitch LÉNINE (révolutionnaire communiste, 1870-1924) conquit par cette interprétation de l'Histoire va instaurer un système terrifiant pour la mettre en pratique. Il crée d'abord une garde rapprochée, constituée de révolutionnaires professionnels, qui sera connu sous le vocable des « Bolcheviques ». À partir de là, toute notion de Bien et de Mal est effacée. Leur seule morale sera l'élimination systématique des bourgeois, il n'y aura aucune limite dans les moyens. Lénine ordonne la création de la *Tchéka*, police politique équivalent de la Gestapo. Son chef, Félix Dzerjinski aura comme devise « faire souffrir le plus possible, le plus longtemps possible ». C'est bien Lénine, et non Staline, qui crée dès l'origine le totalitarisme avec entre autre :

LES IDÉOLOGIES QUI ONT DÉCONSTRUIT LES NATIONS EUROPÉENNES : MARXISME, NAZISME, LIBÉRALISME ; LE MAL ÉRIGÉ EN SYSTÈME

– la terreur de masse comme moyen de gouvernement (il viendra en Vendée pour s'inspirer des moyens mis en œuvre par les révolutionnaires français dans le génocide vendéen)

– la guerre civile permanente pour alimenter cette terreur et maintenir la révolution

– le formatage de tous aux idéaux du communisme

– l'élimination de masse des opposants par des camps de concentration (les goulags)

– la formation d'un parti unique

– le monopole de tous les moyens de gouvernement

Léon TROTSKY (révolutionnaire, 1926-1940) va jouer un rôle important au début de la révolution. C'est le « beau parleur » du système, le dialecticien à qui personne ne résiste. Il crée l'armée rouge dont le symbole est le pentacle (symbole emblématique de l'occultisme).

Joseph STALINE (1878-1953) est l'homme de main choisi par Lénine, c'est la brute épaisse du système. À la mort prématurée de Lénine en 1924, Staline, l'ancien séminariste (*corruptio optimi pessima*) lui succède et va donner à ce totalitarisme une envergure mondiale dont le bilan est effroyable.

Après la chute du communisme soviétique les historiens ont pu accéder à la plupart des archives. L'historien français, Stéphane COURTOIS (1947), dans son livre *Le livre noir du communisme* en fait un premier bilan chiffré qui n'est encore, selon l'auteur, qu'une approximation minimale :

– URSS : 20 millions de morts ;

– CHINE: 65 millions de morts ;

– VITENAM: 1 million de morts ;

– CORÉE DU NORD : 2 millions de morts (ce n'est toujours pas fini) ;

– CAMBODGE : 2 millions de morts ;

– EUROPE DE L'EST : 1 million de morts ;

– AMÉRIQUE LATINE : 150 000 de morts ;

– AFRIQUE : 1,7 millions de morts ;

– AFGHANISTAN : 1,5 millions de morts.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Soit au total près de 100 millions de morts ! À vrai dire, Stéphane COURTOIS pense que la réalité avoisine les 140 voir 150 millions de morts.

Le communisme a été par essence un athéisme militant. Il nous faut évoquer le cas de l'Ukraine. Ces catholiques, de rite orthodoxe rattachés à Rome (Uniates), vont résister héroïquement au système. Staline va se servir de la famine pour supprimer toute la population en l'isolant complètement de tout ravitaillement. Ainsi des millions de personnes mourront de faim.

L'AED est la gardienne de la mémoire des persécutions perpétuées par ce totalitarisme.

Le communisme va non seulement couper l'Europe en deux mais entraîner le monde dans une guerre froide, divisé en deux camps.

3. Le nazisme

À la fin du XIX^e siècle les nouveaux empires européens « engraisés » par le capitalisme vont se confronter : qui est le plus grand ? qui est le plus fort ? L'Europe va succomber à un nouveau péché, le péché d'orgueil par le nationalisme exacerbé interposé, ce sera la première guerre mondiale ! Le traité de Versailles (28/06/1919) va non seulement humilier l'Allemagne perdante mais l'empêcher de se relever et la maintenir dans un état de misère (pas de miséricorde chez les vainqueurs, France comprise...). L'Allemagne en réaction va développer le péché de colère, une colère froide jaillie des profondeurs qui sera le moteur du nazisme (toujours selon le père Marie-Dominique Philippe). Pour reprendre une expression du Cardinal Henri de Lubac : « le nazisme est une barbarie réfléchie » !

Le nazisme est aussi le national socialisme, et le mot socialisme n'est pas usurpé. Beaucoup considèrent le nazisme comme une sœur jumelle du communisme, n'oublions pas le pacte germano-soviétique d'avant-guerre (23/08/1939). De fait, le nazisme sera un totalitarisme qui va s'organiser de manière similaire à celui du communisme. Les bolcheviques seront les SS, la *Tchéka* sera la Gestapo, le Goulag sera les camps de concentrations, système avec un parti unique et le monopole de tous les moyens de gouvernement. Seule sa doctrine est différente.

LES IDÉOLOGIES QUI ONT DÉCONSTRUIT LES NATIONS EUROPÉENNES : MARXISME, NAZISME, LIBÉRALISME ; LE MAL ÉRIGÉ EN SYSTÈME

Dans l'Allemagne de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, les théories racistes ont pignon sur rue et l'antisémitisme est déjà très puissant.

A titre d'exemple, voilà ce que le philosophe britannique Houston Stewart Chamberlain (1855-1927) écrivait

La conscience allemande doit mener les peuples à la suprématie raciale et la domination du monde. Si le peuple arien se souille en se mélangeant aux juifs il en résulterait une dégénérescence physique et morale et ce serait la fin du rêve arien de domination du monde. La solution serait de purger les juifs de l'Allemagne.

HITLER en publiant *Mein Kampf* en 1924, va d'une certaine manière sublimer le racisme et l'antisémitisme. Mais quelles sont ces influences directes qui ont conduit HITLER à devenir ce que certains appelleront « le génie du mal » ? Sa source principale d'origine est Jörg Lanz-Liebenfels (1874-1954). C'est un moine cistercien défroqué (*corruptio optimi pessima*). Il deviendra le théoricien et fondateur de la revue raciale et eugéniste *Ostara*, Il est aussi le Grand Maître ésotérique des « nouveaux Templiers », secte dont il est le fondateur. Sa doctrine est la suivante : dans un scénario des origines de l'humanité, les ariens, mi-homme/mi-dieu, ont été déchus de leur statut par un sang impur. Il enseigne que bien plus tard des peuples germaniques ont, grâce à de strictes lois raciales, réussi à retrouver les traces de la nature divine de leurs ancêtres. Ces lois, détruites par le christianisme, doivent être restaurées pour permettre de faire émerger en Allemagne une nouvelle génération de la race supérieure destinée à dominer le monde. L'ennemi, l'obstacle à abattre, est le sang impur juif. Subjugué par cette doctrine, HITLER va être initié à cet ésotérisme par Dietrich ECKART (1868-1923) adepte d'une loge dite de « THULE » dont l'emblème est l'ancêtre de la croix gammée. HITLER va progressivement s'identifier comme le messie de cette nouvelle religion. Son génie, ou sa folie, va être entraîné, voire d'envoûter, le peuple allemand et d'arriver au pouvoir démocratiquement. Voilà ce qu'il déclare dès 1933 :

pour le peuple allemand la religion est capitale, il suffit juste de savoir s'il veut être fidèle à la religion judéo-chrétienne, et sa morale servile à la pitié, ou s'il aura une foi nouvelle, foi héroïque en un Dieu immanent à la nature même, un Dieu indissociable à son destin et à son sang.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Ces proches directs sont tous imprégnés de cette mystique ésotérique. Rudolph HESS (1894-1987), numéro 2 du régime, vivait comme un moine entièrement tourné vers l'ésotérisme. Heinrich HIMMLER (1900-1945), le maître d'œuvre des camps de concentration et le chef des SS, va créer une université de l'occulte, dans un château en Westphalie, où les élites des SS deviendront les prêtres de leur « religion ». Quand Adolphe HITLER arrive au pouvoir, il va mettre en œuvre tous les moyens pour purifier le peuple allemand. Ce sera sommairement par ordre chronologique :

- la stérilisation des handicapés et allemands déficients (les épileptiques entraient dans cette catégorie), soit 400 000 personnes
- des mesures contre la pollution dite raciale, à savoir l'isolement des juifs allemands par rapport au reste de la population
- la suppression des enfants handicapés en dessous de 13 ans
- l'extension de la suppression ensuite à tous les handicapés. Les chambres à gaz ont été élaborées en premier dans les hôpitaux psychiatriques, soit environ 75 000 handicapés supprimés
- lors de l'invasion des pays de l'Est, la suppression de tous les hommes inaptes au travail
- le projet de stérilisation de millions de slaves considérés comme un peuple inférieur
- la suppression de tous les handicapés des pays de l'Est
- la suppression de tous les juifs de pays de l'Est
- la solution finale qui sera la suppression de tous les juifs d'Europe. Des procédés scientifiques sont utilisés pour une élimination de type industrielle, soit 6 millions de juifs tués.

Le nazisme entraînera le monde entier dans une seconde guerre mondiale totale dont le bilan est estimé à 60 millions de morts.

4. Le libéralisme

Après la deuxième guerre mondiale, l'Europe veut repartir sur de nouvelles bases et oublier le traumatisme qu'elle vient de vivre. Plutôt que de revenir à Dieu, elle va succomber à deux nouveaux péchés : le péché de gourmandise et le péché de luxure, ce sera la société de consommation et de plaisir ! Le capitalisme dur du XIX^e siècle s'est adouci par des lois sociales

LES IDÉOLOGIES QUI ONT DÉCONSTRUIT LES NATIONS EUROPÉENNES : MARXISME, NAZISME, LIBÉRALISME ; LE MAL ÉRIGÉ EN SYSTÈME

pour devenir le libéralisme mais nous allons assister à une connexion entre « le libéral » et « le libertaire ». Reprenons les trois observations que faisaient Bernard Antony au sujet du *Manifeste du parti communiste* et des influences des loges philosophiques ésotériques :

a) Un monde sans religion : le relativisme et le laïcisme vont écarter le christianisme jusqu'à l'idée de Dieu dans les esprits par le moyen de la culture et des médias.

b) Un monde sans frontière : le libéralisme bancaire de la fin du XX^e siècle a fait émerger des multinationales plus puissantes que les États. Elles re-dessinent le monde au-delà de toute frontière. L'émigration de masse n'est-elle pas utilisée à cette fin ? C'est une question légitime que l'on peut se poser.

c) Un monde sans la famille traditionnelle : nous connaissons tous les lois sur la famille du XX^e siècle, comme des dominos qui tombent en cascade. La contraception qui mènera à l'avortement, qui mènera au mariage homosexuel et vont, en toute logique, conduire à la PMA qui conduira elle-même à la GPA.

Le mondialisme, ce nouveau monde, ne crée-t-il pas un homme nouveau ? un homme sans frontière ? un homme sans famille ? un homme sans religion ? un « *homo economicus* » totalement malléable et docile, en fait un nouvel esclave ? Ne retrouvons-nous pas, sous une forme déguisée, le projet de l'humanisme athée qui s'est manifesté en premier par le communisme ce qui fait dire à Bernard ANTONY que « le communisme n'est pas mort mais a muté » ?

Voici ce que déclarait le Cardinal Sarah à la messe de clôture du pèlerinage de Chartres cette année : « l'occident actuel sans Dieu peut devenir le berceau d'un terrorisme moral et éthique plus virulent que celui de l'islamisme ».

Dans son livre *Mémoire et identité* (p.64) St Jean-Paul II dit :

les bases mêmes de la morale humaine, impliquant la famille et propageant la permissivité morale : les divorces, l'amour libre, l'avortement, la contraception,

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

la lutte contre la vie dans sa phase initiale comme dans son déclin, sa manipulation. Ce programme se développe avec d'énormes moyens financiers, non seulement dans chaque nation, mais aussi à l'échelle mondiale. Il peut en effet disposer de grands centres de pouvoir économique, par lesquels il tente d'imposer ses conditions aux pays en voie de développement. Face à tout cela, on peut légitimement se demander si ce n'est pas une autre forme de totalitarisme, sournoisement cachée sous les apparences de la démocratie.

En effet, les menaces de l'humanisme athée n'ont pas disparu. Le transhumanisme et les progrès de la génétique sur le génome humain ne laissent-ils pas les portes ouvertes pour un nouveau totalitarisme encore plus terrible que les précédents ?

Conclusion

Le communisme a tenté d'éliminer le christianisme en singeant d'ailleurs le christianisme primitif. Le nazisme a voulu détruire le judaïsme par une religion issue du paganisme occulte. L'humanisme athée aboutit à la volonté de faire disparaître le judéo-christianisme, l'âme de l'Europe. Le capitalisme exploite la nature pécheresse de l'homme et nous savons que l'humanisme athée n'étant pas mort son projet demeure. Après le barbarisme du nazisme et la brutalité du communisme, le désir de créer un homme nouveau avec l'effacement de son histoire identitaire se poursuit par une lente corruption morale que le libéralisme distille au compte goutte.

Dieu serait-il parti sans laisser de trace comme l'affirmait Auguste COMTE ? Peu avant la publication du livre *L'essence du christianisme*, de FEUERBACH, qui inaugure la pensée athée, la Sainte Vierge va inaugurer son temps marial. En 1830, à la rue du Bac, elle dévoile à Sainte Catherine Labouré son arme décisive : son Cœur Immaculé. À la veille du cataclysme du communisme en 1917, elle confirmera le triomphe de son Cœur Immaculé aux petits bergers de Fatima. Au cœur du peuple russe martyr se lèvera un prophète : le discours d'Alexandre Soljenitsyne (1918-2008) à Harvard a été un avertissement solennel à l'Occident. Avant que les thèses socialistes ne soient mises en application, Léon XIII inaugure la Doctrine Sociale avec son encyclique *Rerum Novarum*. Quand HITLER s'apprête à

LES IDÉOLOGIES QUI ONT DÉCONSTRUIT LES NATIONS EUROPÉENNES :
MARXISME, NAZISME, LIBÉRALISME ; LE MAL ÉRIGÉ EN SYSTÈME

prendre le pouvoir, le CHRIST révèle à une humble religieuse polonaise Sainte Faustine : « la limite du mal sera ma Miséricorde ».

Ne nous faisons pas trop d'illusion sur des solutions politiques : HITLER a été élu démocratiquement. Il faut que les peuples retrouvent leur identité et la résistance culturelle comme l'a pratiquée le peuple polonais est un des moyens pour y parvenir. Ne laissons pas les révolutionnaires athées agir au nom du peuple mais éduquons les peuples à se réapproprier leur identité.

Quel que soit notre avenir, l'antidote absolu contre tout système est l'Esprit Saint. Où trouver L'Esprit Saint sinon près du Cœur Immaculé de Marie et l'Esprit Saint avec le Cœur Immaculé de Marie donne « le Verbe fait chair ». Lors de la messe, quand le prêtre dit « Voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde » soyez-en certain : là se trouve la clé de notre destin terrestre et éternel.

Homélie du vendredi 13 juillet 2018, 14^e semaine T.O.

Père Bernard DOMINI

Bien chers amis, nous ne pouvons que remercier Dieu pour cette Session et votre présence qui nous réjouit et nous fait participer au cantique d'action de grâce de la Vierge Marie : le *magnificat*. Oui, bienheureux sommes-nous d'être rassemblés par Jésus dans l'Esprit-Saint pour la Gloire de Dieu le Père afin de mieux connaître et aimer notre mémoire et notre identité.

Beaucoup de baptisés n'ont pas encore suffisamment mesuré la très grande grâce que Dieu a accordée à l'Église et au monde par le pontificat de Saint Jean-Paul II, le Pape de la Vierge Marie, le premier Pape dont la devise consistait en deux mots qui révélaient sa Consécration au Cœur Immaculé de Marie selon la spiritualité de St Louis-Marie Grignion de Montfort : « *Totus tuus* ».

En ce vendredi, nous célébrons le Précieux Sang de Jésus dont le plus beau fruit est le Chef-d'œuvre de la création : l'Immaculée ! Puisse cette mémoire de l'Histoire du Salut nous faire grandir dans l'espérance en ces temps de confusions et de troubles ! Rien ne pourra nous séparer de l'Amour du Christ, disait Saint Paul, qui a enduré contradictions, oppositions, naufrages, lapidation. Imitons ce grand apôtre et soyons des disciples courageux de Jésus, encordés au Cœur Immaculé de Marie, Notre-Dame des Neiges, pour faire découvrir ou redécouvrir à nos compatriotes mais aussi à tous les Européens la mémoire et l'identité de la France chrétienne et de l'Europe aux racines chrétiennes.

Nous ne sommes aucunement marqués par un esprit fondamentaliste en priant, parlant et agissant pour la conversion de la France et de l'Europe. Nous désirons tout simplement que notre Nation et notre Continent européen soient fidèles à leur mission reçue de Dieu et témoignent auprès des autres Nations et Continents que la fidélité à l'Alliance avec la Sagesse éternelle a permis à nos ancêtres de bâtir à la fin du premier millénaire une Europe chrétienne qui, par l'évangélisation des quatre autres Continents, rayonnera l'esprit de l'évangile, esprit d'Amour, de paix, de vérité, de liberté,

HOMÉLIE DU VENDREDI 13 JUILLET 2018, 14^E SEMAINE T.O.

de justice, de pardon et de joie. Je voudrais vous citer à nouveau le grand appel de Jean-Paul II à l'Europe, le 9 novembre 1982 de St Jacques de Compostelle :

Moi, successeur au Siège de Saint Pierre à Rome, siège que le Christ a voulu placer dans une Europe qu'il aime par son effort dans la diffusion du christianisme à travers le monde. Moi, évêque de Rome et berger de l'Église Universelle, je lance depuis Compostelle un cri d'amour à la vieille Europe : Retrouve-toi ! Sois toi-même ! Découvre tes origines ! Fais revivre tes racines et ranime les valeurs authentiques qui ont fait glorieuse ton histoire et bénéfique ta présence dans d'autres continents. Reconstruis ton unité spirituelle dans un climat de respect des libertés et des autres religions. Donne à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Ne t'enorgueillis pas de tes conquêtes jusqu'au point d'oublier les possibles conséquences négatives. Ne t'attriste pas de la perte quantitative de ta grandeur dans le monde ni des crises sociales et culturelles que tu subis. Tu peux, Europe, être encore phare de la civilisation et encouragement pour le progrès dans le monde. Les autres continents attendent de toi la même réponse que Saint Jacques donna au Christ : « Oui, je peux ».

Par Osée, Dieu nous redit aujourd'hui : « Reviens, Israël, au Seigneur ton Dieu ; car tu t'es effondré par suite de tes fautes ». Ayons confiance en cette promesse qui s'adresse à Israël, à l'Église mais aussi à nos Nations aux racines chrétiennes : « Je les guérirai de leur infidélité, je les aimerai d'un amour gratuit, car ma colère s'est détournée d'Israël. Je serai pour Israël comme la rosée, il fleurira comme le lys ». Avec le psaume 50, nous avons répondu à cette promesse de Dieu : « Rends-moi la joie d'être sauvé ; que l'esprit généreux me soutienne ». Puissent ces paroles être, comme Mère Marie-Augusta le désirait ardemment, des idées vécues ! Les grâces de cette Session nous y aideront. Jésus nous a dit dans l'évangile de ce vendredi : « Voici que moi, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme les serpents, et candides comme les colombes ». Jésus nous avertit des persécutions qui nous attendent, mais Il nous dit aussi : « ne vous inquiétez pas de savoir ce que vous direz ni comment vous le direz : ce que vous aurez à dire vous sera donné à cette heure-là. Car ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous ».

Notre Session est un approfondissement de l'avant-dernier livre de Jean-Paul II. Son dernier livre a été : *Levez-vous ! Allons !*. Concluons en citant ces paroles énergiques de ce Grand et Saint Pape :

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Pour un évêque, le manque de force est le début de la défaite. Pour un apôtre, le témoignage rendu à la vérité est essentiel. Et cela exige toujours la force. La plus grande faiblesse de l'apôtre est la peur. C'est le manque de foi dans la puissance du Maître qui réveille la peur ; cette dernière oppresse le cœur et serre la gorge. L'apôtre cesse alors de professer. Reste-t-il apôtre ? Les disciples, qui abandonnèrent le Maître, augmentèrent le courage des bourreaux. Celui qui se tait face aux ennemis d'une cause enhardit ces derniers. La peur de l'apôtre est le premier allié des ennemis de la cause... Il n'y a pas d'espace pour des compromissions, ni pour un recours opportuniste à la diplomatie humaine. Il faut rendre témoignage à la vérité, même au prix de persécutions, jusqu'au prix du sang, comme le Christ Lui-même l'a fait et comme les martyrs l'ont fait.

Puisse cette Session nous obtenir par Notre-Dame des Neiges courage, force et joie !

HOMÉLIE DU VENDREDI 13 JUILLET 2018, 14E SEMAINE T.O.

La France, notre Patrie

1. La France, Nation, Fille aînée de l'Église, ou pays multiculturel ?...60
2. Crise de la mémoire de la France, crise de son identité. Une famille témoigne.....104
3. La limite imposée au mal ou l'expérience de la Miséricorde divine dans la vie sociale et familiale.....117
4. La France est chrétienne, l'État est laïc : pour une laïcité française positive et apaisée.....136
5. Le rôle des grands-parents dans la transmission de la mémoire...144
6. Homélie du samedi 14 juillet 2018.....153

La France, Fille aînée de l'Église, ou pays multiculturel ?

Sœur Jeanne-Thérèse

Une carte d'identité. L'idée semble excellente. C'est simple, rationnel, vérifiable, cela rentre dans les catégories d'une administration toute puissante. La généralisation tardive (1^e Guerre Mondiale et 2^e Guerre Mondiale) de la carte d'identité, petit morceau de papier censé garantir notre identité n'empêche pas que de nombreux détenteurs ne se considèrent absolument pas Français, voire qu'ils méprisent un pays qu'ils n'aiment pas, et qui, en fait, n'est pas reconnu par eux comme étant le leur. D'où vient le problème ? La carte d'identité ne serait-elle pas l'arbre qui cache la forêt ? Le petit morceau de carton qui masque une difficulté à définir le sentiment national ? Est-on Français parce qu'on possède une carte d'identité ou bien celle-ci n'est-elle que la reconnaissance d'une réalité de fait ? Mais quelle est cette réalité de l'identité ?

Que la France **fut** chrétienne et fille aînée de l'Église, je crois que personne (de sensé) ne le conteste. « Vive le Christ qui aime les Francs !⁴⁴ » lit-on par exemple dans le prologue de la loi salique. Mon angle d'attaque sera donc un peu particulier. Je ne chercherai pas à montrer que la France **fut** fille aînée de l'Église en analysant les différentes facettes de la culture chrétienne de nos pères, des cathédrales à l'enseignement, en passant par la piété quotidienne, ni à esquisser l'histoire des relations Église-État en France, ni à commenter la politique migratoire du gouvernement. Mon but sera d'essayer de comprendre, dans une perspective historique, comment nous sommes passés de la conception d'une France avec une forte identité chrétienne reçue en héritage, à une société dont l'identité n'est plus qu'inventée par nous-mêmes, puis même abandonnée. Ce modèle d'une France chrétienne est-il toujours actuel ? Est-il est le seul valable ? La France ne peut-elle pas trouver grandeur (ou bonheur, si on considère qu'il faut renoncer à l'idée de grandeur pour quelque chose de plus modeste ou évangélique, ce qui reste à prouver...) dans un idéal évolutif, voir même dans le refus de tout idéal commun, hormis celui de la tolérance et du relativisme ? L'alternative que nous devons traiter pose pourtant de réels

⁴⁴ Prologue de la loi salique.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

problèmes que nous ne pourrions pas ignorer pour pouvoir nous confronter à cette question sans nous contenter de l'effleurer. Existe-t-il une France ou seulement des Français ? La France est-elle elle-même un corps social existant ou n'est-elle que l'agrégat d'individus autonomes ? Si elle existe comme corps social, ses origines ne portent-elles pas en elles-mêmes quelque chose de sa nature et de sa fin, de sa mission, comme nous portons nous-mêmes quelque chose de notre identité dans notre ADN ? Par ailleurs, être fille de l'Église exclut-il la multiculturalité ? Le monde médiéval, dans sa grande diversité régionale de langues, de coutumes, d'usages, n'était-il pas déjà multiculturel ? Enfin, n'est-ce pas la fusion des barbares et des gallo-romains qui est à l'origine de notre culture ? Autant d'interrogations qui resteront, tout au long de notre intervention, de féconds aiguillons et de précieux appuis.

Si le catholicisme est au fondement de l'identité de la France médiévale (I), l'abandon de celui-ci à la suite de la rupture opérée par les Lumières puis de la Révolution française, est cause d'un véritable bouleversement à l'origine de la crise identitaire que nous devons aujourd'hui tenter de surmonter⁴⁵ (II).

Nous avons conscience que, à cause de l'ampleur du sujet, notre intervention ne peut se départir d'un caractère schématique voire caricatural. Nous reconnaissons la simplification opérée par l'utilisation abusive des termes : « pensée médiévale », « pensée moderne », car le foisonnement des auteurs et des doctrines font qu'elles ne sont pas des blocs monolithiques. Nous pensons cependant que l'on peut, à travers ce foisonnement, dégager des présupposés et des lignes de force qui caractérisent une véritable atmosphère intellectuelle moderne ou classique au-delà des inévitables divergences en leur sein. Il ne s'agit pas non plus d'idéaliser la vie sociale concrète du Moyen Âge, mais de saisir le basculement des idéaux et des perspectives intellectuelles, c'est-à-dire le but fixé pour l'action. Cette action, c'est-à-dire l'application concrète de ces perspectives restant toujours limitée à cause de la nature humaine faillible... Enfin, nous avons, par commodité de langage utilisé le terme de « classique » non pour désigner la culture du XVII^e

⁴⁵ En somme, il s'agit de dégager les notions qui sous-tendent la conception de l'identité du corps social qu'est la France, les évolutions et les ruptures qu'elles ont connues, mais aussi leurs conséquences concrètes dans la vie de notre pays.

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

mais pour englober (certes de façon caricaturale mais non sans raisons) la pensée traditionnelle (antique et médiévale) fondée sur la perception d'un ordre naturel, par opposition à la rupture des « modernes » partir des XVI^e - XVIII^es.

I. Le Christianisme au fondement de l'identité de la France

Le Christianisme est au fondement de l'unité politique et culturelle de la France médiévale (1), France dont l'identité est fondée sur la tension vers un bien commun qui rassemble tous les habitants vers une même fin à la fois temporelle et spirituelle ordonnée à une fin surnaturelle (2), et identité qui ne méconnaît pas une saine diversité culturelle au sein d'un pays, pensé comme un corps sur le modèle de l'Église, dans lequel la personne doit s'intégrer et trouver sa place (3).

1. Le christianisme à l'origine de l'unité du corps social à partir de forces diverses

La France a cette particularité d'avoir été un État avant d'être une Nation. La royauté capétienne est parvenue à réunir dans une même conscience nationale, par un lent processus, des régions aux us et coutumes fort divers, et pourtant finalement unis autour du roi et d'un fort sentiment d'appartenance au royaume. Or, au fondement de ce sentiment, le christianisme joue un double rôle : d'une part, celui de fondement d'une unité politique autour du Prince et d'une unité culturelle par-delà la diversité régionale des principautés qui composent le royaume (a), et d'autre part celui de garant de la dignité de la personne au sein de ce tout (l'unité n'engendrant pas forcément oppression) (b).

a. Le christianisme ciment de l'unité politique

Pour toute personne comme pour tout corps social, l'origine dit quelque chose de l'identité mais aussi de la fin, du but. La propagande active de la III^e République anticléricale, qui, par refus d'une identité chrétienne fait commencer l'histoire nationale à ceux que longtemps de petits écoliers ont appelé « nos ancêtres les gaulois »⁴⁶ est sujette à caution. Que les Celtes

⁴⁶ Cf. le manuel d'E. LAVISSE.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

soient bien des habitants primitifs de la Gaule, c'est un fait difficilement niabile, même s'ils ne sont pas nos ancêtres exclusifs, (pensons aux francs, aux romains, aux grecs...) et les médiévaux eux-mêmes reconnaissent les Gaulois comme les habitants originaires de leur pays⁴⁷. Pourtant, si l'on peut à la rigueur envisager chez les Gaulois une certaine unité culturelle⁴⁸, ceux-ci sont dépourvus de toute unité politique. La vision des Gaulois tous rassemblés autour de Vercingétorix contre l'envahisseur romain est une reconstruction⁴⁹, diffusée via les programmes scolaires, d'une III^e république à la recherche d'un ferment d'unité contre l'ennemi prussien, et ce, hors du catholicisme honnis.

C'est donc à bon droit que l'on peut faire commencer le début, embryonnaire certes, de ce qui sera la France, à Clovis. Les légendes et les mythes autour de celui que les Français ont longtemps vénéré comme Saint Clovis (peut être en oubliant certaines de ces attitudes barbares, rappelons toutefois qu'il n'a jamais été canonisé par l'Église) ne peuvent faire oublier que l'unité politique de la France est bien liée au choix, par un chef barbare, du catholicisme non arien⁵⁰.

En acceptant le baptême, Clovis a engagé bien plus que sa propre personne. Les sources rapportent que 3 000 guerriers francs se seraient fait baptiser avec leur chef, soit autant que le nombre de chrétiens baptisés par les apôtres le jour de la Pentecôte... Signe éloquent que le chef franc n'engage pas seulement sa personne mais aussi le corps social dont il est le chef. Dans

⁴⁷ Cf. C. BEAUNE, *Naissance de la nation France*, Gallimard, Paris, 1985, ch. I Des mythes à partir du XVI^es. rapportent même que ce sont les Gaulois qui ont apporté la civilisation aux grecs... (origines gauloises des troyens)... en toute modestie !

⁴⁸ Dont un facteur bien connu est la coutume pour les druides de se réunir chaque année dans la forêt des Carnutes.

⁴⁹ En témoignent la présence aux côtés de César des Eduens et des fameuses légions *alauda* formées de Gaulois...

⁵⁰ Choix dont il est fort improbable qu'il soit le simple fruit du calcul politique, mais bien d'une véritable conversion intérieure, comme semble bien en témoigner Saint Grégoire de Tours qui relate les réticences du chef barbare dont les valeurs ne reconnaissent que la puissance physique et patrimoniale et la force à accepter un Dieu crucifié... cf. GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, Paris, Les Belles Lettres, 1963.

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

le monde classique en effet, qu'il soit païen ou chrétien, la religion tient une place capitale dans la conservation de l'ordre social et dans l'identité des peuples et des cultures. Par cet acte, Clovis se situe en nette continuité avec l'Empire romain dont le christianisme est la religion officielle depuis 395. Empire qui est, par l'intermédiaire de l'exarque de Ravenne, le protecteur de la papauté jusqu'à ce que, suite l'appel du pape à Pépin le Bref en 754, le roi des francs tienne cette fonction à la place de l'empereur romain d'Orient, ce qui vaut à la France le titre de « fille aînée de l'Église »⁵¹. L'importance de l'acte vient de ce que, à rebours de tous les autres royaumes barbares (wisigoths, burgondes, qui eux, sont ariens), Clovis choisit le christianisme romain orthodoxe. L'évêque St Avit de Vienne, un évêque du royaume de Bourgogne, proche du roi burgonde arien Gondebaud est l'auteur du seul document contemporain de l'événement que nous possédons aujourd'hui, c'est-à-dire une lettre écrite à Clovis à l'occasion de son baptême. Cette lettre est pour nous un témoignage précieux. On y perçoit que désormais les gallo-romains catholiques dont fait partie St Avit se tournent vers ce chef, pourtant barbare : « Votre foi est notre victoire ! ». La fusion entre gallo-romains et francs s'est donc réalisée dans le creuset du christianisme, tout comme en témoigne aussi l'effort de Charlemagne d'appuyer la « *dilatatio regni* », (c'est-à-dire ses nombreuses conquêtes qui l'ont conduit à gouverner l'Europe), par une politique de christianisation (parfois musclée, comme en témoigne le capitulaire saxon, mais c'est loin d'être la norme absolue), et tout comme, des siècles plus tard, Rollon et ses vikings (911) s'intègrent à l'empire des francs grâce à leur conversion. Multiculturalisme au départ, oui, mais unité dans un cadre et grâce à un ciment chrétien. La foi chrétienne est le ciment de l'unité du corps social et un pilier fondamental (bien que non exclusif) de l'identité.

⁵¹ Cette continuité voulue avec l'empire romain est manifeste lorsqu'en 507, Clovis reçoit, de la part de l'empereur d'Orient, les insignes du consulat. Clovis se pense alors non point comme chef d'un royaume indépendant, mais bien plutôt comme le chef d'un royaume qui fait partie d'un Empire romain, qui petit à petit, tombe en ruines. L'apport des populations barbares (coutumes, culture ...) ne doit ainsi pas être vu comme une rupture soudaine mais comme une lente évolution au sein d'un monde romain dont Clovis revendique l'héritage. Cf. K F. WERNER, *Les origines : avant l'an mil*, t. I in J. FAVIER (dir.), *L'histoire de France*, Paris, Fayard 1984.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Cependant, le christianisme a toujours refusé de se laisser enfermer dans un rôle de simple force de conservation sociale.

b. Le christianisme, garent de la dignité de la personne

Le christianisme ne peut pas se réduire à une force de cohésion aux mains du pouvoir : le Moyen Âge ne méconnaît pas la dignité de la personne et le primat de la foi.

Aujourd'hui, on oppose volontiers notre civilisation post moderne garante des droits de l'homme, de la charité et de la dignité de chaque migrant, et les civilisations antiques et médiévales qui sacrifieraient la personne et ses droits au bénéfice du tout. Serait-ce donc que le Moyen Âge ignorait cette dignité de la personne ? Non, car l'avènement du christianisme a transformé profondément le lien entre le spirituel et le temporel, et par là, a contribué à un réel bouleversement et même une inversion dans la façon de comprendre l'articulation entre les deux. Désormais, la religion ne se pense plus (comme c'était le cas chez les païens) d'abord comme une force de conservation sociale mais bien *d'abord* comme une adhésion libre de foi. Ce faisant, le christianisme refuse de se voir instrumentalisé par le politique et il réussit un prodige d'équilibre : en se comprenant lui-même comme *religio vera*, vraie et unique religion, il considère qu'à Dieu est dû un culte public, ce qui a comme *conséquence* (non *pas comme cause*) de conserver à la religion un caractère de ciment de l'ordre social. En somme, le christianisme est d'abord adhésion de foi, adhésion qui se situe hors de prise par rapport au domaine de l'État (d'où liberté de conscience), puis en second seulement, ferment d'unité, alors que les religions païennes sont quasi exclusivement forces de conservation sociale, en excluant parfois même la dimension d'adhésion personnelle. Cette inversion est capitale, tout comme l'est le fait que le christianisme n'a pas refusé d'être aussi et secondairement force d'unité (tout en refusant de s'y laisser réduire puisqu'il prétend à l'universalité), car il se refuse de se cantonner au domaine du privé. Dans une telle perspective, il est loin d'être ridicule pour une nation et un État de rendre un culte au vrai « Maître de l'Histoire » tout en reconnaissant en Lui leur origine et leur fin ultime.

En somme, en tant que la religion joue un rôle unificateur, la société chrétienne médiévale s'inscrit donc dans une certaine continuité avec

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

l'Empire romain mais aussi avec les sociétés païennes qui l'ont précédée et qui voient dans la religion une force d'unité sociale, mais en mettant cette dimension au second plan, elle refuse de se voir réduite à un culte civique. Tout en étant ciment d'unité, le christianisme respecte par là infiniment la personne humaine à qui il demande une adhésion de foi et il exige que soit reconnue la fin surnaturelle de la personne, fin surnaturelle qui transcende la société tout en la nécessitant (c'est au christianisme que l'on doit l'émergence du concept de personne). C'est ainsi que, s'il existe une unité du culte public, le prince du Moyen Âge respecte en France la liberté de conscience⁵². Cela évite aux communautés politiques chrétiennes le caractère « étouffant » du holisme classique pour qui la personne se dissout totalement dans la société et où l'homme est d'abord et avant toute chose citoyen. « L'homme n'est pas ordonné à la société politique selon tout lui-même et tout ce qui est sien⁵³ », affirme St Thomas. Grandement respectueuse de la personne, la société médiévale hérite d'un long effort d'évangélisation et d'éducation des cultures. C'est ainsi que la société médiévale réprouve tout infanticide (contrairement à la Rome antique où le *paterfamilias* a droit de vie et de mort sur le nouveau né), met au centre la personne du pauvre, offre à la femme un vrai statut juridique : une femme peut hériter d'un fief, être seigneur, et sous l'Ancien Régime, voter pour l'élection des délégués aux États généraux si elle est chef de famille (par exemple en cas de veuvage)... Autant d'avancées non négligeables traduisant une profonde conscience de la dignité d'une personne humaine qui n'est pas pour autant coupée de relations d'interdépendance et dont la fin est un bien objectif.

⁵² Respectant en cela la distinction des domaines (cf. note 68 sur la distinction du droit et de la morale). Cette immixtion commence vers la fin du XVII^e avec les dragonnades et le retrait de jeunes protestants à leur famille pour une éducation catholique forcée. La révolution amplifie ce qui n'était encore qu'exceptions. Cf. X. MARTIN, *Nature humaine et révolution française*, DMM, Paris 1994, p. 110. Les juifs (qui ne représentent pas une menace pour l'harmonie du tout) possèdent leurs statuts à part et les répressions religieuses ne portent que sur des actes publics constituant des déséquilibres dans l'ordre social (ex. de la sorcellerie).

⁵³ *Summa Theologiae*, Ia-IIae, q. 21, a. 4.

2. *Un corps social avec une finalité*

Cette identité de la France est au service d'une mission au sein du tout de l'Église (a) mais aussi de la recherche de l'obtention du bien commun (matériel et spirituel) (b), et fondé sur l'observation de l'ordre naturel (c).

a. Une finalité « à l'extérieur » : la France, fille aînée de l'Église
« Dieu va faire votre Nation toute sienne. Répandez aussi, du trésor de votre cœur, des semences de foi vers les peuples au-delà encore fixés dans l'ignorance naturelle... » (lettre de St Avit)

Déjà st Avit pointe ce qui fera la gloire de la nation. Fille aînée de l'Église, la France ne doit pas ce titre au fait d'une antériorité chronologique de son baptême sur les autres nations, puisque bien d'autres pays se sont convertis avant elle⁵⁴. Mais elle le doit à sa mission de protectrice de la papauté et de garante de la vraie foi. Disons-le sans ambages : le thème est souvent repris, souvent à des fins de propagande pour légitimer et rehausser la France dans ses querelles avec d'autres nations voir même avec l'Église, surtout à partir de Philippe le Bel⁵⁵. Mais, même si le développement du thème ne fut ni désintéressé ni mené avec une humilité dont les Français ne sont guère coutumiers, il n'empêche qu'une partie de l'argumentaire n'en est pas moins juste... Les arguments sont nombreux : Depuis ses origines, la foi des français est ferme et la France n'a point connu d'hérésie en son sein⁵⁶. Elle est un pays élu de Dieu⁵⁷ :

⁵⁴Nous ne parlons pas ici de l'antériorité de l'évangélisation mais du baptême du corps social. Les traditions font de la France l'un des premiers pays évangélisé par St Lazare, les saintes femmes, etc. Mais le baptême de la nation, est, lui, postérieur au baptême de bien d'autres nations : Arménie, Royaumes barbares, etc.

⁵⁵De fille aînée de l'Église, la France entend bien alors devenir peuple élu directement par Dieu en dehors des structures ecclésiastiques pour se soustraire à une action envahissante de la papauté et affirmer plus nettement encore une autonomie au temporel, autonomie qui lui avait déjà été reconnue par Innocent III (*Per venerabilem* 1203) cf. C. BEAUNE, *op cit*, p. 210.

⁵⁶Lorsque le comté de Toulouse (1271), Foix et Carcassonne (1229) sont rattachés au royaume, l'hérésie albigeoise et cathare est déjà éteinte.

⁵⁷Philippe le Bel, 1312, Cité in C. BEAUNE, *La naissance de la Nation France*, éditions Gallimard, Paris 1985, p. 211.

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

Le Très Haut Seigneur Jésus, trouvant dans le royaume de France de France plus que dans toute autre partie du monde une base stable pour la sainte foi et la religion très chrétienne et considérant qu'il y avait là la plus grande dévotion envers lui, son vicaire et ses ministres décida de l'honorer au dessus de tous les royaumes et principautés de quelques prérogatives et grâces singulières,

un nouvel Israël⁵⁸. Elle a donné à l'Église moult saints, confesseurs de la foi et martyrs...⁵⁹ D'abord attribué à un peuple, « la France est la principale et plus vénérable partie de la chrétienté »⁶⁰ la qualification de très chrétien est ensuite attribuée au roi. Ses empereurs et ses rois ont aidé les papes qui souvent se sont réfugiés près d'elle :

Cette nation ne fut pas sans raison renommée sur toutes les autres nations car elle ne souffrit longuement la servitude de l'idolatrie et mécréantise... Tôt obéie à son créateur, à Dieu offrit les prémices et le commencement de son règne... Puisqu'elle fut convertie, la foi ne fut plus fervemment et droitement tenue en nulle autre terre... Par elle est multipliée, par elle soutenue, par elle est défendue. Si une nation fait à Sainte Église force ou grief, en France vient faire sa complainte, en France vient à refuge et secours ; de France vient l'épée et le glaive par qui elle est vengée et France comme loyale fille secourt sa mère en tout besoin. Aussi pour toujours elle est la seule mise pour lui aider et secourir⁶¹.

Pour autant, cette proximité de la France et de la papauté ne conduit pas, malgré les tensions, à une confusion des pouvoirs temporels et spirituels⁶².

⁵⁸ Néanmoins, force est de constater que la France n'a que très rarement, voire jamais depuis Charlemagne et hormis la réduction de l'hérésie cathare par la croisade de S. de Montfort, tenter d'imposer la foi par les armes à l'extérieur : la croisade a essentiellement pour but de libérer le tombeau du Christ tandis que la conversion des musulmans est un thème qui n'est pas absent (cf. les désirs de saint Louis et saint François), certes, mais n'est pas la première cause.

⁵⁹ C. BEAUNE, *op. cit.* p. 208.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ J. VIARD, *Grandes chronique de France*, Paris SHF, 1920 1953 t. 1, p. 4-5, cité in C. BEAUNE, *op. cit.* p.209.

⁶² La conception d'un État purement religieux que fut Israël en raison du dessein éducateur particulier de Dieu sur ce peuple a été « réformée » par le christianisme en vertu des paroles de Notre Seigneur : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». Ici, Notre Seigneur distingue d'abord le domaine du temporel et du spirituel tout en les hiérarchisant (ultimement, César appartient aussi à Dieu). Cf. la

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Certes, le bien commun que poursuit l'État est une fin naturelle ordonnée à la fin surnaturelle plus haute que poursuit l'Église. Certes, le prince reçoit bien son autorité de Dieu. Mais le prince a rarement été pensé en France comme totalement subordonné à l'Église et ne l'a, dans les faits, jamais totalement été⁶³ (hormis peut-être lors du règne de Louis le Pieux), y compris lorsque la pensée politique était plus marquée par l'augustinisme politique, c'est-à-dire jusqu'au XII^e-XIII^es. Et ce parce que, l'ordre politique n'est pas fondé sur une loi révélée mais sur un ordre naturel. Bien sur, la loi révélée vient expliciter et manifester pleinement l'ordre naturel accessible par la raison, mais la Révélation n'est pas le fondement du politique, y compris au Moyen Âge. Les aléas qu'ont connues les relations entre le roi de France et la papauté (de Charlemagne à Philippe IV le Bel en passant par Innocent III) n'ont jamais conduit à une fusion. Ces tensions s'inscrivent dans cette logique d'une articulation difficile mais féconde, d'une distinction sans

lettre du pape Gélase à Anastase. L'interprétation du schéma gélasien a varié selon les époques, mais jamais ne s'est manifestée une totale confusion des pouvoirs. Pour une analyse du schéma gélasien vu du côté du pouvoir temporel, Y. SASSIER, *Royauté et idéologie au Moyen Âge*, Paris, A Colin 2002. Que le pouvoir politique ait tenté de prendre le dessus (cesaropapisme) ou que l'Église ait été portée à affirmer sa supériorité sur le pouvoir politique et sa capacité de déposer des rois, (au nom de la supériorité de la fin surnaturelle de l'homme) les deux pouvoirs sont toujours restés distincts, et l'existence de tensions en prouve bien le caractère distinct. Nulle théocratie en royaume de France, quoique veuille bien le véhiculer la pensée anticléricale du XIX^e. Cf. Gambetta : « Nous avons l'air de lutter pour la forme du gouvernement et de la constitution, en fait, la lutte est plus profonde, c'est la lutte contre ce qui reste de l'ancien monde, entre les agents de la théocratie romaine et les fils de 89 ».

⁶³Je m'inscris ici en faux par rapport à la pensée de J. MARITAIN (*Primauté du spirituel*, Paris, Plon, 1937), entre autre, qui hésite à penser une souveraineté propre de l'ordre temporel, marqué comme il est par l'horreur des dérives totalitaires du XX^e s. et par la condamnation de l'Action Française. Il me semble, à la suite de M. Villey et de G. Bernard, que cette position découle d'une mauvaise compréhension de ce qu'est l'État classique, le droit n'étant pas d'abord le fait de dire la loi mais l'arbitrage dans les relations de justice à partir d'un ordre naturel, de coutumes, d'habitudes secrétées par le corps social, la loi restant, avec la prudence requise, la réformation des *mala consuetudines*.

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

séparation dont l'équilibre est cependant le gage du bien commun. Nulle théocratie en France !

b. Une finalité « à l'intérieur » : poursuite et obtention du bien commun

La France a une mission à l'extérieur, elle a aussi un but à l'intérieur. Cette idée de fin est peut être le point névralgique de la différence entre la société moderne et la société classique, tant il est vrai que le rejet d'une cause finale a eu des conséquences désastreuses. Pour la pensée classique, le prince est avant toute chose un arbitre au service du bien commun et non d'abord la source de textes législatifs. Le pouvoir politique est plus lié à la fonction de justice qu'à la loi. Cette conception du bien commun n'est pas intrinsèquement liée à l'identité chrétienne du royaume, mais est héritée de la réflexion grecque, et surtout aristotélicienne, et se développe et se précise surtout à partir du XIII^es, même si l'idée en est présente dès les débuts. De même que la personne ne se comprend pas sans une nature humaine qui est tendue vers une fin, la société elle-même ne se comprend pas sans une identité au service d'une fin : le Bien Commun. Il s'agit tout à la fois du bien du tout et de chacune des parties, mais un bien qui comprend aussi des valeurs spirituelles, ce que souligne la définition de la patrie pour st Thomas : « le lieu de la naissance et de l'éducation »⁶⁴. Ces biens spirituels sont nécessaires, non seulement à l'identité du corps social mais aussi à l'épanouissement des personnes (éducation, culture...), personnes qui, et c'est là la nouveauté chrétienne, ne sont pas immergées dans tout leur être dans la société. La fin surnaturelle de l'homme tendu vers la patrie céleste dépasse le domaine propre du politique. Pourtant, le bien commun est ordonné à cette fin, il ne peut donc pas lui être contraire.

Nous, modernes, nous pensons tout d'abord en termes de droits arbitraires de l'individu, et c'est normal puisque nous n'arrivons plus à penser que le corps social soit davantage que la somme de ses membres. Dès lors, l'individu souverain et délié de tout lien affirme ses droits arbitraires, et notre vision de la société se résout à une inextricable mêlée de conflits de droits. Nous pensons donc en termes d'opposition, tandis que les scolastiques pensaient en termes de hiérarchie des fins et de convergence. Il est devenu

⁶⁴ *Summa Theologiae*, IIa IIae, qu.101 art. 1.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

inaudible de faire remarquer que, puisque le bien commun est aussi spirituel et qu'il est le bien de chaque membre, la détérioration du bien commun, du patrimoine spirituel et de l'identité d'une nation est aussi dommageable pour chacun de ses membres.

Dans ce cadre, la dignité de la personne ne se coupe pas de ses relations, et la charité ne se coupe pas de la justice. Souvent, ceux qui tirent la sonnette d'alarme sur les vagues migratoires sont traités de mondains, de pourfendeurs de la charité. Notons au passage que les critiques, consistant surtout dans des arguments *ad hominem* et des arguments d'autorité, révèlent l'inconsistance intellectuelle de cette position. Or, la charité dépasse la justice, certes, mais elle ne peut s'y opposer⁶⁵. Les modernes semblent ignorer qu'il existe un ordre de la charité⁶⁶, et que la transgression de la justice n'est pas de la charité, mais de la naïveté au mieux, de la lâcheté ou du machiavélisme pour le pire.

c. Le fondement : le respect de l'ordre naturel

De nombreux discours, y compris dans l'Église célèbrent le rêve, l'imagination la construction d'un monde meilleur *ex nihilo...* Or, pour la pensée médiévale, il ne s'agit pas tant de tout construire de notre fonds que de contempler l'ordre naturel, se pénétrer de la sagesse qui en transparait et tenter de remédier aux *injuriae*, aux déséquilibres qui adviennent, à cause de la démesure, du péché, des injustices. Il s'agit donc bien plus de restaurer que de construire à neuf, d'être fidèle plutôt que de rêver, imaginer... (Et, à dire vrai, nos rêves sont-ils vraiment plus beaux que la fin qui nous est donnée par notre créateur, malgré le péché que nous devons combattre, mais

⁶⁵ Le sommet de la charité que fut le Sacrifice de Notre Seigneur sur la croix est lui-même un acte dans lequel, certes, la charité dépasse la stricte justice qui voulait la condamnation du pécheur mais sans l'ignorer ni la contredire puisque Notre Seigneur satisfait à la justice de façon suréminente en s'offrant lui-même comme un sacrifice expiatoire. Ce point a été très souvent développé de st Thomas d'Aquin jusqu'à Ste Marguerite Marie. Que l'on nous permette seulement de renvoyer à l'ouvrage magistral et plus récent de J. RATZINGER, *Jésus de Nazareth*, t. II, Paris, Flammarion, 2005, p. 261-272.

⁶⁶ Sur ce sujet, J. RATZINGER, *Frères dans le Christ*, magistrale distinction entre la charité et la fraternité d'une part, et le philanthropisme de l'autre.

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

qui n'a pas totalement anéanti la nature humaine et a laissé intact le but à atteindre avec l'aide de la grâce ?) De fait, les volontés de réforme qui se font jour au Moyen Âge sont toutes des tentatives, non de réformes, mais de restauration : il s'agit de revenir au temps du bon roi Saint Louis, de retrouver, la monnaie du bon roi saint Louis, de revenir au temps de Charles VII⁶⁷...

L'articulation dignité personnelle/bien commun se pense de façon « laïque » dans la conviction qu'il existe un ordre naturel au fondement de la société, régie par un droit naturel, et que l'homme étant de nature sociale, les deux fins de l'homme et de la société ne peuvent que converger dans la même direction. Cette « laïcité » est en opposition avec l'islam qui pense un droit religieux à appliquer dans tout bon État musulman, la charia. Le christianisme, en revanche, ne pense pas de droit « révélé » à appliquer *a priori*⁶⁸. En effet, le produit de cet ordre ne s'observe pas *a priori*, mais il

⁶⁷ Ce qui ne signifie pas que ce qui n'est pas pensé ne soit pas réel, et donc qu'il y ait différence entre ce qui est vécu et ce qui est pensé. En somme, la société n'est pas immobile, mais les avancées, le « progrès » est conditionné à l'exigence de fidélité : est considéré ce qui est « progrès » ce qui est pensé en termes de fidélité.

⁶⁸ Les dix commandements sont une loi morale, et non un code de droit : il est certes possible à l'État de punir le vol (5^e commandement), il devient plus délicat (et en fait non souhaitable) de condamner le désir des biens d'autrui (9^e commandement). Sur la caducité du modèle politique d'Israël (et de la loi révélée comme fondement du droit) pour une conception chrétienne, cf. note 63. Une distinction entre droit et morale est nécessaire : les deux sont englobés dans la « morale » au sens large, c'est-à-dire, la science qui a pour objet matériel les actes humains et leur conformité à une fin objective. Le droit est quant à lui la science qui étudie les actions humaines (objet matériel) dans leur dimension extérieure et seulement objectives, en tant qu'ordonnées (ou non) au bien commun et à la fin de la société (objet formel). La morale au sens strict est, en revanche, la science qui étudie les actions humaines (objet matériel) en tant qu'ordonnées au bien et à la fin ultime de la personne, aussi bien en observant la matière de l'acte (en lui-même) que son intention (objet formel). Cette dernière (la morale) s'intéresse donc à la fois aux actions et aux pensées, celle-ci, (le droit) ne s'intéresse qu'à leur dimension objective, cherchant à rendre à chacun ce qui est dû, et donc cherchant la justice dans les relations entre les personnes d'une part et entre les personnes et le tout d'autre part en rétribuant les actes en eux-mêmes, laissant de côté la dimension subjective et le domaine de la conscience. Évidemment, les fins de la morale et du droit convergent en raison de la nature

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

consiste dans l'observation du fonctionnement de la société telle qu'elle est (et non pas comme nous voudrions qu'elle soit) pour déterminer quelles sont les coutumes qui durent (ou bien celles qui ne conviennent pas), et ce non seulement en tirant par abstraction du réel les grands principes qui se révèlent à partir de l'observation de la société (légitimité de l'autorité, nature sociale de l'homme...), mais aussi en observant les conditions concrètes apportées par l'histoire, la géographie et les conditions de vie particulières, et enfin, en tenant compte du long travail d'éducation accompli par l'Église

sociale de l'homme. Convergence ne signifie pas pour autant identité. Sur les origines et les conséquences intellectuelles de la confusion entre les deux notions (et paradoxalement leur opposition progressive) cf. M. Villey, *La formation de la pensée juridique moderne*, PUF, 2006. Le droit, en se refusant de se cantonner à la réparation de l'injustice (conception classique) pour devenir avant tout normatif (conception moderne) en vient à se poser en substitut de cet ordre qui précède l'homme, ordre qui contient en lui-même une orientation morale. Le droit, en devenant normatif, en vient, après s'être opposé à la morale, à s'y substituer. Se crée alors une nouvelle morale, en bien des points opposée aux orientations de la morale chrétienne (qui assume une morale « naturelle »). Le but étant, à terme de remplacer cette dernière par le légal. Pourtant je m'écarterai de cet auteur en ce qui concerne la possibilité (réelle selon moi) de penser certains droits de la personne comme ancrés dans la nature humaine et donc découlant de sa dignité ontologique même si la notion n'est pas explicite au Moyen Âge, il me semble qu'elle n'est pas en opposition avec la conception médiévale). En effet, comment expliquer certaines évolutions juridiques non négligeables permises par la christianisation alors que cette religion n'a manifesté aucune prétention directe à des réformes juridiques ? Du statut du nouveau-né (en opposition avec la conception romaine d'un *paterfamilias* ayant droit de vie et de mort sur l'enfant), du statut juridique de la femme (incapable juridiquement à Rome), jusqu'à la disparition progressive du servage, l'éducation antérieure au droit permet l'évolution de celui-ci. Ceci autorise à penser que, bien que l'objet du droit ne soit pas l'action humaine dans sa dimension ontologique (c'est l'objet de la philosophie de l'homme) mais bien dans sa dimension extérieure, objective, sociale, au sein d'un ordre, néanmoins, ce le droit n'est pas imperméable, même au Moyen Âge, à une influence de la vision que l'on se fait de l'homme et de sa dignité. La rétribution des actes se fait bien selon les mérites et les fonctions en rapport avec le tout de la société, mais sur un arrière-plan qui ne méconnaît pas la dignité ontologique de la personne et n'est pas limité aux « phénomènes », à la surface des coutumes. Cela explique, d'une part, que les *mala consuetudines* peuvent être réformées et d'autre part que l'Église s'est toujours opposée aux procès

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

dans la purification des coutumes et l'éducation des consciences. Le bien commun n'est donc pas seulement une liste de préceptes abstraits et généraux valables de façon absolue et indifférenciée pour toute société.

Dès lors, l'important pour gouverner le corps politique est la prudence, qui sait, dans les méandres des choses particulières, discerner quelle est la voie du bien. Cette conception du Bien Commun est traduite par cette remarque de Nicole Oresme (XIV^e s.), traducteur et commentateur d'Aristote :

Si certains sont sans grande industrie ni moult eloquent ni grand patricien mais excellent en bonté et en prudhomie, il est bon qu'ils siègent dans un conseil car leur prudence leur indique les bonnes voies et excellentes conclusions et les bons moyens.⁶⁹

Saint Thomas, en cela fort révélateur de l'atmosphère de son temps relève que le prince ne doit faire nouvelle loi ou établissement qu'après avoir longuement réfléchi si la nouveauté qui est réalisée en vaut la peine. Dans le doute, mieux vaut s'abstenir. Cela explique la relative « rareté » de la loi comme source de droit au Moyen Âge, au profit de la coutume, qui a pour

d'animaux. Par ailleurs, même si la notion de droit subjectif est indubitablement moderne, et inconnue au Moyen Âge, Saint Thomas d'Aquin d'Aquin fonde bien la légitimité de la propriété sur la nature de l'homme et réprouve le meurtre de l'innocent au nom de cette même nature « *dignissima* ». Si les relations de justice dépendent d'une relation entre les natures des choses, les questions concernant la vie humaine ne peuvent pas tenir compte seulement de la fonction de la personne dans le tout mais aussi de sa nature propre, M. Villey opérant, me semble-t-il, une dissociation trop marquée entre droit et ontologie, avec une tendance d'une part à opposer une approche classique du droit à une conception plus nominaliste de la foi et de la loi morale, et d'autre part, à une approche plus aristotélicienne que thomiste qui s'intéresse aux phénomènes et néglige la dimension ontologique. Le fond du problème est en fait, me semble-t-il, non point que la modernité ancre les droits dans la nature de l'homme, mais davantage la définition-même de cette nature : cette nature est-elle « rationnalisable *a priori* » ? L'homme possède-t-il tout simplement une nature ? ou bien, cette nature humaine est-elle enracinée concrètement et culturellement, inscrite dans un ordre social qui la dépasse tout en la respectant, et enfin, tendue vers une fin qu'elle ne s'est pas donnée ?

⁶⁹ Cité in T. DUTOUR, *Le Royaume de France au XIII^e s.*, cours donné à l'ICES, année 2017/2018.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

elle l'ancienneté et le bon sens (on ne conserve que les coutumes qui fonctionnent) et qui bénéficie du lent effort purificateur de l'évangélisation. L'important n'est en effet pas la loi mais l'éducation, en amont, de la personne et de la société, éducation qui n'est pas du domaine du Prince, mais de l'Église. D'où les relations de coopération étroite du pouvoir et du religieux, dans l'atmosphère de distinction où le roi reconnaît un ordre qui le précède. En somme, le pouvoir ne voit aucun intérêt à légiférer sur ce qui est du ressort des coutumes, sur ce qui est sécrété « à la base » et non imposé d'en haut. L'État respecte un « ordre » sécrété par la société antérieurement à son action dans le respect du principe de subsidiarité. C'est là, pour St Thomas d'Aquin, le rôle du Prince, être arbitre des relations pour rendre la justice c'est-à-dire, rendre à chacun selon son dû, et être garant du bien commun. Tel est le sens du serment du sacre où le roi s'engage à être le protecteur des veuves et de l'orphelin, à protéger l'Église... La légitimité du prince vient de ce qu'il contribue au bien commun. Ainsi, on voit pendant la guerre de cent ans les assemblées des états reprocher au prince de ne pas être en mesure de garantir la paix et menacer de suspendre l'impôt... La légitimité du prince se mesure à la conformité de son action à l'ordre naturel et au bien commun. Dans cette même optique, la loi du roi ne peut pas aller contre la loi naturelle : l'Aquinate, dans un argument très célèbre ne dit pas qu'une loi contraire au bien commun est mauvaise mais tout simplement qu'elle n'est pas une loi.

Cependant, la conformité à l'ordre naturel n'est pas déterminisme. Au contraire, elle est liberté et diversité culturelle mais au sein d'un ensemble de valeurs fondamentales qui unifient le tout.

La France est donc foncièrement tendue vers une fin qui détermine la justice et la bonté des décisions politiques. L'intérêt de l'État qui justifie tout n'existe pas. Il s'agit d'une France des vertus, un être profondément moral, qui tend à cultiver les vertus⁷⁰. Être sujet du roi de France c'est tenir sa place

⁷⁰La communauté politique est loin de se résumer à l'État. Bien plus vaste, elle est pensée, au Moyen Âge, non seulement comme l'ensemble des sujets du Prince, mais surtout comme les liens d'amitié entre les membres de ce corps, unis vers une même fin le Bien Commun, dont l'État prend en charge la dimension temporelle à travers la fonction de la justice (le rôle de l'État médiéval est de réparer les déséquilibres

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

et exercer individuellement et collectivement les vertus au service de l'obtention du bien commun. (sans que cet exercice des vertus ne ressorte du domaine de l'État !) Les entorses à la justice existent, elles sont même fréquentes, mais elles ne sont pas justifiées, et il n'est pas rare, que, comme Louis VII, le souverain soit contraint de les expier, notamment par la croisade. La France elle-même, pécheresse et abandonnée de Dieu doit faire pénitence pour les manquements du souverain et des sujets. Souverain absolu, même sous l'Ancien Régime, le roi l'est bien moins qu'un député révolutionnaire, car ce premier n'est que le lieutenant de Dieu. S'il incarne sa nation, il n'en pas le représentant souverain comme le député pour qui la loi est souveraine. Dire dans une société médiévale que la loi est souveraine est un non-sens absolu qui témoigne que l'on a placé un instrument correctif (la loi) à la place de la fin (le bien), et que l'on a perdu les bonnes coutumes (il n'est pas besoin de légiférer sur des coutumes qui s'imposent d'elles-mêmes). Nous sommes là au cœur de la mutation qui s'opère entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. Dans le cadre d'une société finalisée, l'État n'est donc pas le seul acteur de l'ordre public et il sait respecter la place de chaque acteur au service du bien commun (L'État ne se mêle pas de l'éducation, par exemple...), en conformité avec le principe de subsidiarité.

La personne trouve quant à elle sa place en tant que membre d'un corps. En effet, cette unité politique fruit d'un héritage, et cette exigence de la conformité au droit naturel se doublent pour le corps social qu'est la France de la conviction, fortement influencée par la pensée chrétienne d'être inscrit dans un ordre à respecter et d'être lui-même un corps avec un ordre. Ce qui signifie que la société médiévale, qui n'hésite pas à se penser avec une identité reçue, ne se coupe pas pour autant du reste du monde, car point n'est besoin d'un cosmopolitisme qui renie les frontières pour développer une

introduits par l'injustice, à partir de la notion d'un ordre naturel à retrouver et respecter) cette dimension temporelle du bien commun ne comprend pas seulement les biens matériels mais aussi spirituels, et est ordonnée à la fin surnaturelle. Ce lien d'amitié qui constitue la communauté politique est en effet à la fois lien à la terre, qui nous nourrit et nous ancre dans une lignée, gratitude et reconnaissance pour l'héritage qui a été transmis par nos pères, dans lequel nous avons grandi et été éduqués. C'est dire si la dimension spirituelle n'est pas absente du sentiment que nous appellerons abusivement au Moyen Âge de « national ».

forte conscience d'appartenir à un tout plus vaste que la nation, même si la pensée médiévale, parce qu'elle hiérarchise les fins, n'en gomme pas les spécificités nationales et la piété due à son pays.

3. La Nation pensée comme un corps dans un tout : unité et diversité, antidotes au nationalisme impérialiste.

En effet, la nation médiévale ne se pense pas hors d'un ordre qui la dépasse, c'est dire qu'elle ne se pense pas d'une part, hors d'une tension vers Dieu et d'autre part hors d'une insertion dans le tout plus vaste de l'Occident chrétien.

a. Identité de l'Occident chrétien et affirmation des particularismes des nations : une Nation insérée dans un ordre chrétien : la France dans le tout de l'Église

Le mot « *patria* » jusqu'aux XII-XIII^es. désigne avant tout la patrie céleste, ce qui témoigne de l'ordination du royaume vers Dieu et vers un royaume céleste, par opposition au *status viae* d'ici-bas. Les débuts de la réflexion sur le pouvoir royal, effort qui tente de penser le royaume de France en lui-même et au sein de l'Occident sont profondément liés à la réflexion sur l'Église. La France n'est pensée que comme une partie de l'Église et de l'Occident chrétien. Et ce, comme nous l'avons déjà évoqué, tout en reconnaissant toujours la distinction des organes temporels et spirituels, même dans les moments de tensions, récurrents, avec la papauté. Malgré cette distinction, la réflexion sur le royaume de France et sa nature s'est développée en empruntant beaucoup à la façon dont l'Église se pense elle-même comme corps mystique. De Charlemagne aux successeurs de Louis le Pieux, les clercs voyaient dans l'unicité de l'empire carolingien le pendant de l'unicité de l'Église catholique. Puis, la dislocation progressive de cet empire, la réduction du royaume à la France des quatre fleuves et enfin l'affirmation progressive des spécificités de chaque royaume⁷¹ au sein de l'unité de

⁷¹ Ce n'est que progressivement que s'affirment les spécificités nationales (il faut par exemple attendre la guerre de Cent ans pour que le français cesse d'être la langue de la cour d'Angleterre, et pour cause...)

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

l'Occident chrétien conduit à penser la France comme un corps distinct dans le tout de l'Église.

Inscrit dans un tout plus vaste, le Royaume l'est en effet. Depuis la renaissance carolingienne et jusqu'au XIII^e-XIV^es., les intellectuels sont plus européens que nationaux. L'itinéraire d'un Saint Thomas d'Aquin le prouve, lui qui est passé par tous les grands centres intellectuels d'Europe... ou bien d'un Charlemagne qui rencontre Alcuin (lui-même anglo-saxon) à Pavie... La culture est l'affaire de moines, puis de clercs, puis d'universitaires européens que rassemble la conscience d'appartenir à une même chrétienté dont le fond commun est le christianisme, l'héritage grec et romain, ainsi que l'apport germanique. La grande fracture se manifeste avec la révolte de Luther qui, scindant en deux l'Occident chrétien met fin à cette conscience commune⁷².

L'homme du Moyen Âge se pense comme appartenant à une lignée, à un héritage, à une civilisation qui n'est pas inventée ex nihilo mais reçue, et à un ensemble plus vaste que la nation. Sur ce substrat se greffent des spécificités propres qui conduisent à penser, progressivement, chaque État comme générateur d'une conscience commune⁷³. Ici, nous devons distinguer entre les spécificités concrètes d'une culture (langues, coutumes, usages...) et le noyau idéologique ou philosophique sur lequel ces coutumes se greffent et qu'elles manifestent, ce noyau comprenant l'ensemble des conceptions philosophiques conduisant à penser l'homme, la société, etc. Alors qu'aujourd'hui, nous vivons dans une France culturellement uniforme mais dont le noyau idéologique, à force d'être relativiste, devient inconsistant, le Moyen Âge vit en revanche dans un contexte où les coutumes sont diverses, mais le noyau est commun, ce qui permet une forte identité et n'empêche ni les spécificités nationales, ni régionales. Ce noyau unificateur et respectueux des différences est, entre autres, essentiellement le christianisme et sa capacité d'inculturation :

⁷² Ce qui n'empêche pas des alliances politiques en fonction des intérêts du moment, fort décriées par ailleurs, entre princes catholiques et protestants, comme c'est aussi le cas avec les Turcs.

⁷³ Bien que dans un cadre féodal où les hommes sont davantage en contact avec les échelons inférieurs du pouvoir qu'avec le roi de France, d'où le respect de celui-ci pour les coutumes propres.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

La diffusion de la foi dans le continent a favorisé la formation des différents peuples européens mettant en eux les différents germes de cultures aux caractéristiques diverses mais reliées entre elles par un patrimoine de valeurs communes, celles qui étaient enracinées précisément dans l'Évangile. Ainsi, le pluralisme des cultures nationales s'était développé sur la base d'une plateforme de valeurs partagées par le continent tout entier. [...] L'Europe a continué à vivre l'unité des valeurs fondatrices dans le pluralisme des cultures nationales. En disant que l'évangélisation a apporté une contribution fondamentale à la formation de l'Europe, nous n'entendons pas sous évaluer l'influence du monde classique. Dans son action évangélisatrice, l'Église a assumé en son sein et a modulé en des formes nouvelles le patrimoine culturel qui la précédait. Tout d'abord l'héritage d'Athènes et de Rome, et également, par la suite, celui des peuples qu'elle rencontrait peu à peu dans son expansion sur le continent. Dans l'évangélisation de l'Europe, qui garantissait une certaine unité culturelle du monde latin en Occident, et du monde byzantin en Orient, l'Église avançait en appliquant les critères de ce qu'on qualifie aujourd'hui d'inculturation.⁷⁴

Contrairement à la conception révolutionnaire qui érige la France au-dessus des autres nations comme porteuse des lumières de la civilisation à répandre dans le monde, le royaume de France médiéval, ne se pense donc pas du tout en opposition (malgré des tensions récurrentes) avec le reste de l'Occident⁷⁵. Le discours national et la valeur nation au Moyen Âge n'ont pas l'impérialisme et l'absolutisme qu'elles peuvent avoir au XIX^es. sous la III^e république⁷⁶. Il existe en outre une hiérarchie des valeurs, au premier rang desquelles se trouve le service de Dieu. Puis se trouve l'amour que l'on doit à sa famille⁷⁷. Puis, vient l'amour dû à tout homme et surtout à tout chrétien, au-dessus de l'amour du pays. Le roi et son peuple ont des devoirs envers la

⁷⁴ SAINT JEAN-PAUL II, *op. cit.*, p.113-ss.

⁷⁵ Ce qui répond parfaitement à la conviction de St Jean-Paul II, in *Mémoire et identité*, *op. cit.*, pp.85-86 : « Naturellement, un risque devra être absolument évité : que la fonction irremplaçable de la nation dégénère en nationalisme. [...] Comment se libérer d'un tel péril ? Je pense que la manière la plus appropriée est le patriotisme. La caractéristique du nationalisme est en effet de ne reconnaître et de ne rechercher que le bien de sa propre nation, sans tenir compte des droits des autres. À l'inverse, le patriotisme en tant qu'amour pour sa patrie reconnaît à toutes les autres nations des droits égaux à ceux qui sont revendiqués pour sa patrie et il constitue la voie vers un amour social ordonné. »

⁷⁶ C. BEAUNE, *op. cit.*, p. 349.

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

chrétienté plus qu'envers la nation. Enfin, les attachements régionaux se trouvent au-dessous de l'attachement national⁷⁸. Cette hiérarchie des fins, fait de la pensée médiévale un modèle d'équilibre. Être sujet du royaume de France, c'est partager une identité qui ne se pense pas en terme exclusif

b. Une société pensée en elle-même comme un corps à l'image de l'Église et la place de chaque membre dans le tout

La pensée chrétienne irrigue aussi la réflexion sur le royaume comme un tout distinct en lui-même au sein de l'Occident. Dès le XII^es. Jean de Salisbury, suivi par Vincent de Beauvais⁷⁹ (XIII^es.) pense le royaume comme un « *corpus rei publicae* ». La *Res Publica* (c'est-à-dire le corps social) est décrite comme un corps humain dont toutes les composantes dépendent les unes des autres et dont le prince est la tête. Le prince est désormais pensé non seulement comme une puissance dans l'Église mais comme une puissance dans un corps qui a lui-même une identité et une spécificité propre. Jusqu'à présent, l'atmosphère générale était plutôt à l'histoire de l'Église, désormais, on s'intéresse à la spécificité française, comme en témoigne l'engouement croissant, à partir du XII^es. pour l'écriture de l'histoire de France⁸⁰.

Pensée comme un corps, la société ne saurait se penser comme une juxtaposition d'égaux. Constitué des trois ordres⁸¹, elle est un corps dans

⁷⁷ Notons ici la priorité de la famille. Il y a là beaucoup à méditer sur la prudence médiévale et sur la témérité des totalitarismes et des régimes libéraux qui se construisent en détruisant la cellule familiale.

⁷⁸ C. BEAUNE, *op. cit.*, p. 349.

⁷⁹ Cf. F. SAINT-BONNET, Y. SASSIER, *Histoire des institutions avant 1789*, Paris, Montchrestien, 2004.

⁸⁰ Ce même Vincent de Beauvais est l'un des premiers à écrire l'histoire de France comme un *continuum* de Clovis à St Louis pour l'instruction des princes, intérêt relayé par les chroniques de France de l'abbaye de St Denis. Certes, dès St Grégoire de Tours, on écrit une vie des Francs, mais celle-ci s'inscrivait dans une perspective plus large de l'histoire du salut.

⁸¹ Ceux qui prient, qui se battent, qui travaillent. Ces ordres ne se pensent pas en termes de « degré » de dignité ontologique mais d'une différence de fonctions et de mérites, chacun étant « privilégié » c'est-à-dire jouissant de « lois particulières » « *leges privatae* ». Par ailleurs, les ordres possèdent des frontières poreuses. Rien à

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

lequel chaque membre a une fonction différente. Ainsi, chacun a dans ce corps, une place propre, liée à des privilèges qui découlent de la *dignitas* (la fonction) occupée. Inséré dans un ordre, l'homme du Moyen Âge ne se saisit que dans une famille, une corporation, au sein d'un étroit faisceau de relations. Pour qui considère l'homme comme un « animal politique » cela ne présente rien d'étouffant⁸². À la même période, Gilles de Rome apporte, à rebours d'une atmosphère où domine une pensée plus dépendante de l'augustinisme politique, la conception que la société politique et le pouvoir sont des réalités naturelles, liées à la sociabilité naturelle de l'homme et non aux conséquences du péché originel. Personne et société ne s'opposent pas, elles convergent. L'amour de la nation est alors un « naturel amour ». La personne et sa nature humaine ne se comprennent pas hors d'un ordre dont elle est une partie, une partie qui possède une dignité suréminente, certes, mais une partie qui ne s'érige pas au-dessus du tout dans lequel elle trouve la place qui est la sienne en fonction de ses mérites. Dans ce cadre, le devoir de piété (*pietas*)⁸³ envers la France est un sentiment de gratitude à la fois envers Dieu, puis envers ceux qui nous ont précédés et ont transmis une éducation, et envers les vivants qui l'entourent et qui forment avec lui la communauté

voir avec des castes.

⁸² Je ne suis pas sûre que notre individualisme soit vraiment plus épanouissant. À vrai dire, il est étonnant de voir que la philosophie du XX^e est revenue, comme par un phénomène de reflux, sur l'individualisme qui consiste à ne penser l'homme qu'en lui-même et délié de ses relations. Malheureusement, ce retour de balance s'est opéré au prix de l'oubli de la dimension substantielle de la personne. D'où la bouffée d'air frais que constitue un essai tel que *Personne et Acte*, (Karol Wojtyła), qui réconcilie substance et relation en considérant que la personne ne se réalise pleinement dans son être que dans le don et la relation, qui supposent l'auto-possession. Malheureusement, son analyse reste cantonnée au plan de la morale, le philosophe polonais n'ayant pas eu la possibilité d'achever son œuvre pour appliquer sa méthode à l'analyse de l'homme en société.

⁸³ Sur la *pietas*, le sentiment de vénération dû aux parents, et par là, à la patrie : SAINT JEAN-PAUL II, *Mémoire et identité*, *op. cit.* p.82-ss ; *Sum. Th.* IIa IIae qu. 101. Rappelons la définition de la patrie de St Thomas (celui-ci qualifie le sentiment que l'on doit à la patrie de « piété » en vertu de la justice) : « le lieu de la naissance et de l'éducation, le culte des concitoyens et des amis de la patrie » *Sum Th*, IIa IIae, qu.101 art. 1.

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

politique⁸⁴. C'est le sentiment d'un homme débiteur et non pas revendicateur de droits arbitraires et autocentrés, et pourtant d'un homme considéré à la fois dans ses relations et dans sa dignité irremplaçable. C'est un sentiment d'appartenance à une même communauté, une communauté qui est naturelle et reçue, même si, bien sûr dans ce cadre, nous posons des actes de volonté pour construire le corps auquel nous participons, (tout comme par le fait de se marier nous entrons dans un cadre naturel voulu par Dieu mariage d'un homme et d'une femme, etc. même si, dans ce cadre, nous posons des actes libres : choix du conjoint, choix dans l'éducation...). La conformité à l'ordre naturel n'est pas déterminisme, au contraire, elle est liberté et diversité culturelle au sein d'un ensemble de valeurs fondamentales qui unifient le tout. La diversité, au Moyen Âge est partout présente, bien loin de notre uniformité contemporaine : réalités régionales, seigneuriales, langues, coutumes différentes... Mais celles-ci ne se fondent pas hors d'un ordre chrétien fondement de la société qui en oriente la nature.

c. La place de l'étranger dans ce corps

Dans ce contexte d'une société vue comme « corps », le souci principal n'est pas, en effet, la « nationalité », mais la place occupée dans le corps social. Être habitant, c'est, avant même d'habiter sur une terre et de remplir les obligations relevant de l'appartenance à une communauté, être un homme de confiance. Ainsi, une ordonnance de Saint Omer de 1319 stipule : « Tous les valets oisifs qui ne savent pas leur métier, qu'ils vident avant trois jours.⁸⁵ » et ce, qu'ils soient étrangers ou qu'ils aient la naturalité... L'essentiel est, en fait, la place remplie dans la société et la confiance que l'on peut accorder. Ainsi, sous St Louis, le connétable (chef des armées) est du Hainaut (donc non originaire du royaume de France) tandis que sous Charles VII, il est écossais (l'armée qui reconquiert la France est constituée de 6 000 écossais, ennemis héréditaires de l'anglais...). Il leur est impensable de rejeter un

⁸⁴ « L'homme est constitué débiteur à des titres différents vis-à-vis d'autres personnes selon les différents degrés de perfection qu'elles possèdent et des bienfaits différents qu'elle en a reçus. À ce double point de vue, Dieu occupe la première place. Mais ce titre convient secondairement à nos parents et à notre patrie dont nous avons reçu la vie et l'éducation » *Sum. Th.*, IIaIIae, qu.101 art. 1.

⁸⁵ Cité in T. DUTOUR, *op. cit.*

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

homme de valeur, appartenant comme eux à l'horizon d'un monde chrétien, et qui en partage les mêmes idéaux. La pensée chevaleresque ne réduit pas à néant l'image de son ennemi, surtout s'il est chrétien. Cela n'exclut pas des massacres ou des sentiments de xénophobie, c'est un fait, et les français durant la guerre de Cent ans ont du mal à se réjouir à l'idée de retrouver des Anglais au Ciel, mais ces massacres ou des sentiments guère charitables ne sont pas justifiés par des campagnes diffamatoires et idéologiques contre l'ennemi comme celles qui ont pu se développer pendant les temps modernes. Nous reviendrons sur la conception que les révolutionnaires portent sur leurs ennemis, mais nous pouvons évoquer d'ores et déjà l'image dépréciative de l'Allemand pendant la 1^e Guerre Mondiale.

De plus, les émeutes contre des « étrangers » ne le sont pas pour des raisons de nationalité, mais pour des raisons de mœurs ou de façon d'être « estrange » (ce qui signifie que l'étranger doit s'adapter aux coutumes du pays dans lequel il s'installe pour ne pas être rejeté comme « estrange ! »). Ceci vaut bien entendu pour des « étrangers » chrétiens, puisque les seuls non chrétiens à vivre sur le territoire du royaume sont les juifs, qui ne sont pas considérés comme appartenant au royaume, et possèdent leurs propres juridictions et tribunaux. Par ailleurs, notons que le seul culte public autorisé est le culte catholique, ce qui ne signifie pas pour autant que l'État s'immisce dans les affaires de conscience.

Quant aux relations avec les musulmans, même si l'on possède des expériences d'inculturation intéressante des Francs nés dans les États latins de Terre Sainte (les *pullani*), chrétiens orientalisés et possédant une culture tout à fait propre, ainsi que des échanges culturels sporadiques, on sait que ces relations ne furent pas un long fleuve tranquille. Ceci n'empêche pas de considérer les musulmans comme des êtres humains, voir même d'accorder à certains d'entre eux une véritable estime. C'est le cas pour Saladin, dont la noblesse d'âme est louée par la littérature occidentale. Il serait toutefois impensable pour un habitant du Moyen Âge de tolérer la prolifération de mahométans dans un ordre chrétien que ceux-ci mettraient en péril. Non point que soit à craindre une féconde confrontation des cultures, mais, au-delà de ces spécificités secondaires, et de la beauté de certaines traditions orientales, le noyau idéologique de l'islam est sur de nombreux points en

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

contradiction avec celui du christianisme notamment en ce qui concerne des points aussi cruciaux que la nature de l'homme, la vision de la société, l'incompréhension par l'islam de la relation du temporel et du spirituel sans fusion ni séparation, l'absence de conceptualisation d'un ordre naturel et donc de l'autonomie du temporel⁸⁶. Il existe donc un réel problème pour penser l'intégration d'une population musulmane nombreuse dans un pays catholique⁸⁷. L'identité française suppose en effet comme élément fondamental le christianisme sans s'y réduire pour autant.

⁸⁶ La différence ne fait pas peur. Mais, quitte à intégrer, pourquoi ne pas d'abord intégrer les personnes trisomiques et les vieillards, traqués par notre culture de la standardisation, eux qui ne présentent aucun danger pour l'harmonie du tout, avant de tenter de penser l'intégration de ceux qui provoquent de réelles difficultés ?

⁸⁷ Nous n'envisageons pas ici les cas individuels. Si, au Moyen Âge, l'insertion de non chrétiens est impensable car impossible culturellement, cela ne signifie pas que des non chrétiens ne puissent aujourd'hui être Français, mais ils doivent pour cela adhérer aux valeurs qui ont servi de fondement à la culture française et partager une cette « piété », ce sentiment de gratitude pour ceux qui les ont précédés sur cette terre de France et leur ont légué un héritage. En revanche, cette conception de l'identité suppose que les catholiques demeurent majoritaires et fervents (sinon, les idées se chosifient et se rationalisent hors de leur terreau, finissant par devenir ce que Chesterton appelle, à raison, « des idées chrétiennes devenues folles » : commandements sans la grâce, Vérité sans Amour, Dieu rationaliste et non plus personnel...), que l'État reconnaisse au catholicisme un statut propre fondé sur l'héritage reçu et sur le fait que cette religion, en pensant l'ordre naturel, n'impose pas une conception religieuse dans l'ordre juridique. Il n'y a à ma connaissance, que deux solutions pour intégrer une population musulmane nombreuse : soit, dans un pays de tradition catholique, leur conversion (qui ne ressort pas du domaine de l'État) et donc la purification de la culture qui l'accompagne, (notons que les milieux catholiques qui prônent l'accueil sans distinction ne sont globalement pas ceux qui œuvrent à la conversion des musulmans ! En revanche, ceux qui dialoguent sur le terrain avec les musulmans sont les premiers à tirer la sonnette d'alarme et voient avec acuité les problèmes concrets) soit, – et c'est ce qui se passe dans certains pays dont l'histoire a conduit une forte population chrétienne à coexister avec une population musulmane – un dialogue franc, adossé à un fort attachement à une identité chrétienne de la part des chrétiens pour pouvoir cohabiter avec une culture qui ne conçoit pas l'autonomie du temporel face au spirituel et pense en termes de rapports de force. Cela permet de comprendre que dans les pays où cohabitent chrétiens, musulmans et autres minorités, seule la présence de chrétiens permet de

Ceci est tout à fait essentiel et nous révèle le fossé qui nous sépare de l'atmosphère intellectuelle médiévale. Au Moyen Âge, la conscience commune, fondée sur la recherche d'un bien commun qui est non seulement matériel mais aussi spirituel, pousse à un plus grand réalisme. La société pensée comme un corps est vue comme finalisée vers la poursuite du bien commun et la défense de la vraie foi, tandis que, pour nous, modernes, qui avons perdu toute idée d'une identité du corps social et de la finalité de la société, il nous faut des garanties administratives ou biologiques pour une permanence du lien social, nous avons donc recours à des artifices : race, nationalité... Notons que tous les historiens admettent que les premières spéculations sur les origines des races viennent des Lumières.

II. Les conséquences d'une rupture : que devient la patrie sans christianisme ?

Étonnamment (mais est ce en fait si étonnant ?) la pensée des Lumières et la Révolution française se sont voulues à la fois affranchissement du christianisme et redéfinition du concept de Patrie. Que cela ait été un véritable affranchissement, voilà ce qui nous semble douteux. Toutefois cette concomitance des deux effets relève d'une même démarche : un refus de la filiation et de l'héritage au service d'une redéfinition de la nature humaine qui reste (au moins jusqu'au Xx^es.) une nature objective, mais qui ne se pense plus à partir de l'observation du réel, ne s'inscrit plus dans un ordre et qui rejette l'idée d'une fin. La reconnaissance du Dieu chrétien par l'intelligence était liée à l'existence d'une création qui manifeste, par analogie, la sagesse de son auteur : c'est, dans le domaine social, la reconnaissance d'un ordre naturel (en rien déterministe) qui s'impose à l'intelligence de l'homme. S'affranchir de Dieu a donc de graves conséquences, l'une d'entre elles est de vouloir faire de l'homme le constructeur, par sa volonté libre, de l'ordre social. Rien d'étonnant que trois siècles plus tard, le même mécanisme continue et fasse de l'homme le constructeur de sa propre nature, et dans le même temps que l'on rejette toute notion d'identité de la société, puisque si celle-ci est construite, elle est donc relative, et pourquoi serait-elle indispensable ?

maintenir un équilibre.

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

Ce mouvement, initié par le développement du matérialisme et de l'individualisme (1) vise à reconstruire et redéfinir le corps social à mesure purement humaine (2). Pour cela, il remplace le ferment d'unité qu'était le christianisme par des éléments accessoires et donc éphémères (3). Notons tout d'abord que ce mouvement ne naît pas au moment de la révolution. Il prend naissance dès le XVI^es. et s'impose à la fin du XVII^es.⁸⁸, mais la révolution avalise cette rupture, la radicalise et l'ancre dans les mentalités.

1. De l'impact du matérialisme et de l'individualisme au service du cosmopolitisme

a. La nature humaine repensée

L'avènement de l'humanisme et surtout, la Réforme protestante (XVI^e) puis le tournant cartésien (début XVII^e) ont profondément modifié les mentalités et la façon de penser l'insertion de la personne dans l'ordre politique, à partir d'une mutation dans la façon de comprendre la nature humaine elle-même⁸⁹. L'insistance sur le donné de conscience a conduit à exalter le sujet puis à séparer dans le sujet d'un côté l'âme pensante et de l'autre le corps caractérisé par l'étendue. Xavier Martin⁹⁰ a brillamment exposé les conséquences d'une telle séparation sur le cours de la Révolution française, et la réduction de la nature humaine qui s'ensuit. L'atmosphère intellectuelle du XVIII^es. est à la conception d'un *Homme-machine*, selon le titre de l'ouvrage de La Mettrie. « Nous sommes comme la nature nous a pétris, automates pensants faits pour aller un certain temps et puis c'est tout »⁹¹ affirme Voltaire qui pourtant demeure réticent aux conceptions purement matérialistes. Mais les présupposés ont pénétré partout : plus de finalité qui ne soit pas construite par l'homme, plus de dignité suréminente d'une personne créée par Dieu pour revenir à Dieu. Sa dignité, l'homme ne la reçoit plus, il en est la source. Cependant, et c'est un paradoxe, en parallèle de l'exaltation de la raison affranchie de Dieu, la connaissance en vient à se

⁸⁸ P. HAZARD, *La crise de la conscience européenne 1680 1715*, Paris, Boivin, 1985 démontre que la rupture est consommée à la fin du règne de Louis XIV, dans la deuxième moitié du XVII^e.

⁸⁹ X. MARTIN, *Nature humaine et révolution française*, DMM, Paris 1994.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Au duc de Richelieu, 31 aout 1751, in VOLTAIRE, *Corr.* t.3, p. 473.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

réduire au sensualisme, à n'être que la conséquence des impressions reçues par les sens : « Nous sommes uniquement ce que nous font les objets qui nous environnent »⁹². C'est dans cette atmosphère que se développe la pensée de la plupart des grands penseurs du XVIII^e, dont J.J. Rousseau, qui en conclut : « chacun songe à son intérêt, personne au bien commun »⁹³ et donc « on ne peut faire agir les hommes que par leur intérêt »⁹⁴.

Dès lors, la société cesse d'être un corps pour devenir elle aussi une grande machine que des horlogers pourront régler au mieux pour le bonheur de tous. À cet égard, il est intéressant de noter que de 1789 à 1880, c'est-à-dire en un siècle, la France a connu pas moins de 10 constitutions... alors que la monarchie avait fonctionné 1 000 ans sans constitution écrite mais dans le respect de lois coutumières... Ce fait est révélateur : lorsque des dysfonctionnements apparaissent (et quels dysfonctionnements... terreur, ruine économique...), le problème ne peut pas venir d'une idéologie défailante, il vient forcément d'un mauvais réglage dans les rouages juridiques de la constitution. Qu'à cela ne tienne ! On en réécrit une autre⁹⁵ ! Le corps social n'est plus qu'une machine, dont nous écrivons nous-mêmes, a priori, le mode d'emploi, nous libérant des traditions étouffantes et ancestrales... Et Jean de Viguerie de noter avec justesse que les révolutionnaires s'étonneront de voir la machine saigner...

b. Une révolution de la notion de bien commun

Le Bien commun, qui comprend la communion de tous dans des valeurs spirituelles en vient à pâlir il se réduit de plus en plus soit à l'exaltation de l'intérêt de l'État (c'est l'émergence de la Monarchie absolue), soit à une exaltation de la liberté de l'homme qui se retrouve alors en opposition avec cet État dominateur. Le virage du XVI^e s est à cet égard fort éclairant : jusque-là, on parlait de « Bien Commun », ou de « Commun Pourfit ». Dès lors, avec la croissance de l'État, mais aussi la nécessaire réaction face aux

⁹² HELVETIUS, *De l'Esprit*, p. 539.

⁹³ *Nouvelle Héloïse* p. 99.

⁹⁴ *Gouvernement de Pologne* p. 1005.

⁹⁵ Sieyès, le grand homme de la Révolution était réputé avoir son pigeonier « rempli de constitutions toutes faites ».

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

attaques contre la personne royale (régicide d'Henri IV), le bien Commun devient intérêt général puis « intérêt de l'État ». Petit à petit se perd la dimension spirituelle du Bien Commun, pour une prédominance de plus en plus nette de la dimension matérielle : de bien (qui possède un caractère objectif) on parle dès lors d'intérêt⁹⁶, et dans le même mouvement, s'observe la réduction du bien de tous à celui de la majorité, ce qui est logique puisque si les biens spirituels ne sont pas divisibles, les biens matériels, eux, le sont, et ne peuvent que plus difficilement profiter à tous. Le bien se réduit dès lors à un bien matériel, ou du moins à un bien qui se réduit à l'utile ou au confort. La Patrie des libertins du XVII^e, c'est « partout où on est bien »⁹⁷. « Ne scavez vous pas qu'on a toujours dit que la Patrie d'un homme de bon esprit estoit partout où il pouvoit vivre commodément et à son aise. ⁹⁸ » La douce France des terroirs est dès lors coupée de la France des vertus. Elle devient une France de propriétaire : la patrie devient le sol qu'on possède tout autant que le sol que l'on reçoit. Rien d'étonnant alors, si la révolution de 1789 n'accorde le suffrage qu'aux propriétaires. Ils sont seuls les véritables citoyens, aptes à s'occuper avec fruit des destinées de la nation. De débiteur, le français en vient à devenir propriétaire, à affirmer son droit à la jouissance.

On pense désormais en terme non plus de fins subordonnées et hiérarchisées mais en termes de conflits d'intérêts et de liberté. Là où la pensée médiévale voyait convergence des fins, la pensée moderne voit conflits. Certes, le conflit n'a jamais été absent des conceptions classiques, mais il restait une anomalie à réparer par la justice. Dans la pensée moderne le conflit, et par là l'équilibre des pouvoirs et des intérêts devient le fondement.

c. Une société d'égaux

Enfin, la grande idole commence à poindre. Au nom de l'égalité, que ne ferait-on ? Il s'agit dès lors, au nom de l'égalité, de détacher l'homme d'un

⁹⁶ SAINT JEAN-PAUL II, *op. cit.*, analyse lumineuse et très accessible sur ce tournant utilitariste.

⁹⁷ Seconde partie du *dictionnaire françois tiré de l'usage et des meilleurs auteurs de la langue* par P. RICHELET, seconde édition, Lyon 1681, p. 138.

⁹⁸ LA MOTHE LE VAYEUR, *De la patrie et des estrangers*, A Paris chez Augustin Coubé 3^e édition, 1662, t. 2, p. 29.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

corps social jugé étouffant. Il est vrai que les structures féodales, vieilles, ne répondaient plus aux besoins d'une société en mutation. Cependant, avec la fin des structures féodales, c'est une véritable tornade plus qu'un vent de liberté qui s'engouffre : suppression des jurandes, maîtrise et corporations (qui va laisser tout le XIX^es. l'ouvrier démuné face à la pression patronale), loi Vidal-Naquet sur le divorce... Il s'agit de faire de la société non plus un corps mais une juxtaposition d'individus enfin égaux, détachés d'une Tradition étouffante, de corps sociaux, de la famille... voir même d'une Nation qui restreint leurs horizons : le but est le cosmopolitisme.

Anaxagore montrait le Ciel du bout du doigt quand on lui demandait où estoit sa patrie. Diogène répondit qu'il estoit cosmopolite ou citoyen du monde sur une semblable question⁹⁹

« L'amour de la patrie est une passion rarement fine et ingénieuse ». ¹⁰⁰

C'est aussi de cette façon que le voit la *lyre maçonne* :

Aucun pays n'est étranger
Pour la maçonnerie
Un frère n'est plus qu'un voyageur,
Le monde est sa patrie. ¹⁰¹

Et c'est là, peut être le plus grand des paradoxes de la Révolution. Afin de faire advenir le monde au cosmopolitisme si désiré, c'est-à-dire une société mondiale d'individus détachés les uns des autres comme de Dieu (donc totalement libres), il faudra se servir de la Patrie comme d'un instrument, un instrument tout puissant parce que dépositaires des promesses d'affranchissement et de civilisation que porte en elle la philosophie des Lumières. Rousseau remarque : « la vie du citoyen à l'état de société n'est plus seulement un bienfait de la nature mais un don conditionnel de l'État. »¹⁰²

La Patrie, c'est désormais la Patrie des droits de l'homme, ceux de 1789, c'est-à-dire les droits d'un homme-individu qui se coupe de tout ordre

⁹⁹ LA MOTHE LE VAYEUR, *De la patrie et des estrangers, op. cit.*, p. 28.

¹⁰⁰ *Dictionnaire de Trévoux*, édition de 174, article « Patrie ».

¹⁰¹ *La lyre maçonne ou recueil de chansons des francs maçons*, La Haye, 1763.

¹⁰² ROUSSEAU, *Contrat Social*, t. II, chap 5, p. 376.

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

naturel, de toute référence au créateur et qui refuse de se penser comme tendu vers une fin qui lui est supérieure. C'est une Patrie à laquelle on adhère, en fonction de valeurs qui ne sont plus les vertus enracinées dans l'être (donc qui « précèdent » l'homme) mais l'idéal d'une libération du joug ancien en vue du cosmopolitisme. C'est une société construite et redéfinie, qui ne porte plus d'autre marque que celle de l'individu contemporain. Une société qui fait sienne le mot de Jean Jaurès : « l'humanité s'élève au-dessus d'elle-même sans autre point d'appui qu'elle-même¹⁰³ ».

2. Un corps social redéfini et construit : « régénérer et dénaturer l'homme »

Si la nature humaine peut être en grande partie réduite à être une machine pensante, et que le fonctionnement même de notre connaissance est de se laisser totalement déterminer par l'objet extérieur, alors, la société devient une grande machine qu'il convient de régler au mieux pour le bonheur de tous¹⁰⁴. Dès lors, il nous faut régénérer l'homme, il nous faut construire nous même notre corps social. C'est ici que prend place la réflexion antérieure, sur la notion de contrat social. Pour l'individualisme, l'homme n'est pas naturellement sociable : Pourquoi vivons-nous en société alors que nous sommes des individus autonomes et suffisants ? Pourquoi sommes nous sortis d'un état de nature dans lequel la société n'existe pas ? Les réponses diffèrent selon les auteurs, mais le résultat, lui, est le même¹⁰⁵ :

¹⁰³ Jean JAURÈS, *L'instruction morale à l'école* in *La dépêche* du 3 juin 1892.

¹⁰⁴ Et pour ce faire, il s'agit de marquer les individus par des impressions, d'où le culte des grandes fêtes révolutionnaires et une nouvelle pédagogie admirablement étudiées par Mona OZOUF, *L'homme régénéré, essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard 1989.

¹⁰⁵ Nous n'ignorons pas la différence entre le contrat social dit « hobbesien », totalisant et le contrat « lockien » libéral. Mais, malgré des différences fondamentales en termes de sauvegarde de la liberté humaine, les présupposés restent les mêmes, à savoir un être humain qui n'est pas naturellement social et la conviction qu'il n'existe pas d'ordre naturel connaissable et donc que nous sommes la source des règles de la société. L'application de ces deux visions du contrat social se sont succédées et nous vivons aujourd'hui dans une société qui en exalte la version libérale, certes, plus « confortable » que sa version totalitaire mais dont le relativisme demeure ravageur. Il est en outre étonnant de constater que nos contemporains ne parviennent pas à

les hommes ont contracté un pacte pour vivre en société ou pour donner naissance à l'État, par ce contrat ils ont délégué à l'État tout ou partie de leurs droits : dès lors, chaque génération construit la société à laquelle elle participe, et la loi devient souveraine parce qu'elle est l'expression de la volonté générale. Assez naturellement alors, les bonnes institutions sociales sont celles qui « savent le mieux dénaturer l'homme »¹⁰⁶. Disparue, l'exigence médiévale de la conformité de la loi à la loi naturelle et à la justice. Dans le meilleur des cas, ces deux notions ne sont pas niées mais déclarées inconnaissables par la raison humaine. Dorénavant, plus rien n'existe au-dessus de la Patrie, et celle-ci ne s'inscrit plus dans le tout plus vaste d'un Occident chrétien au sein duquel elle doit respecter la justice dans les relations entre les États. Au contraire, dépositaire d'une mission universelle, elle s'élève au-dessus de tous ces pauvres États à libérer et à affranchir eux aussi¹⁰⁷.

Quant aux membres du corps social, nul multiculturalisme et nulle contestation n'est à l'ordre du jour : L'incompréhension des révolutionnaires devant la révolte vendéenne n'est pas feinte : il y a chez eux une véritable stupéfaction : pourquoi ces hommes s'opposent-ils au contrat social, à la marche au bonheur et à la liberté ? D'où la réaction, brutale : il ne peut s'agir d'hommes puisqu'ils refusent le contrat social. « Après une Révolution aussi complète que la nôtre, les hommes d'âge mûrs se trouvent, la plupart[comprendre ceux qui ne comprennent pas cette révolution]être

imaginer d'autres alternatives politiques au duel socialisme/libéralisme, preuve que les présupposés communs des deux options ont si profondément pénétré la réflexion actuelle qu'on peine à imaginer un corps social qui puisse se fonder sur d'autres prémisses.

¹⁰⁶ J.J. ROUSSEAU, *Émile*, L. I, p. 39 cité in X. MARTIN, *op. cit.* p. 76 note 189.

¹⁰⁷ C'est le cas pour la France révolutionnaire dont le modèle politique est plus le contrat social « hobbesien » totalisant que libéral, mais aussi, paradoxalement, des États-Unis d'Amérique, dont le libéralisme politique est on ne peut plus incontestable, à partir de la seconde moitié du XIX^es. malgré d'évidentes fluctuations de doctrine. L'impérialisme peut être en effet « armé » tout comme économique ou « intellectuel ». Dans ce dernier cas, sans même recourir aux armes, dès sa fondation, des penseurs voient ce pays comme un modèle de civilisation au rayonnement nécessaire : Nouvelle Terre Promise, phare d'une nouvelle aire de liberté.

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

devenus de grands enfants, sans intelligence de ce qui les entoure »¹⁰⁸. L'homme médiéval avait conscience que son ennemi, l'Anglais par exemple, chrétien comme lui était lui aussi tout aussi homme et donc appelé au Ciel. Désormais, la déficience de la raison fait de ces pauvres retardés des sous-hommes. Le vocabulaire utilisé lors de la répression vendéenne est en ce sens éloquent. Enfants, esclaves, voir même grands singes qui mettent en péril la grande œuvre d'affranchissement, il convient de prendre les grands moyens... Cela explique aussi que Robespierre se soit prononcé contre la peine de mort dans le code civil alors qu'il n'a pas hésité à faire fonctionner abondamment la guillotine : pour qui contrevient aux lois, dans le cadre du contrat social, il peut y avoir miséricorde. Mais comment être miséricordieux envers celui qui s'oppose au principe du contrat social en lui-même ? La France, dès lors, ce sont des idéaux, et qui s'y oppose n'est plus digne de vivre. La majorité fait le contrat social. La minorité doit y acquiescer, pour son bien, qu'elle le sache ou pas.

Désormais, la machine révolutionnaire est en marche, et l'expansion ne s'arrête plus. Les révolutionnaires déferlent sur l'Europe : 1792-1793, 1795, empire napoléonien, puis expansion coloniale... L'expansion est nécessaire à la nouvelle idéologie : apporter la lumière aux « races inférieures » ! Lorsque cette expansion est stoppée, (c'est-à-dire lors de la décolonisation : Indochine 1954, Algérie 1962), ce tournant marque en même temps l'abandon de toute notion de patrie, pour se tourner vers un cosmopolitisme moins suspect de colonialisme et tout aussi conforme aux vœux de la grande révolution. L'ampleur des guerres et des pertes provoque en effet un sentiment d'écoeurement : si c'est cela la patrie, ne vaudrait-il pas mieux n'en n'avoir point et vivre en frères ? D'autant plus que l'hyper-croissance de l'État ayant tué toute solidarité envers mon prochain au bénéfice d'un État-providence, l'idée du primat de la charité pour ceux qui sont proches devient inaudible. L'idée que le bien commun est nécessaire au bien de chaque personne devient incompréhensible. La personne se pense alors coupée de ses relations dans la revendication de droits arbitraires. Il semble aux modernes que, face à l'oppression de l'État, l'exaltation de la personne constitue le meilleur rempart. Mais parce que l'on conserve le présupposé qu'on ne peut faire converger le bien de la personne et celui de la société, on exalte les « droits

¹⁰⁸ 10 mai 1793, *Arch. Parl.* 1/64/424/2.

de l'homme » face aux empiétements de l'État. Or, il est surprenant de constater que la revendication théorique répétée de la dignité de l'homme s'accompagne de sa mise en lambeaux dans la pratique¹⁰⁹. De cette dégradation de la dignité concrète de la personne face au tout, on pourrait penser qu'au moins l'unité de la société en sortirait renforcée. Ce n'est pas le cas. Nous avons perdu « le beurre et l'argent du beurre ». C'est dire combien les deux facettes du vrai respect de la dignité ontologique de la personne et de l'unité de la société sont liées. Or, l'identité du corps social n'existant plus, il paraît dès lors cruel de sacrifier sur l'autel du bien commun d'une nation le soulagement des misères de toute la terre. Les horreurs de la toute puissance de la nation et de la négation de toute justice entraînent un sentiment de révolte. Mais, au lieu de revenir à une saine conception d'une patrie finalisée vers le bien commun, respectueuse de la personne humaine, inscrite dans un ordre, le mouvement continue sur les mêmes bases idéologiques d'un ordre à construire ou à détruire. Nul besoin de revenir au réel. Nous faisons nôtre une conception relativiste. Puisque l'ordre construit est invivable, faisons notre joie de vivre en frères sur ses décombres. On passe de la toute puissance de la nation à sa négation par le cosmopolitisme. Comment s'étonner dès lors que l'image de la France si dégradée ne suscite pour de nouveaux arrivants que mépris ? Mais en tout état de cause nous persistons dans nos erreurs. Ne retombons pas sous le joug du Dieu chrétien.

a. Remplacer Dieu : une déification éphémère de la Patrie avant son rejet viscéral

Dieu et la Nation : quel primat pour unifier ?

Si la patrie médiévale est construite sur un ciment chrétien, et que la révolution entend bien s'en affranchir, il faut désormais remplacer, du moins,

¹⁰⁹ Par exemple : avortement, recherches sur l'embryon pour lesquelles on classe les êtres humains en deux classes : les êtres humains pleinement possesseurs de la nature humaine et les « hybrides » qui ne la possèdent qu'imparfaitement et dont on peut fouler au pied la dignité... (rappelons que les ordres du Moyen Âge n'entraînaient pas de discrimination des personnes par rapport à leur dignité « ontologique » mais quant à leur *dignitas* c'est-à-dire leurs mérites et leurs fonctions dans le tout), pornographie, contraception par lesquelles la femme devient un objet de plaisir.

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

tant que l'on croit encore à une nécessaire unité de la société à maintenir. Puisque la révolution a évacué l'essentiel, c'est-à-dire Dieu, et avec lui, le sens de l'être, il lui appartient de reconstruire en plaçant l'accessoire comme ferment d'unité, et de hisser les moyens (raison, patrie, tolérance), au rang de la fin. D'où d'une part la tendance uniformisante des régimes post révolutionnaires (suppression forcée des langues régionales, des coutumes particulières...) pour maintenir une unité artificielle, et d'autre part l'immense opération de destruction de la révolution. Il s'agit de mettre à bas l'ordre ancien, les traditions irrationnelles pour tout rationaliser a priori. Or, le monde ancien est construit sur le catholicisme. Edgar Quinet, historien républicain du XIX^es. dans son ouvrage sur la révolution française remarque que le drame de ma France est d'avoir été catholique. Si la France avait été protestante, la Révolution n'aurait pas eu besoin de la force pour s'imposer¹¹⁰. Or dans un corps social construit, le catholicisme est une véritable difficulté, car il échappe à l'État et a de plus prétention à offrir à Dieu un culte public. Or, l'État seul a désormais le monopole de l'ordre public. Pour Jean-Jacques Rousseau, le christianisme est mauvais en ce qu'il écartèle le citoyen entre la patrie céleste et la patrie terrestre. Le citoyen n'est donc plus entièrement à sa patrie terrestre. D'où l'idée d'une religion civile, exposée dans son *Contrat Social* :

Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au Souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas ; il peut le bannir, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il

¹¹⁰ C'est ce qui s'est passé aux États-Unis, où le protestantisme se satisfait d'être soumis à un prince. De plus, dans un pays neuf, construire du nouveau ne suppose pas la destruction de l'ordre ancien, d'autant plus que les américains ont été servis par un pragmatisme typiquement anglo-saxon qui détone avec le dogmatisme français. En France en revanche, il a fallu détruire, et par là même se radicaliser. Et enfin, remplacer. Pourtant, aux fondements des deux révolutions, le fondement est le même : libéralisme fondé sur l'idée que la sociabilité est artificielle (cf. note 105).

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois.¹¹¹

Voici l'origine des cultes civiques¹¹².

Quant à la laïcité dite positive, elle consiste à reléguer la foi dans l'ordre privé. L'État, séparé de la religion, renvoie dans une même indifférence tous les cultes, les reléguant dans la sphère du privé. C'est la laïcité des articles organiques du concordat de 1801 et de la séparation de l'Église et de l'État de

¹¹¹J.J. ROUSSEAU, *Le Contrat social*, n°353-354 : « Les sujets ne doivent donc compte au Souverain de leurs opinions qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or, il importe bien à l'État que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'État ni ses membres qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale & aux devoirs que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui. Chacun peut avoir, au surplus telles opinions qu'il lui plaît, sans qu'il appartienne au Souverain d'en connoître. Car comme il n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que soit le sort des sujets dans la vie à venir, ce n'est pas son affaire, pourvu qu'ils soient bons citoyens dans celle-ci. [354] Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au Souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentimens de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas ; il peut le bannir, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les loix, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les loix. Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision, sans explications ni commentaires. L'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante & pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtement des méchants, la sainteté du contrat social & des lois ; voilà les dogmes positifs. Quant aux dogmes négatifs, je les borne à un seul ; c'est l'intolérance : elle rentre dans les cultes que nous avons exclus. » La disparition de la notion d'ordre naturel rompt l'équilibre unité de la société/liberté de conscience. Si l'observation du réel, la poursuite du bien commun ne peut plus unifier, il faut alors que l'État puisse s'immiscer dans le domaine de la conscience, au moins en ce qui concerne les intérêts de l'État, méconnaissant la distinction entre le droit et la morale (cf. note 65).

¹¹² « L'existence d'un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur du crime et l'existence de l'âme, conséquence pour ainsi dire naturelle de cette première proposition, voilà

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

1905. C'est aussi l'idéologie actuelle, qui, même dans sa forme douce, ne voit dans le catholicisme et les religions que des forces sociales dont l'intérêt ne se mesure qu'à l'utilité qu'elles ont pour le régime soit comme force de cohésion soit comme appuis d'une réflexion morale et non sur la reconnaissance d'un ordre qui fonde la société en la dépassant, ce qui engendre une instrumentalisation de la foi par le politique. Fille de l'Église, la France ne veut plus l'être, les régimes successifs se satisfont d'être les maîtres d'une religion devenue au mieux utile, au pire esclave.

Dans les deux cas, pour le catholicisme, le problème demeure entier, il ne peut se satisfaire ni de la première ni de la deuxième solution C'est bien ce qu'à fréquemment dénoncé J. Ratzinger sans pour autant revenir sur la liberté religieuse et sur le principe de démocratie pluraliste :

Nous touchons ici au point névralgique que constitue le rapport mutuel entre le christianisme et la démocratie pluraliste. Chez nous, personne ne nie au christianisme le droit de cultiver ses propres valeurs, [...] c'est-à-dire d'agir comme une force sociale parmi d'autres. Mais ce repli sur la vie privée, cette intégration dans le panthéon de tous les systèmes de valeur possibles s'oppose à la prétention de la vérité de la foi, qui, comme telle est une revendication publique.¹¹³.

les fondements d'un culte **utile** à un peuple, sans eux, tout l'édifice de votre morale s'écroulera. » LA REVELLIÈRE LÉPEAUX, *Réflexions sur le culte sur les cérémonies civiles et sur les fêtes nationales* Paris, an V, p. 19. La Revellière-Lépeaux est membre du directoire et grand fondateur du culte théophilanthropique révolutionnaire. Réduire le Dieu rédempteur à un père fouettard garant de la bonne marche de la société ne semble point trop l'inquiéter. À vrai dire, depuis la Réforme, le politique avait déjà commencé à prendre le pas sur la religion.

¹¹³Joseph RATZINGER, *Église et politique*, in *Église, œcuménisme et politique*, Fayard 1987, p. 287. À lire également : BENOÎT XVI, *discours aux participants du congrès national d'études des juristes catholiques italiens*, 9 décembre 2006. http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/december/documents/hf_ben_xvi_spe_20061209_giuristi-cattolici_fr.html#top [consulté le 2 juillet 2018] « Il s'agit de montrer que sans Dieu, l'homme est perdu et que l'exclusion de la religion de la vie sociale, en particulier la marginalisation du christianisme, mine les bases mêmes de la coexistence humaine. Avant d'être d'ordre social et politique, ces bases sont en effet d'ordre moral. »

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Nous pourrions multiplier les citations, mais tel n'est pas notre propos. Dans ce relativisme, les religions sont placées sur un pied d'égalité alors même que seul le catholicisme peut assurer une distinction du temporel et du spirituel et garantir au citoyen le respect d'une personne qui ne soit pas totalement immergée dans l'ordre politique¹¹⁴.

Les premiers cultes de substitution garant de l'unité de la nation, et mis en place par la révolution, nous les connaissons : culte éphémère de la déesse raison (Robespierre), culte théophilantropique (la Revellière Lépeaux), etc. Cultes dont les cérémonies parodient plus qu'elles ne remplacent le culte catholique. Mais le culte qui reste le plus révélateur, et qui est peut être même consubstantiel à une certaine idéologie révolutionnaire est celui de la patrie.

Dans le dévouement à la patrie, gravure d'après Talamoa, la Patrie, femme majestueuse et bienveillante siège sur un trône lui-même posé sur un autel. Un bonnet phrygien la coiffe, elle tient une pique à la main. Sur l'autel, ces vers sont gravés :

Pour servir la patrie,
Il nous faut nous réunir,
Elle attend tout de nous,
Elle doit tout obtenir »

Devant l'autel, une femme présente et offre à la patrie son enfant nouveau né. Une autre apporte des cadeaux, une troisième accompagnée d'un vieillard fait ses adieux à un guerrier. Dans le ciel plane une victoire ailée.¹¹⁵

¹¹⁴Il semble que, lorsque Notre Seigneur demande à Ste Marguerite Marie puis à Claire Ferchaud (1917) de faire placer le Sacré Cœur sur le drapeau français, il n'ait pas bien compris le principe de séparation de l'Église et de l'État tel que conçu par les francs-maçons. Il semble dès lors bien peu tolérant... Soulignons ici qu'un État peut tout à fait être confessionnel sans renier d'une part la distinction temporel/spirituel (comme nous l'avons déjà évoqué) et que le christianisme peut bien se voir reconnaître un statut à part sans revenir sur le principe de liberté religieuse. C'est, à vrai dire, la seule religion à pouvoir concilier les deux puisqu'elle n'impose pas de droit révélé, et de plus, reconnaît le droit naturel comme fondement du droit.

¹¹⁵Jean DE VIGUERIE, *Les deux Patries*, DMM, Paris 2017 (troisième édition).p. 114, description d'une Gravure reproduite dans Philippe SAGNAC, *La révolution de 1789 [...]*, Paris, les éditions nationales, 1934, t. 2, p. 291.

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

Dans la pensée médiévale, la Patrie s'inscrit dans un ordre, ici, elle domine tout, Dieu, famille, vie humaine, elle exige tout. Il est loin, le temps où saint Thomas affirmait : « L'homme n'est pas ordonné à la société politique selon tout lui-même et tout ce qui est sien¹¹⁶ ». Bref, la Patrie a pris la place de Dieu :

et vous, citoyens aimables, amis de la justice et de la liberté, vous que l'âge, l'infirmité ou d'autres obstacles empêchent d'offrir votre sang pour couvrir nos frontières, venez déposer vos offrandes sur l'autel de la patrie¹¹⁷.

Dans le même état d'esprit, le député Soulignac de Limoges déclare vouloir servir « sa patrie par le sacrifice entier de son être »¹¹⁸. La patrie est Dieu. Elle ne peut plus demander pardon, elle ne peut plus se reconnaître pécheresse, elle est à elle-même la norme de la justice, elle est elle-même « règle a priori » des vertus morales. Il n'y a ici plus de place pour le multiculturalisme. La République révolutionnaire uniformise pour faire de l'individu une parfaite docilité à la patrie.

Le pur devoir et l'uniformisation culturelle comme ciments éphémères

Lorsque la France exsangue demande la paix, après les guerres napoléoniennes puis la guerre de 1870, il faut trouver un autre ciment. La science et la morale positiviste sauront quelque temps remplacer le christianisme. Il s'instaure un nouveau culte : les crucifix sont remplacés par Marianne, les municipalités démontent croix, statues, calvaires. De nouveaux pasteurs : le 8 août 1903, Émile Combes salue les instituteurs à Marseille en ces termes : « Vous êtes les ministres d'un culte nouveau qui a pour révélation d'en haut la conscience et la révélation humaine ». Un culte construit par l'homme, à sa mesure. De nouveaux saints : en 1884, l'église sainte Geneviève est retirée du culte et devient le panthéon, mausolée des grands hommes républicains. L'enterrement de Victor Hugo est la manifestation que l'on recherche dans des héros républicains les successeurs des saints désormais vieillissants. Enfin, une nouvelle doctrine, la morale laïque¹¹⁹ enseignée à l'école pour unir les français autour du régime et de la Nation,

¹¹⁶ *Summa theologiae*, Ia-IIae, q. 21, a. 4

¹¹⁷ 4 juillet 1791, *adresse du département de la Haute-Vienne*, cité in Jean DE VIGUERIE, *Les deux patries*, op. cit. p. 91

¹¹⁸ 30 septembre 1792, cité dans Jean DE VIGUERIE, op. cit. p. 91

« pour que l'œuvre de l'instituteur soit complète, il faut qu'il ait charge *d'âmes* » affirme Ferdinand Buisson, franc-maçon et grand maître d'œuvre aux cotés de J. Ferry de la laïcisation de l'école. Cela signifie qu'à la foi catholique, on doit substituer une nouvelle doctrine¹²⁰ que Jean Jaurès décrit comme la morale du pur devoir par laquelle « l'humanité s'élève au-dessus d'elle-même sans autre point d'appui qu'elle-même »¹²¹ Le problème, c'est que la morale est réduite à une connaissance scientifique et positive, suivant en cela la ligne du XVIII^{es}. : « Si l'on consultoit l'expérience au lieu du préjugé, la médecine fourniroit à la morale la clef du cœur humain » affirmait d'Holbach¹²². La perception du réel est réduit au comment, la loi morale tend à se calquer sur les possibilités de la science et son contenu n'est plus que le résidu d'habitudes fondées sur le bon sens d'un ordre ancien mais qui ne sont plus ancrées dans la perception d'un être tendu vers sa fin. En perdant Dieu, nous avons perdu aussi le sens du réel dans toutes ses dimensions. « l'humanité s'élève au-dessus d'elle-même sans autre point d'appui qu'elle-

¹¹⁹ « Si par laïcité de l'enseignement primaire il fallait entendre la réduction de cet enseignement à l'étude de la lecture et de l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, leçon de choses et leçons de mots, toute allusion aux idées morales, métaphysiques et religieuses étant interdites à la stricte neutralité, nous n'hésiterions pas à dire que c'en serait fait de l'école primaire » Ferdinand Buisson.

¹²⁰ Cf. aussi Ferdinand Buisson, collaborateur de Jules Ferry pour la réforme de l'enseignement, franc-maçon, président de la ligue des droits de l'homme, promoteur de la séparation de l'Église et de l'État : « La libre pensée, c'est le protestantisme de la France, c'est la revanche de la liberté sur l'autorité, de la raison sur la foi. ».

¹²¹ Jean JAURÈS, *L'instruction morale à l'école* in *La dépêche* du 3 juin 1892 : « la morale laïque, c'est-à-dire indépendante de toute croyance religieuse préalable et fondée sur la pure idée du devoir existe : nous n'avons point à la créer. Elle n'est pas seulement une doctrine philosophique, elle est devenue, depuis la révolution française, une réalité historique, un fait social. Car la révolution, en affirmant les droits et les devoirs de l'homme, ne les a mis sous la sauvegarde d'aucun dogme. Elle a dit (à l'homme) : Voilà ce que tu vaux et ce que tu dois, et depuis lors, c'est la seule conscience humaine, la liberté réglée par le devoir qui est le fondement de l'ordre social tout entier. » « Ce serait la société parfaite, l'humanité idéale, que tous les grands esprits et les grands cœurs ont préparée par la promulgation du devoir et par la soumission au devoir, celle que tout homme et les plus humbles et les enfants même peuvent préparer par la soumission libre à la loi morale ».

¹²² D'HOLBACH, *Système de la nature*, t.I p. 153, cité in X. MARTIN, *op cit.*, p. 158

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

même » C'est peut être très beau, mais est ce seulement possible ou envisageable ? Après avoir vainement tenté d'y parvenir, les Français y ont finalement renoncé : le devoir sans amour, la vertu sans beauté, c'est beau, mais étouffant. Nous avons semé le devoir sans Dieu et sans le réel, nous avons récolté mai 68 et son rejet de toutes valeurs, de la morale au sentiment national. Quoi d'étonnant puisque les deux, liés sous la III^e République, n'étaient fondées sur aucune base réelle et solide et ne correspondent plus aux aspirations des nouvelles générations. Puisque c'est à nous d'inventer l'avenir et qu'il n'existe pas d'ordre qui précède notre volonté, nous pouvons tout aussi bien tout rejeter. Mais ce rejet garde paradoxalement, les mêmes présupposés que le rationalisme matérialiste qu'il veut détruire.

Les tentatives de remplacement du catholicisme ont finalement toutes échoué. Un grand vide est dès lors à combler, or dans un tel contexte de relativisme et de malaise à propos de la nation d'identité, il n'est pas malaisé de comprendre que c'est la minorité qui parlera le plus fort qui parviendra, à terme, à dominer. Soyons clair, le danger actuel ne vient pas de la force de l'islam, mais de la faiblesse de l'Occident, de notre relativisme. Face à une menace de domination culturelle, il n'y a, humainement parlant, ma connaissance, que deux solutions : la première est la résistance culturelle, fondée sur la conviction que la nation n'est pas seulement un amas de personnes vivant de l'Atlantique au Rhin, et des Pyrénées à la Manche, mais aussi une culture, une pensée façonnée par le christianisme. Cela passe par la défense du beau, du vrai, de la rigueur dans la culture, les arts, la philosophie face à un relativisme insipide et un islam en crise. C'est cette voie qu'emprunta, il y a trois siècles, la Pologne, avec succès puisque l'effacement de l'État polonais n'est désormais qu'une triste parenthèse de leur histoire. La deuxième solution est celle de la résignation. Ce fut celle de l'empire byzantin, qui, à cause de ses faiblesses et de son délitement internes a ouvert toutes grandes ses portes à l'envahisseur ottoman, avec le résultat que l'on sait : la disparition d'une civilisation multiséculaire fondée sur le contact entre romanité, christianisme et cultures orientales.

Si le constat à vue humaine est assez cruel, il convient toutefois de garder confiance, en raisons précisément du dessein particulier de Dieu sur notre pays. Benoît XVI l'avait glissé à l'oral à une religieuse française : « Pour la France, j'ai confiance, la France est catholique, elle se relèvera. »

Conclusion

Concluons. France, fille aînée de l'Église ou pays multiculturel ? La diversité culturelle, avons-nous vu, n'est un danger que lorsqu'elle est la traduction concrète et sociale du relativisme. La question est donc finalement celle du relativisme. Nous avons tenté de suivre le chemin qui a mené la France d'une identité catholique assumée à une identité imaginée par nous-mêmes. Puis, comment de cette identité a priori et de l'absolutisation de moyens accessoires pour maintenir l'unité, nous sommes arrivés au rejet de cet ordre arbitraire pour trouver refuge dans un idéal de multiculturalisme adossé au relativisme. C'est bien d'un tel idéal de corps social construit puis de cosmopolitisme dont nous assistons à la faillite, car un pays ne peut faire cohabiter en même temps relativisme et identité. En fait la France ne peut se penser comme corps social avec une identité sans reconnaître ses racines chrétiennes. À partir de là, la question du multiculturalisme se réduit à celle de savoir si la France n'est qu'un agrégat d'individus isolés¹²³ porteurs de droits qui s'imposent quand bien même ceux-ci mettraient en péril le bien commun ou l'identité de la nation. Or, penser l'antériorité d'un ordre naturel que devrait respecter le législateur, c'est aussi poser la question de son origine, donc de Dieu, ce à quoi notre civilisation se refuse¹²⁴. En somme, il est certes possible d'atteindre un ordre naturel hors de la foi (dans une société qui n'a pas été évangélisée ou de la part de personne vivant dans une société chrétienne dont elles acceptent l'identité sans en partager la conviction de foi) mais il devient quasi impossible de l'atteindre en partant d'un rejet de la foi. Le catholicisme est pourtant la seule religion capable de garantir à la fois la dignité inaliénable de l'homme dont la fin transcende la

¹²³ La France est fille aînée de l'Église, elle est un corps. Il n'est pas dit que « les Français » en tant qu'individus sont fils aînés de l'Église.

¹²⁴ SAINT JEAN-PAUL II, *op. cit.*, p.63-ss : « Sans cesse, se manifestent à nouveau les signes d'une civilisation différente de celle dont la pierre angulaire est le Christ-une civilisation, qui, si elle n'est pas athée de manière programmée est assurément positiviste et agnostique, puisque le principe dont elle s'inspire est de penser et d'agir comme si Dieu n'existait pas(...) Vivre comme si Dieu n'existait pas veut dire vivre en dehors des repères du bien et du mal, c'est-à-dire en dehors du cadre de valeurs dont Dieu est la source. On prétend au contraire qu'il appartient à l'homme de décider de ce qui est bon ou mauvais. »

LA FRANCE, FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE, OU PAYS MULTICULTUREL ?

société (contrairement aux sociétés païennes et à l'islam), la reconnaissance d'un ordre naturel¹²⁵ (contrairement au relativisme et à l'islam) qui garantit la distinction du politique et du religieux mais avec des fins convergentes et non pas opposées. À la crise, les remèdes semblent multiformes. Tout d'abord, certes, la revivification des catholiques français, car la France ne restera pas catholique sans les catholiques. C'est aujourd'hui une des tâches primordiales. Mais cela ne suffit pas. Le corps social lui-même doit retrouver une identité¹²⁶. Un État qui n'assume pas ses racines et refuse de reconnaître

¹²⁵Le problème est que, si l'État reconnaît un ordre naturel qui le dépasse et le précède, il est contraint aussi de reconnaître l'existence de celui qui a posé cet ordre : Dieu. Mais quel Dieu ? Celui des philosophes ? Nous retombons dans les cultes révolutionnaires de substitution (déesse Raison, culte théophilanthropique)... Celui de l'islam ? C'en est fait alors et du dualisme religion/État et de la réflexion sur un ordre naturel. Relativisme ? C'est la négation d'un ordre naturel ou bien une conception tronquée et rationaliste de celui-ci : l'État français ne peut être « neutre » ou laïc qu'en considérant (dans le meilleur des cas) le droit naturel et l'ordre naturel que de façon rationaliste et a priori, selon de grands principes généraux applicable partout universellement. Or, si le droit naturel comprend aussi les spécificités propres à une nation donnée, ce qui est la position qui se dégage d'une confrontation au réel concret (la position réaliste et thomiste), l'État ne peut être « neutre » ou « laïc » au sens républicain du terme sans renier l'identité concrète d'une France façonnée par la foi catholique.... Mais de Dieu, qui en veut encore ?

¹²⁶SAINT JEAN-PAUL II, *op.cit.*, p.84-ss : « On peut cependant se demander si ce développement de la vie sociale de l'humanité a atteint son objectif définitif. Le XX^e siècle ne témoigne-t-il pas d'une incitation différente à avancer dans la direction du cosmopolitisme ? Et cette incitation n'est-elle pas la preuve que, pour survivre, les petites nations doivent se laisser absorber par des structures politiques plus grandes ? Ce sont des interrogations légitimes. Il semble toutefois que, comme la famille, la nation et la patrie demeurent des réalités irremplaçables. La doctrine sociale catholique parle en ce cas de sociétés naturelles pour indiquer le lien particulier avec la nature de l'homme, qui a une dimension sociale. Les voies fondamentales de la formation de toute société passent par la famille, sur ce point, il ne peut y avoir aucun doute. Mais il semble qu'une observation analogue s'applique aussi à la nation. L'identité culturelle et historique des sociétés est sauvegardée et entretenue par ce qui est inclus dans le concept de nation. Naturellement, un risque devra être absolument évité : que la fonction irremplaçable de la nation dégénère en nationalisme. [...] Comment se libérer d'un tel péril ? Je pense que la manière la plus appropriée est le patriotisme. La caractéristique du nationalisme est en effet de ne reconnaître et de ne

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

au christianisme d'autres prérogatives que celle d'être une force sociale parmi d'autres ne peut adéquatement remplir sa mission. En effet, cesse-t-on d'être fille ou fils ? Être fille, n'est-ce pas plus qu'une fonction, un lien fondamental pour l'identité ? Il y a là pour nous catholiques, un véritable défi et un vrai combat qui est autant spirituel qu'intellectuel. Trop longtemps, nous avons accepté les présupposés de ceux qui nous combattaient, parfois sans même nous en rendre compte. Encore aujourd'hui, devant le désastre, nous nous revendiquons soit d'une école républicaine de la III^e république, qui somme toute, face à la débâcle actuelle n'était point si mauvaise, soit à une idée de patrie encore largement tributaire de l'héritage de 89 sous prétexte qu'à l'époque, il y avait encore un ordre et une grandeur, ou même nous nous réclamons de la séparation de l'Église et de l'État, point d'orgue de l'idéologie franc-maçonne, en confondant distinction des domaines et des organes temporel et spirituel et rejet du catholicisme de la sphère publique. Qu'il faille accepter dans l'œuvre des grands penseurs et philosophes tout ce qui a pu être dit de juste, c'est pour nous un devoir d'honnêteté intellectuelle. Mais nous ne pouvons pas en arriver, par habitude, à adhérer à leurs présupposés erronés et aux conséquences concrètes qui en découlent. Nous devons retrouver le sens d'une personne ouverte et en relation face à l'individualisme, rappeler que la fin de la société ne s'oppose pas à la vraie fin de l'homme, rappeler la vraie nature d'un bien commun spirituel, la primauté de l'ordre naturel et du droit naturel... En tuant Dieu, nous avons perdu le sens du réel. Il nous appartient de tenter de le retrouver.

rechercher que le bien de sa propre nation, sans tenir compte des droits des autres. À l'inverse, le patriotisme en tant qu'amour pour sa patrie reconnaît à toutes les autres nations des droits égaux à ceux qui sont revendiqués pour sa patrie et il constitue la voie vers un amour social ordonné. »

CRISE DE LA MÉMOIRE DE LA FRANCE, CRISE DE SON IDENTITÉ. UNE
FAMILLE TÉMOIGNE

*Crise de la mémoire de la France, crise de son identité. Une famille
témoigne*

Olivier et Lucie

I. Crise de la mémoire de la France, crise de son identité

Nous sommes les parents de 8 enfants de 21 à 5 ans et demi... Ce sujet nous tient particulièrement à cœur, car nous habitons une région où notre passé a profondément marqué les esprits, nous voulons citer par là les guerres de Vendée. Nous y reviendrons plus tard. Nos enfants sont très attachés à l'Histoire... Nous ne voulons pas pour eux la culture *Disney*, nous préférons et vous le comprendrez, le modèle *Puy du Fou* avec des spectacles vivants qui font partager des émotions poétiques, qui font se souvenir, où on raconte Sainte Blandine, les Vikings, la Renaissance française, La Fontaine...

Or, La France se détourne de la grande Histoire, elle ne s'aime plus, « elle n'ose plus se regarder dans le miroir du passé » comme l'a si bien écrit Philippe de Villiers. « Le passé de la France est affreux » a-t-on pu lire dans *Le Pari français* de Michel Albert en 1982. Comment ne pas comprendre la crise de la mémoire en France, la crise de son identité en lisant une telle horreur ? L'histoire a disparu de nos écoles, on y fait une histoire événementielle, par petits bouts ; elle n'est plus enseignée de manière chronologique, on ne cherche plus à comprendre. Or, lorsque l'on apprend l'histoire de façon linéaire, il y a une relation d'identité qui se crée, le sens patriotique se développe ; maintenant le but est de couper les racines. C'est comme si on construisait une maison petits bouts par petits bouts sans commencer par les fondements. Heureusement avec le développement des écoles hors-contrats, l'enseignement de l'Histoire, de la vraie histoire, de l'histoire chronologique est préservé ! Une histoire qui parle des racines chrétiennes de la France ! À l'inverse du système actuel dans lequel les laïcistes ne veulent pas entendre parler du Baptême de la France et de sa

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

mission de fille aînée de l'Église¹²⁷ ! En primaire par exemple, l'Histoire de la Gaule ne prend son sens véritable qu'à la lumière du témoignage qu'ont apporté à nos lointains ancêtres les messagers de l'Évangile. D'où venait, en effet, la force spirituelle qui animait les martyrs de Lyon, Irénée, Denis et les autres fondateurs des églises des Gaules sinon la certitude qui les portait, celle que Jésus était ressuscité et communiquait la Vie ! On ne peut décrire l'œuvre de ces premiers témoins et le rayonnement qu'elle eut sur le pays qui allait devenir la France si l'on n'évoque pas d'abord la source d'où elle a jailli ! Nous sommes pour cela très vigilants sur les lectures de nos enfants et privilégions certaines lectures comme *L'histoire de France* de Jacques Bainville.

C'est un choix que nous avons toujours mis en priorité pour nos enfants : primaire et collègue dans le hors-contrat. Ce choix nous a demandé de gros sacrifices financiers... mais nous ne le regrettons pas. Ils sont arrivés suffisamment formés au lycée pour pouvoir discerner le bon du mauvais et cela a donné des occasions de discussions animées autour de la table familiale à propos de la Révolution française, de la guerre d'Algérie, etc. Nous avons monté une première école hors-contrat en 2002, le Cours Mère Teresa pour nos aînés puis nous avons aidé à monter une 2e école, l'actuel cours Jean-Paul II près de Clisson.

À notre époque où il faut tout mondialiser, la France se meurt, elle a soif de racines, elle veut savoir d'où elle vient. « L'amputation de la mémoire des jeunes pousses porte les plus grandes catastrophes. Les jeunes français perdent le goût, le "bon goût français" » écrit Philippe de Villiers dans *Le moment est venu de dire ce que j'ai vu*.

Importance aussi de la langue, notre mémoire c'est aussi la beauté de notre langue française ; le vocabulaire des jeunes générations (celles du « clic ») est terriblement pauvre, ce qui engendre un malaise pour exprimer ce que l'on ressent (problèmes dans les banlieues par exemple). Faire la chasse aux SMS du genre « tkt » pour « ne t'inquiète pas... tout va bien » !!!

¹²⁷ Cf. la circulaire de l'académie de Bordeaux demandant aux directeurs des collèges catholiques choisis comme centre de correction du Brevet de retirer les croix de leur établissement. L'un d'eux répondit : « *Non possumus* ».

CRISE DE LA MÉMOIRE DE LA FRANCE, CRISE DE SON IDENTITÉ. UNE FAMILLE TÉMOIGNE

Crise de l'identité, l'identité c'est notre histoire naturelle, c'est aussi notre histoire familiale... Ce qu'ont vécu nos arrière grand-parents, nos grand-parents est important, histoire familiale comme construction de la famille ; mais avec la destruction de la famille arrive aussi la destruction de l'histoire familiale, nous pensons aux enfants nés d'une PMA qui n'auront jamais connaissance de leurs racines et de leur identité propre. Quelles souffrances ce phénomène va engendrer dans les années à venir ! Nous avons besoin de savoir d'où nous venons, quelle est notre histoire familiale, qui étaient nos ancêtres.

Le lien avec les personnes âgées est donc primordial ! J'ai la chance d'avoir encore mon grand-père, âgé de 106 ans, il vit dans sa maison avec toutes ses facultés mentales. C'est une mémoire vivante pour les enfants : officier pendant la 2^e guerre mondiale, il a été fait prisonnier, s'est échappé d'un convoi, a été le chef d'un groupe de résistance... Les questions fusent, il se souvient encore exactement des dates et des faits ; il lit beaucoup, s'est formé grâce à ses nombreuses lectures, réfléchit beaucoup à la marche de notre monde. À la demande de ses petits-enfants et arrière petits-enfants, il s'est mis à écrire et à raconter tout ce qu'il avait vécu pendant la guerre. Nos enfants ont une admiration sans borne pour cet arrière-grand-père qui est leur mémoire vivante ! À l'heure actuelle, les maisons de retraite sont pleines de personnes âgées qui ne parlent plus... Quelle perte pour nos jeunes générations qui n'ont même plus envie de savoir ! Avec l'éclatement des familles se perd aussi cette transmission des aînés.

Pour se donner l'illusion d'une identité, on va reconstituer des identités factices autour d'un événement sportif ou culturel, on peut citer en ce moment la coupe du monde de football qui va donner le sentiment d'une unité derrière le drapeau français... Mais il n'y a pas de vraies racines... Pour cela il faut une histoire commune et ancienne et non des morceaux d'histoire coupés enseignés de manière fragmentée.

Cela bien sûr nous amène à un autre sujet qui nous est cher, celui des guerres de Vendée, exemple parfait de la crise de la mémoire de la France puisque l'on peut même évoquer le mot « mémoricide ».

II. Mémoire et identité : le génocide vendéen

Dans *Mémoire et Identité*, Jean-Paul II rapporte un dialogue qu'il a eu avec un Flamand, un de ses compagnons de collège venu de Belgique. Ce jeune prêtre pose la question suivante :

Le Seigneur a permis que l'expérience d'un mal tel que le communisme vous arrive (à vous polonais) [...] et pourquoi l'a-t-il permis ? » À cette question il donna lui-même une réponse : « cela nous a été épargné à nous, en Occident, peut-être parce que nous n'aurions pas été capables de supporter une telle épreuve.

Qu'en est-il alors de ce tragique épisode de notre histoire française pendant laquelle 300 000 hommes, femmes et enfants, victimes de la Terreur, ont donné leur vie parce qu'ils refusaient de se laisser arracher la liberté de croire et de dire la messe. Nous parlons de tous ces vendéens, morts pour leur foi, pour leurs églises et pour leurs prêtres que l'on a voulu faire taire mais dont les voix portent encore le souvenir des martyrs de la Vendée ! En 1 an, ce sont 140 à 150 000 personnes assassinés dans une petite région de France.

Ce sujet nous est cher, très cher, non seulement parce que, comme le disait le Cardinal Sarah lors des 700 ans du diocèse de Luçon, au cours de son homélie du dimanche 13 août [2017] : « Nous sommes tous spirituellement des fils de la Vendée martyre ! » mais aussi parce que descendant du chef vendéen François-Athanase Charette de la Contrie, nous avons à cœur de transmettre à nos enfants cette histoire époustouflante de tout un peuple qui s'est levé face à la haine de la foi ! Quel héritage... ! Pour être plus précis, nous descendons du frère de François-Athanase, Louis-Marin, qui s'est battu lui aussi pendant les guerres de Vendée. François-Athanase n'a pas eu de descendant direct, son fils unique est mort pendant la Révolution.

Nous avons la chance d'habiter à 40 min du *Puy du fou*, c'est un peu la deuxième demeure de nos enfants qui connaissent les spectacles par cœur et s'empressent d'y aller dès qu'ils en ont l'occasion ! Cet endroit est pour nous un îlot, garant de la mémoire de nos ancêtres et de notre histoire de France, la véritable et non celle falsifiée de nos manuels scolaires ! C'est un lieu où il

CRISE DE LA MÉMOIRE DE LA FRANCE, CRISE DE SON IDENTITÉ. UNE FAMILLE TÉMOIGNE

fait bon être chrétien dans l'arène, et demander grâce pour eux, où l'on peut prier avec St Philibert, entendre la voix de Sainte Jehanne d'Arc... bref, un lieu où l'on se sent bien !

Je cite le cardinal Sarah qui s'adresse à tous ceux qui travaillent au *Puy du Fou* :

Vous réveillez chaque soir la mémoire de ce lieu. Le château du Puy du fou, ruine douloureuse, abandonnée des hommes, s'élève comme un cri vers le Ciel. Entrailles ouvertes, il rappelle au monde que face à la haine de la foi, un peuple s'est levé, le peuple de Vendée ! Votre œuvre est juste et nécessaire. Par votre art, par vos chants, par vos prouesses techniques, vous offrez enfin une digne sépulture à tous ces martyrs que la haine révolutionnaire avait voulu laisser sans tombeau, abandonnées aux chiens et aux corbeaux ! Face au déferlement planifié et méthodique de la Terreur, les Vendéens savaient bien qu'ils seraient écrasés. Ils ont pourtant offert leur sacrifice au seigneur en chantant. Votre œuvre est une œuvre d'Église. Car nos temps sont assoupis ! Face à la dictature du relativisme, face au terrorisme de la pensée qui, à nouveau, veut arracher Dieu du cœur des enfants, nous avons besoin de retrouver la fraîcheur d'esprit, la simplicité joyeuse et ardente de ces saints et de ces martyrs. Qui donc se lèvera aujourd'hui pour Dieu ? Qui osera affronter les persécuteurs modernes de l'Église ?

Il est important pour nous de transmettre à nos enfants ce qui fait partie de la patrie, son histoire, ses traditions, comme le dit Jean-Paul II dans le chapitre sur le patriotisme¹²⁸. Nous sommes proches du Souvenir Vendéen qui est une association, ouverte à tous, non seulement aux descendants des « Géants » de 1793 qui ont gardé au cœur la piété filiale envers leurs ancêtres et la fierté de leur titre de Vendéens, mais aussi à ceux pour lesquels l'Épopée vendéenne a sa place, pour le rôle essentiel qu'elle occupe dans l'Histoire de France et par l'influence qu'elle a exercée à travers le monde.

À ce propos, nous avons vécu un évènement important dans notre village de la Chapelle-Heulin¹²⁹ le 16 juin dernier. Ce fut à l'occasion de la fin des travaux de restauration d'un monument funéraire de la famille de Bruc dans le cimetière : Pierre-marie-Michel de Bruc de Livernière (1766-1845) fut un

¹²⁸ Cf. JEAN-PAUL II, *Mémoire et identité*, p.83.

¹²⁹ La Chapelle-Heulin est située au Sud-est de Nantes, dans le vignoble nantais.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

des principaux officier qui a participé au soulèvement vendéen en 1793, il avait rallié l'armée de Stofflet en 1794 puis celle de Charette en 1795 ; une cérémonie a été organisée par le Souvenir Vendéen. Olivier a déposé une gerbe sur la tombe aux côtés de Xavier de Moulins¹³⁰ qui a rendu un vibrant hommage à son aïeul. La journée a commencé par une messe dans l'église paroissiale au cours de laquelle nous avons prié pour toutes les âmes de ceux qui sont morts pendant les guerres de Vendée. Puis nous sommes allés au cimetière rendre hommage à l'officier et aussi à une autre figure célèbre de notre village, André Ripoche. Nous ne pouvons pas parler de Pierre de Bruc sans évoquer André Ripoche, martyrisé par les Bleus en mars 1794 pour avoir défendu la croix de son village. Il est appelé chez nous, « le martyr de la croix ».

Il se trouve que lorsque nous sommes arrivés à la Chapelle-Heulin, notre première maison se trouvait rue André Ripoche, ce nom ne nous disait rien... Après quelques recherches nous avons découvert que c'était un messager de Charette.

Nous ne pouvons pas passer sous silence cette histoire magnifique d'André Ripoche :

Dans la famille Ripoche, le chapelet était prié tous les jours ; André était le cinquième enfant du foyer. C'était une famille de marinier, ils transportaient les produits du pays vers les villes et principalement à Nantes. Avant de partir pour son premier voyage, André alla se consacrer à la Sainte Vierge dans l'église de la Chapelle-Heulin. Il y avait une statue de la Vierge, très chère aux mariniers du quartier qui lui attribuaient maintes interventions dans leurs périls sur l'eau. André s'était muni de deux chapelets à grains blancs ; il les déposa devant la statue, le temps de faire sa consécration, puis, sa prière finie, il en passa un au cou de la Vierge et repartit avec l'autre. Le 19 février 1793, on apprend que 2 prêtres du village voisin ont été arrêtés, « qu'on les a frappés et injuriés, qu'on les a emmenés à Nantes, les pieds attachés par-dessous le ventre des chevaux, après les avoir ainsi promenés par dérision à travers le village ». Trois semaines plus tard, le

¹³⁰ Descendant de cet officier, Xavier de Moulins est aussi responsable du Logis de la Chabotterie, où Charette a été arrêté par les Bleus.

CRISE DE LA MÉMOIRE DE LA FRANCE, CRISE DE SON IDENTITÉ. UNE FAMILLE TÉMOIGNE

tocsin sonne, André Ripoche a 25 ans. Le 12 avril, André est capturé et enfermé au château de Nantes où il restera près de 3 mois. Après l'attaque de Nantes, les Républicains célèbrent leur victoire et congédient tous leurs prisonniers ; il est donc libéré le 5 juillet. Il rejoint l'armée de Charette. Il devient l'agent de liaison entre le général et les soldats du village, recruteur de combattants.

Arrêté après une chasse à l'homme, les Bleus se précipitent sur lui comme une bête sur une proie, on le frappe, on le ligote. On le pousse à coups de crosse parmi ses compatriotes arrêtés eux aussi, près d'un calvaire. Le chef de troupe a une inspiration satanique : faisant avancer Ripoche et lui montrant la vieille croix tout près, il lui dit : « tu mérites la mort, mais tu es jeune et tu aimes la vie. Je te rends la liberté si tu abats cette croix élevée ici par le fanatisme et la superstition »... André réfléchit un moment, puis : « qu'on me détache alors et qu'on me donne une hache ! »

Tout le monde est stupéfait, pensant qu'André est en train de renier... On délie le prisonnier, une hache lui est apportée. Sitôt en possession de l'arme, d'un bond André est au pied de la croix, face aux Bleus, menaçant : « et maintenant, malheur à qui touchera la croix ! »

Sur un ordre du chef, à cent contre un, ils se ruent sur le courageux paysan. La hache tournoie avec vigueur et par trois fois, il fait reculer la meute. Mais au bout des fusils, les baïonnettes l'entourent, le pressent, le blessent de tous côtés. Ému ou furieux, le chef de bande lui crie : « Abats la croix ou tu es mort ! »

« Jamais, dit-il, jamais je ne lèverai la main contre mon Dieu ! » Ce furent ses dernières paroles. Alors serrant la croix de ses deux bras, il tombe au pied, épuisé, ensanglantant le calvaire ; les Bleus se jettent sur lui, en hurlant des blasphèmes, ils le frappent à coups de pied et de crosses. On lui crève les yeux à la baïonnette, on lui arrache les ongles, il respirait encore. Les Bleus prolongèrent son martyre, on l'attela par un pied à la queue d'un cheval, il fut traîné sur une longue distance. Un Bleu lui tire un coup de fusil dans la tête. Les assassins repartent mais André n'est pas mort, il succombera peu après et sera enterré avec les débris de la croix brisée qu'il avait défendue. André

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Ripoche est une figure importante de notre village, une croix et une statue d'André s'élèvent à l'endroit où il a été capturé, un monument là où il est mort et sa tombe se trouve dans notre cimetière. Il est important que nos enfants connaissent la vie de ces héros qui ont donné leur vie pour leur Dieu. Ils sont venus à la commémoration avec nous, très fiers de cette manifestation publique dans le village et les garçons ont porté les drapeaux blancs avec le Sacré Cœur rouge !

Des témoignages comme celui-ci il y en a des centaines... Le premier à avoir parlé de « génocide vendéen » est Reynald Sécher, historien et écrivain. C'est en lisant le registre clandestin de l'abbé Pierre-Marie Robin (1748-1805), recteur de la Chapelle Basse Mer (commune proche de la Chapelle-Heulin) que Reynald Sécher dit avoir pris conscience de l'énormité du crime. La première fois, il a été tellement choqué qu'il dit qu'il a dû s'arrêter. En effet, tous les actes de la vie des paroissiens, baptêmes, mariage, sépulture, étaient décrits (conditions et circonstances des décès). Reynald Sécher fut bouleversé par le massacre de femmes, parfois enceintes, d'enfants, de vieillards...

En Vendée, l'impensable a été fait : tanneries de peaux humaines – les révolutionnaires trouvaient que la peau humaine avait une meilleure constance que la peau de chamois –, fonte des graisses, fours crématoires. L'inimaginable a été essayé (mines antipersonnel, empoisonnement à grande échelle, gazage...). La Vendée a été un laboratoire grandeur nature, d'ailleurs conçu comme tel.

Le but est de faire de la Vendée un « cimetière de la France ».

Le Calvaire de la Vendée est en bonne place dans la liste des génocides. Cette appellation choque ; Jean Meyer, professeur à la Sorbonne, écrit même qu'un historien a dénié la pertinence du mot sous prétexte qu'il ne s'applique pas à l'intérieur d'une communauté politique et nationale. Et pourtant la volonté de détruire la Vendée était évidente ; elle s'exprimait dans les discours de la Convention. Il y a bien eu volonté de génocide, d'extirper le peuple des villes et des campagnes qui avaient osé mettre la Révolution en difficulté. Il fallait exterminer toute une population qui ne pouvait pas s'intégrer dans la France révolutionnaire. Volonté de toute puissance, cette pensée que l'on peut faire une société parfaite est une utopie !

CRISE DE LA MÉMOIRE DE LA FRANCE, CRISE DE SON IDENTITÉ. UNE FAMILLE TÉMOIGNE

La révolution française initie un type de révolution qui sera appliquée plus tard en Russie, au Vietnam ou en Chine. En Union Soviétique, on verra des slogans identiques : « créer l'homme nouveau » ou « la société parfaite ». En Russie, le pouvoir a voulu établir le plan nouveau, il fallait effacer le passé et construire le nouvel homme à partir de rien.

Lénine est venu étudier ce système d'extermination à Pornic et lorsqu'il prend le pouvoir en Russie, il va appliquer la méthode terroriste mise en œuvre par Robespierre ; tous les lieux à exterminer, il les appelle « Vendée » et il va aussi appeler la Volga « la Loire » en souvenir de la Loire utilisée comme « baignoire nationale » en France.

À partir des 10 et 17 mars 1794, la vie locale en Vendée va être fracassée par l'armée. Paris a juré d'écraser la Vendée, 4 armées encerclent cette région, 120 000 soldats de la République contre 50 000 hommes valides en Vendée. Les femmes et les enfants se réfugient derrière eux. Le général en chef des armées républicaines exécute les lois. Le langage humaniste s'est vite transformé en langage d'éradication, d'extermination. Le 1^{er} août, la Convention vote d'enthousiasme un décret ordonnant la destruction totale de la Vendée et elle décide d'envoyer l'armée de Mayence contre les résistants vendéens. Voici un extrait du discours de Barère ce jour-là qui propose l'extermination de la Vendée :

Le Comité de Salut Public a préparé des mesures qui tendent à exterminer cette race rebelle, à faire disparaître leurs repères, à incendier leurs forêts, à couper leurs récoltes. C'est dans les plaies gangrenantes que la médecine porte le fer et le feu [...] C'est faire le bien que d'extirper le mal ; c'est être bienfaisant pour la patrie que de punir les révoltés [...] Détruisez la Vendée et vous sauvez la patrie !

Cette loi du 1^{er} août 1793 stipule qu'il faut exterminer toute la population à l'exception des femmes et des enfants qu'on aurait déportés. On extermine les gens non pour ce qu'ils ont fait, mais pour ce qu'ils sont. « Tuez les brigands au lieu de brûler les fermes, faites punir les fuyards et les lâches et écrasez totalement cette horrible Vendée ! »

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Le premier plan date du 1^{er} août au 11 novembre 1793, c'est un plan très simple : il faut prendre en tenaille les populations, les massacrer et noyer le reste. La clémence n'est plus à l'ordre du jour.

Lors de la « Virée de Galerne¹³¹ », les Vendéens veulent rejoindre les chouans de l'autre côté de la Loire, espérant trouver une protection. En tout, 100 000 individus, dont des femmes, des enfants et des prêtres. Les Vendéens ont 5000 prisonniers. Le 18 octobre 1793, le marquis de Bonchamps est blessé mortellement ; les Vendéens demandent la mort des prisonniers pour venger leur chef mais Bonchamps ordonne de les remettre en liberté. C'est le fameux « pardon de Bonchamps » ; cet ordre fut suivi par toutes les armées.

Le gouvernement républicain demande alors aux Bleus libérés de mentir, de ne pas parler de leur libération et de massacrer tous leurs libérateurs et leurs familles. Ils vont faire prisonniers massivement tous ces gens qui les ont libérés et ils vont les massacrer des semaines durant dans un pré à Saint Florent le Vieil, « ce fut le début du mémoricide, ancré dans l'acte génocidaire lui-même » écrit Reynald Sécher. Si vous allez à Saint Florent, on peut voir encore aujourd'hui ce pré, un autel a été érigé en mémoire de tous ces martyrs avec un panneau indiquant le nombre de tués. « Purgez la terre de cette race infâme, soyez sans pitié ! » Tel était le mot d'ordre.

Lors de la Virée de Galerne, les Vendéens furent 80 000 à partir, seuls 4 000 redescendirent.

« Il faut que les Brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin du mois d'octobre ». Sur ordre du gouvernement 4 000 personnes furent noyées dans la Loire. Les premières victimes furent 160 prêtres. Dans la dernière noyade, il y avait 12 femmes, 12 fillettes et 5 nourrissons.

« Nous ne laissons derrière nous que cendres et des monceaux de cadavres » déclare un représentant du peuple.

¹³¹ Empruntant son nom à un vent du Nord-Ouest, elle désigne la longue marche entreprise par les Vendéens après la défaite de Cholet, à travers le Maine, la Bretagne et la Normandie, en quête d'un port où ils auraient pu faire leur jonction avec la flotte anglaise. Commencée en octobre 1793, elle s'achève tragiquement trois mois plus tard.

CRISE DE LA MÉMOIRE DE LA FRANCE, CRISE DE SON IDENTITÉ. UNE FAMILLE TÉMOIGNE

La guillotine, surnommée le « moulin à silence », ou le « rasoir national », fonctionne sans trêve. On songe à recourir aux armes chimiques. Un pharmacien d'Angers, Proust, invente une boule contenant d'après lui « un levain propre à rendre mortel l'air de toute une contrée » ; Santerre quant à lui réclame des mines le 22 août 1793, « des mines, des fumées soporatives et empoisonnées ! » L'action des colonnes infernales dure 4 mois, du 21 janvier au 15 mai 1794. Pour qu'aucun vendéen ne puisse échapper, Turreau donne l'ordre aux gardes nationaux des postes de frontières renforcés de surveiller de jour et d'éclairer de nuit tous les passages pour arrêter quiconque se présenterait.

Le bilan de cette politique d'extermination est conséquent, la politique du Comité du salut public voulait que l'on extermine de préférence les femmes, « sillons reproducteurs » et les enfants. Les populations frappées sont de préférence les femmes, les enfants et les vieillards. Le 26 décembre 1793 le général Westerman déclara : « Il n'y a plus de Vendée, j'ai écrasé les enfants sous les sabots des chevaux, massacré les femmes qui n'enfanteront plus de brigands ».

Le 28 février 1794, au village du Petit-Luc, 110 enfants de moins de 7 ans sont massacrés dans l'église. Les soldats se vantent d'avoir éliminé des grenouilles de bénitier accrochées à leurs reliques.

Reynald Sécher raconte comment, en 1985, il ne s'expliquait pas pourquoi on voulait réduire le fait vendéen à un massacre, voire à une bavure. On voulait acheter son silence : argent, honneurs, poste à l'Université. C'était la veille du bicentenaire de la Révolution. Je le cite :

Aujourd'hui, je sais qu'on tentait d'étouffer un double scandale : d'un génocide et d'un mémoricide, crime imprescriptible pour le premier et qui pour le second sera, à plus ou moins brève échéance, considéré comme crime contre l'humanité. Comment peut-on encore refuser à la Vendée la reconnaissance de ce génocide ? Comment peut-on imaginer que des criminels contre l'humanité comme Robespierre, Carnot... aient donné leur nom à des collèges, à des lycées, à des rues ; ou d'autres, Turreau par exemple, aient leurs noms sur l'Arc de triomphe ? Comment peut-on accepter que l'histoire officielle, notamment celle enseignée aux élèves, fasse des bourreaux des « saints laïcs » et des victimes des brigands, des traîtres à la patrie ? Cette inversion tenace des faits n'est pas

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

seulement intolérable, elle justifie, à mon sens que ce livre [*Le Génocide franco-français : la Vendée-Vengé*, 2006] continue d'être lu et discuté.

Nous ne saurions trop vous recommander de regarder le docu-film de Daniel Rabourdin, *La Rébellion cachée*, qui dénonce ce génocide, orchestré de toute part par le régime. Nous avons fait venir Daniel à Nantes, il a présenté son film deux jours de suite, la salle était pleine à chaque séance. Ce Français vivant aux États-Unis a eu le courage et l'audace de faire ce film en faisant appel aux bonnes volontés, car les figurants sont des gens de Vendée et de la région.

Alors... pourquoi ? Pourquoi tant de haine, pourquoi tant de massacres, pourquoi tant d'horreurs ? Nous répondrons avec le cardinal Sarah :

Les martyrs de Vendée nous apprennent encore le sens du Pardon et de la miséricorde. Face à la persécution, face à la haine, ils ont gardé au cœur le souci de la paix et du pardon. Souvenez-vous comment le chef Bonchamp fit relâcher cinq mille prisonniers quelques minutes avant de mourir. Sachons affronter la haine sans ressentiment et sans aigreur. Nous sommes l'armée du Cœur de Jésus, comme Lui nous voulons être plein de douceur ! Enfin, des martyrs vendéens, il nous faut apprendre le sens de la générosité et du don gratuit. Vos ancêtres ne se sont pas battus pour leurs intérêts, ils n'avaient rien à gagner. Ils nous donnent aujourd'hui une leçon d'humanité. Nous vivons dans un monde marqué par la dictature de l'argent, de l'intérêt, de la richesse. La joie du don gratuit est partout méprisée et bafouée. Les Vendéens nous ont appris à résister à toutes ces révolutions, seul l'amour est vainqueur des puissances de mort ! C'est désormais dans le cœur de chaque famille, de chaque chrétien, de tout homme de bonne volonté, que doit se lever une Vendée intérieure !

Tout chrétien est spirituellement un Vendéen ! Sachons comme les martyrs de Vendée puiser ce don à sa source : dans le Cœur de Jésus !¹³²

Notre Patrie à nous, c'est nos villages, nos autels, nos tombeaux, tout ce que nos pères ont aimé avant nous. Notre Patrie, c'est notre Foi, notre terre, notre Roi... Mais leur Patrie à eux, qu'est-ce que c'est ? Vous le comprenez, vous ? Ils veulent détruire les coutumes, l'ordre, la tradition... Alors, qu'est-ce que cette Patrie narguante du passé, sans fidélité, sans amour ? Cette Patrie de billebaude et d'irrégion ? Beau discours, n'est-ce pas ? Pour eux, la Patrie semble n'être qu'une idée ; pour nous, elle est une terre. [...] Il est vieux comme le diable leur

¹³² Cardinal Robert SARAH, homélie pour la messe anticipée du dimanche 13 août 2017.

CRISE DE LA MÉMOIRE DE LA FRANCE, CRISE DE SON IDENTITÉ. UNE FAMILLE TÉMOIGNE

monde qu'ils disent nouveau et qu'ils veulent fonder dans l'absence de Dieu... Vieux comme le diable... On nous dit que nous sommes les suppôts des vieilles superstitions ; faut rire ! Mais en face de ces démons qui renaissent de siècle en siècle, sommes une jeunesse, Messieurs ! Sommes la jeunesse de Dieu. La jeunesse de la fidélité ! Et cette jeunesse veut préserver pour elle et pour ses fils, la créance humaine, la liberté de l'homme intérieur...¹³³

Pour info, à ce jour, le gouvernement français a refusé toute demande d'examiner le cas d'un génocide en Vendée. La plus récente requête fut déposée à l'Assemblée Nationale au printemps 2016.

En 1847, les 100 enfants tués au Petit-Luc ont fait l'objet d'une demande de béatification au Vatican. Leur cause est en attente.

¹³³ François-Athanase CHARETTE DE LA CONTRIE, héros des guerres de Vendée.

La limite imposée au mal ou l'expérience de la Miséricorde divine dans la vie sociale et familiale

Gérard et Marie

Introduction

Bonjour, vous nous connaissez pour la plupart, mais peut-être pas tous. Nous sommes Marie et Gérard. Nous habitons Rueil-Malmaison en région parisienne. Nous avons 5 enfants, 3 religieux et deux mariés, et 7 petits-enfants. Nous sommes des grands parents comblés. Je suis retraité de l'Institut Français du Pétrole. Mon épouse a été mère au foyer. Nous avons comme apostolat de diffuser la méthode de l'ovulation *Billings*, de régulation naturelle des naissances.

Le sujet que nous allons esquisser avec vous est : « La limite imposée au mal ou l'expérience de la Miséricorde divine dans la vie sociale et familiale ». Ce sujet est traité dans la première partie du livre de Saint Jean-Paul II, intitulée : « La limite imposée au mal ». Cette première partie comporte 6 chapitres dont un, le chapitre 2, intitulé « Idéologies du mal », a fait l'objet d'une présentation par nos amis Vincent et Sylvie¹³⁴.

I. La limite imposée au mal

Avant d'aborder des exemples de limite imposée au mal par la miséricorde divine dans la vie sociale et familiale, peut-être est-il utile de faire une petite synthèse de ce que saint Jean-Paul II décrit dans cette première partie de son livre, puisque intitulée : « La limite imposée au mal ».

1. La coexistence du bien et du mal

Chapitre 1 : Saint Jean-Paul II évoque tout d'abord la coexistence du bien et du mal. Il fait le constat que « le XX^e siècle a été le 'théâtre' d'une grande

¹³⁴ Voir leur intervention, p.40 du présent ouvrage.

LA LIMITE IMPOSÉE AU MAL OU L'EXPÉRIENCE DE LA MISÉRICORDE DIVINE DANS LA VIE SOCIALE ET FAMILIALE

‘éruption’ du mal, mais que l’histoire moderne de l’Europe, a aussi produit de nombreux fruits positifs. »

En cela, dit-il, se reflète la nature du mal (comme l’entend saint Thomas, à la suite de saint Augustin). Le mal est toujours l’absence d’un bien ; il est une privation. Mais il n’est jamais une absence totale de bien. La façon dont le mal s’accroît et se développe sur le terrain sain du bien constitue un mystère. Cette part du bien que le mal n’a pas réussi à détruire et qui se propage malgré le mal, c’est aussi un mystère, et de plus l’un et l’autre avancent sur le même terrain.

Saint Jean-Paul II rappelle alors la parabole évangélique du bon grain et de l’ivraie qui vient immédiatement à l’esprit. Il précise :

Cette parabole peut être comprise comme clé de lecture de toute l’histoire de l’homme. L’histoire de l’humanité est le théâtre de la coexistence du bien et du mal. Cela veut dire que, si le mal existe à côté du bien, le bien persévère donc à côté du mal et croît, pour ainsi dire, sur le même terrain, qui est la nature humaine. Cette dernière, en effet, n’a pas été détruite, elle n’est pas devenue complètement mauvaise, malgré le péché des origines. La nature a conservé sa propre capacité de bien, comme le montrent les faits qui se sont succédé aux différentes époques de l’histoire.

2. Les origines du mal

Chapitre 2 : Saint Jean-Paul II dit ensuite qu’ « il convient de reconstruire la ‘philosophie du mal’ »... et précise : « ceci nous pousse à nous diriger vers le monde de la foi et à affronter le mystère de Dieu et de la création, et en particulier le mystère de l’homme. » Mystères que le pape a cherché à développer dans trois encycliques au cours des premières années de son pontificat : *Le Rédempteur de l’homme (Redemptor hominis, 1979)*, *Dieu riche en miséricorde (Dives in misericordia, 1980)* et *Il (L’Esprit Saint) est Seigneur et donne la vie (Dominum et vivificantem, 1986)*, triptyque qui reflète en réalité le mystère trinitaire de Dieu. Nous vous invitons à lire, ou relire, ces encycliques qui sont d’une grande richesse. Saint Jean-Paul II précise que les deux premières encycliques citées ont été les fruits de son expérience pastorale en Pologne et tout spécialement à Cracovie. C’est là en effet que se trouve la tombe de sainte Faustine Kowalska, à qui le Christ a

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

permis d'être une interprète particulièrement éclairée de la vérité sur la Divine Miséricorde.

Pour revenir au mal et à ses racines, saint Jean-Paul II fait référence aux événements qui ont pour nom le « péché originel », transmis de génération en génération, dans le livre de la Genèse : « Vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal » (Genèse 3, 5), c'est-à-dire que c'est vous-mêmes qui déciderez de ce qui est bien et de ce qui est mal.

Saint Jean-Paul II fait remarquer que : « Si l'homme peut décider par lui-même, sans Dieu, de ce qui est bon et de ce qui est mauvais, il peut aussi disposer qu'un groupe d'hommes soit anéanti. » Et de citer les abominations perpétrées sous le Troisième Reich, « par des personnes arrivées au pouvoir par des voies démocratiques » souligne-t-il, « et par l'idéologie marxiste en de nombreux pays : élimination au sens physique, mais souvent aussi au sens moral, la personne étant empêchée d'exercer ses droits. »

Saint Jean-Paul II ajoute que

l'on ne peut omettre d'aborder une question plus que jamais actuelle et douloureuse. Après la chute des régimes édifiés sur les « idéologies du mal », les formes d'extermination évoquées ci-dessus ont cessé. Demeure toutefois l'extermination légale des êtres humains conçus et non encore nés. Il s'agit encore une fois d'une extermination décidée par des Parlements élus démocratiquement, dans lesquels on en appelle au progrès civil des sociétés et de l'humanité entière. D'autres formes de violation de la loi de Dieu ne manquent pas non plus. Je pense par exemple aux fortes pressions du Parlement européen pour que soient reconnues les unions homosexuelles comme une forme alternative de famille, à laquelle reviendrait aussi le droit d'adopter. On peut et même on doit se poser la question de savoir s'il ne s'agit pas, ici encore, d'une nouvelle 'idéologie du mal', peut-être plus insidieuse et plus occulte, qui tente d'exploiter, contre l'homme et contre la famille même, les droits de l'homme.

Saint Jean-Paul II pose alors la question : « Pourquoi tout cela arrive-t-il ? » et donne la réponse :

En définitive, la réponse est simple : cela arrive parce que Dieu en tant que Créateur a été rejeté, et du même coup la source de détermination de ce qui est bien et de ce qui est mal. On a aussi rejeté la notion de ce qui, de manière plus

LA LIMITE IMPOSÉE AU MAL OU L'EXPÉRIENCE DE LA MISÉRICORDE DIVINE DANS LA VIE SOCIALE ET FAMILIALE

profonde, nous constitue comme êtres humains, à savoir la notion de 'nature humaine' comme 'donné réel', et à sa place, on a mis un 'produit de la pensée' librement formée et librement modifiable en fonction des circonstances.

Ce rejet de Dieu, Saint Jean-Paul II le situe à la révolution de la pensée philosophique opérée par Descartes.

Le 'Je pense donc je suis' (« *cogito, ergo sum* »), dit-il, apporta un bouleversement dans la manière de faire de la philosophie. Dans la période pré-cartésienne, la philosophie, et donc le 'je pense' (*cogito*), ou plutôt le 'je connais' (*cognosco*), étaient subordonnés à l'être (*l'esse*), qui était considéré jusqu'alors comme quelque chose de primordial. Pour Descartes, à l'inverse, l'être (*l'esse*) apparaît secondaire, tandis que le 'je pense' (*cogito*) est primordial. Ainsi, non seulement fut opéré un changement de direction dans la façon de faire de la philosophie, mais on abandonna de manière décisive ce que la philosophie avait été jusque-là, en particulier la philosophie de saint Thomas d'Aquin : la philosophie de l'être (*l'esse*). Auparavant, tout était interprété dans la perspective de l'être (*l'esse*) et l'on cherchait une explication de tout selon cette perspective. Dieu comme Être pleinement autosuffisant (*ens subsistens*) était considéré comme le soutien indispensable pour tout être créé, et donc aussi pour l'homme. Après Descartes, la philosophie devient une science de la pure pensée : tout ce qui est être (*esse*) – tout autant le monde créé que le Créateur – se situe dans le champ du 'je pense' (*cogito*), en tant que contenu de la conscience humaine. La philosophie s'occupe des êtres en tant que contenus de la conscience, et non en tant qu'existants en dehors d'elle.

Saint Jean-Paul II poursuit :

On a parlé, entre autres, du 'déclin du réalisme thomiste', et on entendait par là l'abandon du christianisme comme source de l'action philosophique. En définitive, c'est la possibilité même de rejoindre Dieu qui était mise en cause. Dans la logique du 'Je pense donc je suis' (« *cogito, ergo sum* »), Dieu était réduit à un contenu de la conscience humaine ; il ne pouvait plus être considéré comme Celui qui explique jusqu'au plus profond l'être (*sum*) humain. Il ne pouvait donc demeurer comme l'être autosuffisant (*l'ens subsistens*), comme le Créateur, Celui qui donne l'existence ni même comme Celui qui se donne lui-même dans le mystère de l'Incarnation, de la Rédemption et de la Grâce. Le Dieu de la Révélation avait cessé d'exister comme 'Dieu des philosophes'. Seule demeurait l'idée de Dieu, comme thème d'une libre élaboration de la pensée humaine.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Saint Jean-Paul II en déduit que

C'est ainsi que s'écroulèrent aussi les bases de la 'philosophie du mal'. Le mal, en effet, dans son sens réaliste, ne peut exister qu'en relation au bien et, en particulier, en relation à Dieu, Bien suprême. Le livre de la Genèse parle précisément de ce mal. C'est dans cette perspective qu'on peut comprendre le péché originel, et aussi tout péché personnel de l'homme. Mais ce mal a été racheté par le Christ, par la croix. Ou, plus précisément, l'homme a été racheté, lui qui, par l'action du Christ, est devenu participant de la vie même de Dieu. Dans la mentalité des Lumières, tout cela, le grand drame de l'histoire du Salut, avait disparu. L'homme était resté seul : seul comme créateur de sa propre histoire et de sa propre civilisation ; seul comme celui qui décide de ce qui est bon et de ce qui est mauvais, comme celui qui existerait et agirait même si Dieu n'existait pas (*etsi Deus non daretur*).

Saint Jean-Paul II explique que

Si nous voulons parler de manière sensée du bien et du mal, nous devons revenir à saint Thomas d'Aquin, c'est-à-dire à la philosophie de l'être. Grâce, par exemple, à la méthode de la phénoménologie, on peut examiner des expériences comme celles de la moralité, de la religion ou de l'être-homme, en en tirant un enrichissement significatif pour nos connaissances. On ne peut cependant oublier que toutes ces analyses présupposent implicitement la réalité de l'être-homme, à savoir qu'il existe un être créé, et aussi un être absolu. Si l'on ne part pas de tels présupposés 'réalistes', on finit par se mouvoir dans le vide.

Comme indiqué précédemment, l'homme a été racheté par le Christ, par la croix. Saint Jean-Paul II précise :

Nous entrons ainsi en relation avec le mystère de la rédemption de l'homme, et, pour cette approche, c'est l'Esprit Saint qui nous guide, nous permet de pénétrer dans la profondeur du mystère de la croix, *mysterium crucis*, et de nous pencher en même temps sur l'abîme du mal, dont l'homme est à la fois l'artisan et la victime, comme on le voit dès les origines de son histoire. L'homme n'est pas capable de se remettre debout tout seul ; il a besoin de l'aide de l'Esprit Saint. C'est exactement à cela que se réfère l'expression utilisée par Jésus pendant la dernière Cène, rapportée par saint Jean, lorsqu'il affirme que l'Esprit Saint "dénoncera l'erreur du monde sur le péché" (Jean 16, 8).

Le but d'une telle 'dénonciation' n'est pas la condamnation du monde, dit saint Jean-Paul II :

LA LIMITE IMPOSÉE AU MAL OU L'EXPÉRIENCE DE LA MISÉRICORDE DIVINE DANS LA VIE SOCIALE ET FAMILIALE

Si l'Église, grâce à l'Esprit Saint, appelle le mal par son nom, elle le fait seulement dans le but d'indiquer la possibilité de le vaincre. En Jésus-Christ, Dieu s'est penché sur l'homme pour lui tendre la main, pour le relever et pour l'aider à reprendre son chemin avec une force nouvelle. Si l'homme refuse cette aide, il commet le péché que le Christ a appelé 'blasphème contre l'Esprit', le déclarant en même temps irrémédiable (cf. Matthieu 12, 31) parce qu'il exclut en l'homme le désir même du pardon. L'homme repousse l'amour et la miséricorde de Dieu, parce qu'il se considère lui-même comme Dieu. Il considère qu'il est en mesure de se suffire à lui-même.

Saint Jean-Paul II pour résumer cite saint Augustin qui a caractérisé la nature du péché originel par la formule célèbre de « l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu » (« *amor sui usque ad contemptum Dei* ») qui dans et par la rédemption trouve une contrepartie appropriée de « l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi » (« *amor Dei usque ad contemptum sui* »).

3. La rédemption comme limite divine imposée au mal

Chapitre 4 : Pour en venir à la limite imposée au mal, saint Jean-Paul II indique que

C'est Dieu lui-même qui peut imposer une limite définitive au mal. Par essence, Il est en effet la Justice. Il l'est parce qu'il est Celui qui récompense le bien et punit le mal, en parfaite adéquation à la réalité.

Et saint Jean-Paul II de préciser

qu'il n'est pas possible de penser à la limite imposée par Dieu lui-même au mal sous ses diverses formes sans se référer au mystère de la Rédemption. La rédemption est la limite divine imposée au mal [...] Cette limite est constituée par le bien – le bien divin et le bien humain qui se sont manifestés dans l'histoire elle-même, au cours du siècle passé et de millénaires entiers. On peut dire que l'histoire de l'homme est, depuis les origines, marquée par la limite que le Dieu Créateur impose au mal.

Saint Jean-Paul II cite le concile Vatican II qui s'est beaucoup exprimé sur ce thème dans la constitution pastorale *Gaudium et spes*, par exemple au paragraphe 13 :

L'homme se découvre incapable de lutter par lui-même, de façon efficace, contre les assauts du mal, de sorte que chacun se sent comme chargé de

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

chaînes. Mais le Seigneur lui-même est venu pour libérer l'homme et le fortifier, le rénovant intérieurement et jetant dehors 'le prince de ce monde' (Jean 12, 31), qui le retenait dans l'esclavage du péché.

Saint Jean-Paul II fait remarquer que :

Si nous regardons d'un œil plus pénétrant l'histoire des peuples et des nations qui ont traversé l'épreuve des systèmes totalitaires et des persécutions à cause de la foi, nous découvrirons que c'est précisément là que s'est révélée avec clarté la présence victorieuse de la croix du Christ. Et cette présence nous apparaîtra peut-être, sur ce fond dramatique, encore plus impressionnante.

Et de citer les exemples de saint Maximilien Kolbe et de sainte Edith Stein. Non, le mal n'est pas plus puissant que le bien. Saint Jean-Paul II souligne :

Le monde est racheté par Dieu. Dans le langage du Concile, la rédemption est comprise comme un moment du mystère pascal, qui culmine dans la résurrection. Si la Rédemption constitue la limite divine imposée au mal, cela n'arrive que pour la raison suivante : en elle le mal est radicalement vaincu par le bien, la haine par l'amour, la mort par la résurrection.

4. Le concept de justification

Chapitre 5 : Parlant du mystère de la Rédemption, saint Jean-Paul II rappelle le concept de justification qui lui est lié et est exprimé par Saint Paul dans ses lettres aux Romains et aux Galates :

La justification a sa source dans la foi au Christ (cf. Galates 2, 15-21). C'est le Christ crucifié qui justifie l'homme pécheur chaque fois que ce dernier, en vertu de sa propre foi dans la Rédemption que le Christ a accomplie, se repent de ses péchés, se convertit et revient à Dieu comme à son Père. Ainsi donc, le concept de justification est, d'un certain point de vue, une expression encore plus profonde de ce qui est contenu dans le mystère de la Rédemption. Pour que l'homme soit justifié devant Dieu, ses efforts ne suffisent pas ; il est nécessaire qu'il soit rejoint par la Grâce qui vient du sacrifice du Christ. En effet, seule l'immolation du Christ sur la Croix a le pouvoir de rendre l'homme juste devant Dieu.

LA LIMITE IMPOSÉE AU MAL OU L'EXPÉRIENCE DE LA MISÉRICORDE DIVINE DANS LA VIE SOCIALE ET FAMILIALE

5. La rédemption : victoire donnée comme responsabilité à l'homme

Chapitre 6 : Saint Jean-Paul II développe ensuite un aspect important de la rédemption. Voici ce qu'il dit :

Dans le mystère de la Rédemption, la victoire du Christ sur le mal est donnée à l'homme non seulement comme un avantage personnel, mais aussi comme une responsabilité. L'homme l'assume en se mettant en route sur le chemin de la vie intérieure, à savoir sur le chemin d'un travail conscient sur lui-même, travail dont le Christ est le Maître.

Il poursuit :

Le 'suis-moi' du Christ qui résonne en de nombreuses pages de l'Évangile est une invitation à entreprendre le chemin sur lequel nous conduit la dynamique intérieure du mystère de la Rédemption. C'est à ce chemin que se réfère l'enseignement, largement diffusé dans les traités sur la vie intérieure et sur l'expérience mystique, concernant les trois étapes à travers lesquelles doit passer celui qui veut 'suivre le Christ'. Ces trois étapes sont parfois appelées des 'voies'. On parle alors de la voie purgative, de la voie illuminative et enfin de la voie unitive. En réalité, ce ne sont pas trois voies différentes, mais trois aspects de la même voie sur laquelle le Christ appelle tout homme, comme autrefois il a invité le jeune homme riche de l'Évangile.

Puis, il explicite ces trois voies :

Entendue correctement, l'observance des commandements est synonyme de la voie purgative : elle signifie en effet vaincre le péché, le mal moral sous ses diverses formes. Et cela porte à une purification intérieure progressive. [...] Parallèlement à l'observance des commandements, les vertus se développent en l'homme. [...] De la sorte, sur le chemin de la vie intérieure, l'étape illuminative émerge graduellement de l'étape purgative. Avec le temps, dans la mesure où l'homme suit avec persévérance le Maître, qui est le Christ, il ressent toujours moins à l'intérieur de lui-même le poids de la lutte contre le péché, et il jouit toujours plus de la lumière divine, qui envahit toute la création. Cela est extrêmement important, car il est ainsi permis à l'homme de sortir d'une situation où il est constamment exposé intérieurement au risque de pécher – ce qui toutefois, sur cette terre, reste dans une certaine mesure toujours présent –, afin de se mouvoir avec une liberté toujours plus grande au milieu de tout le monde créé. Il conserve également cette liberté et cette simplicité face aux êtres

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

humains, y compris ceux de l'autre sexe. La lumière intérieure éclaire ses actes et lui montre tout le bien du monde créé comme provenant de la main de Dieu. De cette façon, la voie purgative et, à son tour, la voie illuminative constituent l'entrée naturelle dans la voie appelée unitive. C'est l'ultime étape du chemin intérieur, celle où l'âme fait l'expérience d'une union particulière à Dieu. Cette union il la réalise dans la contemplation de l'Être divin et dans l'expérience de l'amour qui en jaillit avec une intensité croissante. Le Christ en tant que souverain Maître de vie spirituelle, et aussi tous ceux qui se sont formés à son école, enseignent qu'en cette vie on peut déjà être introduit dans la voie de l'union à Dieu. L'homme trouve Dieu en tout ; il est en contact avec Lui en tout et à travers tout. Les choses créées cessent d'être un danger pour lui, comme elles l'étaient surtout lorsqu'il parcourait la voie purgative. Les choses créées, et particulièrement les personnes, non seulement retrouvent leur lumière propre, cachée en elles par le Dieu Créateur, mais, si on peut ainsi s'exprimer, 'elles rendent accessible' Dieu lui-même, de la manière dont Il a voulu se révéler à l'homme : comme Père, comme Rédempteur et comme Époux.

II. Les signes de la miséricorde divine en notre temps

Dans une 2^e partie, nous voudrions donner quelques exemples de signes de la divine Miséricorde en notre temps. Mais tout d'abord rappeler quelques-uns des maux de notre époque.

1. Les maux de notre temps

Les maux dans la société sont nombreux, toutefois les plus importants nous paraissent être le rejet ou l'indifférence vis-à-vis de Dieu, le relativisme, la volonté de destruction de la famille et le non-respect de la vie humaine de son commencement à sa fin naturelle. Tous ces maux Jean-Paul II les qualifiait de culture de mort. Dans son livre, il fait remarquer que les responsables qui font le mal à grande échelle font beaucoup d'efforts pour cacher leurs méfaits aux yeux du monde et qu'il faut du temps pour s'en rendre compte. Ceci est probablement vrai, mais certains agissent au grand jour ou presque, ayant à leur solde les principaux médias d'information (télévision, radio, presse écrite) qui manipulent l'opinion en faisant passer pour bien ce qui en fait est mal, et qui aliènent en falsifiant la vérité.

LA LIMITE IMPOSÉE AU MAL OU L'EXPÉRIENCE DE LA MISÉRICORDE DIVINE DANS LA VIE SOCIALE ET FAMILIALE

2. Dieu appelle des hommes qui sont signes de sa divine Miséricorde

Difficile de faire une liste exhaustive de ces hommes. Nous en avons retenus quelques-uns, très connus. Ainsi :

– Le Père Werenfred qui a fondé l'AED (Aide à l'Église en Détresse) pour soutenir les chrétiens dans le monde,

– Le professeur Jérôme Lejeune qui a découvert la trisomie 21 et n'a pas hésité à sacrifier sa carrière pour dénoncer l'utilisation qui allait en être faite pour le plus souvent supprimer les enfants qui en sont porteurs. Pour ses patients, il prit fermement position en faveur de la vie dès le début des projets de légalisation de l'IVG et de l'IMG dans les pays occidentaux, donnant des centaines de conférences et d'interviews à travers le monde pour défendre la vie. Sa cause de béatification et de canonisation a été ouverte à Paris le 28 juin 2007.

– Jean-Marie Le Méné qui dirige la Fondation et l'Institut Jérôme Lejeune qui agissent pour les personnes atteintes de déficience intellectuelles d'origine génétique.

– Tugdual Derville, délégué général d'Alliance VITA, association qui agit pour le respect de la vie et de la dignité humaine,

Ludovine de la Rochère qui a fondé La Manif pour Tous pour défendre l'altérité sexuelle dans le mariage, le respect de la filiation naturelle et l'intérêt supérieur de l'enfant,

– Aude Mirkovic, porte-parole de Juristes pour l'Enfance association qui poursuit la défense des enfants, dans tous les domaines et par tous moyens de droit,

– Cécile Edel qui préside à Choisir la Vie.

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive.

3. *Humanae vitae, don de la miséricorde divine*

Tous les grands textes des papes sont des dons de la divine Miséricorde. Nous avons choisi de parler d'*Humanae vitae* parce que cette encyclique du Bienheureux pape Paul VI a été prophétique des maux que la modernité a introduits. Ce mois-ci, nous fêtons son 50^e anniversaire. Rappelons que le Bienheureux pape Paul VI sera canonisé le 14 octobre au cours du prochain synode des jeunes.

Cinquante ans après sa publication, *Humanae vitae* est une clé de lecture saisissante pour comprendre les dégâts causés par la révolution sexuelle. L'encyclique y donne aussi la réponse la plus appropriée. Paul VI en avait compris les enjeux. L'affaiblissement du mariage, les ravages de la contraception, le chantage des instances internationales pour imposer aux pays pauvres l'accès aux 'droits sexuels et reproductifs', l'avènement de l'idéologie du *gender* et du transhumanisme... Paul VI avait tout prédit dans *Humanae vitae*. Voir au numéro 17 de l'encyclique.¹³⁵

Il est désormais devenu évident que tous les effets de l'utilisation de la contraception prévus par Paul VI se sont vérifiés et qu'*Humanae vitae* peut, à juste titre, être déclarée prophétique. Quand on réduit l'acte sexuel à un contact génital, sans chercher une profonde communion personnelle féconde avec l'autre, on finit inévitablement par vider les cœurs et par fragiliser la relation. Conséquence : on cherche d'autres sources de sensations, ce qui ouvre la porte à l'infidélité, à la séparation et à l'instabilité des relations.¹³⁶

Lors de la récente conférence internationale sur la méthode *Billings* au Costa Rica, un médecin péruvien a présenté un graphe qui montre la corrélation parfaite entre le nombre d'utilisatrices de la pilule et le nombre de divorces. La relation homme-femme a été profondément marquée par l'essor de la mentalité contraceptive. L'interdépendance et la complémentarité qui prévalaient entre l'homme et la femme ont laissé la place à la guerre des sexes exacerbée par un féminisme militant. L'enfant est, soit un « obstacle », soit réduit à devenir le « ciment » du couple pour que celui-ci tienne en l'absence de véritable engagement public des parents. Une option que l'on souscrit ou non selon ses intérêts. Faire de l'enfant une « option » rend l'homme et la

¹³⁵ Antoine PASQUIER, *Famille Chrétienne*, juin 2018.

¹³⁶ *Ibid*, Oana GORIA, professeur de théologie morale à l'Institut pontifical Jean-Paul II à Rome.

LA LIMITE IMPOSÉE AU MAL OU L'EXPÉRIENCE DE LA MISÉRICORDE DIVINE DANS LA VIE SOCIALE ET FAMILIALE

femme « optionnels » l'un à l'autre, puisque la seule chose qu'ils ne peuvent pas avoir l'un sans l'autre a été écartée. Il ne reste que des individus indépendants et interchangeables. D'où à terme l'idéologie du *gender*.

“Nous vivons désormais dans une société où les gens ne comprennent plus la différence entre l'union entre un homme et une femme et les unions entre personnes de même sexe”, explique Stephan Kampowski, professeur d'anthropologie philosophique à l'Institut pontifical Jean-Paul II. Cette conception de la sexualité comme un acte intrinsèquement stérile ne pouvait aboutir qu'à la fiction juridique du 'mariage pour tous'. Et à ses dérivés délétères : PMA, GPA... Car, du sexe sans bébé au bébé sans sexe, il n'y avait qu'un pas que nos sociétés ont rapidement franchi. L'enfant n'étant plus un don, il est devenu un dû.¹³⁷

Ce que l'on retient de l'encyclique est trop souvent limité à la seule question de la contraception. Mais celle-ci en dit beaucoup plus long. En réalité, l'encyclique dénonce une attitude profondément installée en nous, qui a été semée avec l'arrivée de la modernité. Cette attitude est celle que nous entretenons envers la nature et les éléments qui nous sont 'donnés', et que nous 'trouvons' dans le monde, antérieurement à l'action que nous pouvons avoir sur eux. Une des caractéristiques de la modernité est qu'elle ne s'intéresse pas à la nature d'un objet ou d'un acte, ni donc à leur finalité et à leur valeur 'intrinsèque'. Cette 'absence d'intérêt' permet de rendre ces objets et actes malléables au gré de nos desseins, sans que leur nature ou leur finalité objective ne vienne plus nous 'gêner'. La contraception est emblématique de cette attitude puisqu'elle décide que, maintenant, la procréation n'est qu'une dimension accessoire de l'acte sexuel et de l'amour. Cette attitude fait ainsi de l'enfant une simple option, sujette au bon vouloir des parents. [...] *Humanae Vitae* est aussi une clé de lecture pour comprendre les problèmes bioéthiques de notre temps. La dissociation entre l'acte conjugal et la procréation conduit à substituer à l'acte d'engendrement un acte technique de fabrication. Et comme toute chose fabriquée et non pas engendrée, l'enfant devient logiquement un objet de domination en le soumettant inévitablement à un « contrôle qualité ». Le problème ici

¹³⁷ Antoine PASQUIER, *art. cit.*

concerne un genre d'action dont la logique même est la domination, malgré des parents bien intentionnés. Même si leurs intentions sont bonnes, ils sont pris dans une logique qui les contredit. L'enfant devient l'objet direct de leur projet. Il est l'objet d'un « acte de pouvoir ». ¹³⁸

4. Méthode Billings : don de la divine miséricorde

Dans une allocution intitulée *Une histoire de la Providence de Dieu*¹³⁹, qu'il a donnée en l'an 2000 lors d'une conférence pour le 40^e anniversaire de la méthode qui porte son nom, le Dr John Billings¹⁴⁰ a évoqué tous les événements qui ont conduit à son élaboration en les introduisant par ce qui suit¹⁴¹ :

La Providence de Dieu agit par l'intermédiaire des décisions que prennent les individus dans la diversité des situations auxquelles ils sont confrontés. Chacun peut observer de temps à autre des situations où une intervention personnelle peut promouvoir le bien et s'opposer au mal, et dès lors la question surgit de savoir s'il s'agit d'une demande de Dieu qui nous est personnellement adressée. Arrivé à ce stade, il est important d'explorer ce qui motive la décision qui est sur le point d'être prise, d'avoir la grâce de voir quelle est la volonté de Dieu, et d'éviter de prendre une décision qui trouve sa justification dans une tout autre considération.

Tout commença en 1953 quand il fut convié, malgré une certaine réticence de sa part, à devenir consultant médical, un soir par semaine, auprès du Père Maurice Catarinich, prêtre d'origine croate ayant fui le communisme, pour aider des couples qui avaient besoin d'un répit entre les grossesses. Il accepta finalement pour une période de trois mois, jusqu'à ce

¹³⁸ Margaret HARPER MCCARTHY, in Antoine PASQUIER, *art. cit.*

¹³⁹ Texte complet disponible sur le site de WOOMB France Billings LIFE : https://www.billingslife.fr/images/phocadownload/2011-bulletins/volume_1_no_1_janvier_2011.pdf.

¹⁴⁰ Les Drs John et Evelyn Billings sont tous les deux nés en 1918 (les 5 mars et 8 février). Ainsi, cette année, nous fêtons le centenaire de leurs naissances.

¹⁴¹ En effet, rien ne destinait John Billings à s'intéresser à la fécondité des couples, étant neurologue. Son épouse était pédiatre. Plusieurs fois il a mentionné qu'il s'étonnait que ce soit lui qui découvre que les femmes peuvent observer le signe de la glaire cervicale pour définir les périodes infertiles et fertiles du cycle menstruel.

LA LIMITE IMPOSÉE AU MAL OU L'EXPÉRIENCE DE LA MISÉRICORDE DIVINE DANS LA VIE SOCIALE ET FAMILIALE

qu'un autre médecin permanent puisse être nommé. Son implication de trois mois se poursuivit jusqu'à sa mort.

À cette époque, tout ce qu'il pouvait offrir aux couples était la méthode *Ogino* et la méthode des températures. Très vite, il se rendit compte que ces méthodes avaient de nombreuses faiblesses dans certaines situations comme l'allaitement, où il n'y avait pas d'information, parfois pendant plusieurs mois. Des couples ayant de graves problèmes, surtout de nature médicale, lui disaient : « Notre médecin nous a dit que nous devons utiliser un moyen de contraception ou opter pour la stérilisation, mais nous sommes catholiques et nous savons que ce n'est pas envisageable ; nous ne pouvons pas suivre son avis. Comment pouvez-vous nous aider ? » Il se rendit compte qu'il était démuni, mais leur répondit : « Je vais essayer ».

Plus tard, il revit des couples qui avaient décidé d'abandonner la méthode naturelle et opté pour la contraception. Il constata alors qu'après quelques mois de pratique contraceptive, un ou les deux conjoints avaient été infidèles, de sorte que leur mariage était en danger. Ce fut pour lui la confirmation qu'il y a une différence essentielle dans les répercussions sur le mariage entre la gestion naturelle de la fertilité et les techniques qui enlèvent ou rejettent le don de cette fertilité.

Le Père Catarinich l'incita à chercher dans la littérature des informations permettant d'améliorer les méthodes existantes, lui disant : « Vous devez continuer à chercher, Dieu ne laissera pas son peuple sans aide ».

A force de recherche et de lectures, John Billings trouva la solution et élaborait la méthode de l'ovulation, plus tard appelée « méthode de l'ovulation Billings » à la demande de l'OMS.

La Providence va ensuite mettre sur sa route deux éminents scientifiques, le Professeur Brown, spécialiste des hormones et le Professeur Odeblad spécialiste de la glaire cervicale. L'un anglican, originaire de Nouvelle Zélande et officiant à Melbourne, l'autre luthérien et résidant en Suède. Tous deux vont accepter de se pencher sur la méthode élaborée par le Dr Billings et vont la valider par leurs connaissances scientifiques.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Le matin où les nouvelles concernant *Humanae Vitae* furent publiées, les grands titres de journaux rapportaient la décision du pape Paul VI de considérer moralement inacceptable la pilule contraceptive. Ce même jour, le professeur Brown vint chez les Billings. Il était heureux et excité. Il leur rappela qu'il n'y a qu'une Vérité et que sa perception que la pilule était une erreur d'après les principes scientifiques avait été confirmée par la reconnaissance de son immoralité par le pape Paul VI.

En 1963, il devint évident au Dr John Billings et au Père Catarinich que l'enseignement des détails intimes du profil de la glaire est mieux communiqué par une femme. Dès lors ils se mirent en retrait, invitant Evelyn Billings à former autant d'enseignantes qu'il lui était possible pour mettre en place un service d'enseignement. (A noter que la méthode n'arriva en France qu'en 1981).

En 1976, lors d'un retour de voyage à Genève où ils participaient en tant que membres du Comité d'experts de l'OMS, les Drs Billings s'arrêtèrent à Rome. À leur arrivée ils furent informés que le pape Paul VI voulait les rencontrer dès le lendemain en audience privée. Paul VI leur dit qu'il connaissait leur travail et qu'il voulait les remercier personnellement. Il les exhorta à continuer leur travail jusqu'à la fin de leurs jours ! Ils lui dirent qu'ils avaient une merveilleuse famille internationale qui les aidait et que les membres de cette famille seraient heureux qu'ils le remercient pour son encyclique *Humanae Vitae* qui était une inspiration pour tous. Alors, le pape leur dit : « J'ai réfléchi et j'ai prié. J'ai consulté des hommes savants, des sages et des saints, et maintenant je suis en paix ». John Billings de préciser : « C'était merveilleux d'entendre ses paroles parce qu'il avait beaucoup souffert après la publication de l'encyclique, mais il savait qu'il avait raison. »

L'organisation mondiale de la méthode de l'ovulation Billings, basée à Melbourne, a 42 pays affiliés dont le dernier en date est le Bénin, premier pays de l'Afrique francophone. Elle est aussi reconnue comme ONG et intervient souvent à l'ONU lors de sessions sur les sujets de santé de la femme.

La méthode Billings est bien sûr une méthode, mais elle est plus que cela. C'est aussi ce qu'apprécient les fiancés et jeunes mariés qui viennent pour se

LA LIMITE IMPOSÉE AU MAL OU L'EXPÉRIENCE DE LA MISÉRICORDE DIVINE DANS LA VIE SOCIALE ET FAMILIALE

former à la méthode. Le Dr Evelyn Billings a beaucoup écrit sur les bienfaits de la méthode. Voici quelques extraits de l'une de ses publications¹⁴² :

La méthode de l'ovulation Billings™, parfaitement naturelle, donne liberté et encouragement à la nature humaine pour s'épanouir dans le mariage en accomplissant le plan conçu par Dieu pour le bonheur de ses créatures humaines.

Un des grands dons que les hommes et les femmes peuvent apporter à leur mariage est la connaissance d'eux-mêmes. Un élément de cette connaissance, pour la femme, consiste à reconnaître les manifestations de sa fécondité physique. Quand elle apprend la méthode de l'ovulation Billings™, elle apprend à vivre en harmonie avec elle-même et accepte son état de fertilité comme faisant partie de tout son être. Elle en vient à considérer cela comme une partie essentielle de sa personne. Elle prend conscience de sa féminité avec ses caractéristiques spécifiques de porteuse de vie et d'éducation qui influencent toute sa personnalité, remplissant ses pensées et dirigeant ses actions dans des circonstances variées. Elle se comporte en femme avec son individualité propre et sa distinction féminine. L'harmonie qu'une femme développe en elle-même écarte totalement l'idée superficielle qu'elle pourrait se passer d'être mère. Elle sait que cela fait partie de son identité humaine, une identité capable d'être transmise dans la génération de ses enfants.

Lyn Billings poursuit en disant :

Elle reconnaît que sa fertilité est un potentiel qui, pour être réalisé en donnant la vie à un enfant, doit dépendre de l'union biologique reproductrice. Cette union doit inclure complètement la sexualité de l'homme et de la femme, afin de devenir une union totale et indivisible dans la totalité de leur sexualité d'homme et de femme, y compris leur fertilité. Ainsi, ce n'est pas seulement une union physique de deux êtres en une seule chair, mais aussi une union de cœur et d'esprit, gouvernée par une réciprocité masculine et féminine et par une individualité consciente, protégeant fièrement son identité tout en appelant l'union totale avec le conjoint. Cette extraordinaire relation entre l'homme et la femme devient possible car l'amour en est le catalyseur. Cet amour est à la fois masculin et féminin, humain et divin. Il transforme une chose mystérieuse et difficile en une chose compréhensible et possible. La personnalité individuelle de l'homme et de la femme, dont la volonté libre agit mieux quand elle est

¹⁴² Texte complet disponible sur le site de WOOMB France Billings LIFE www.billingslife.fr à l'adresse suivante : [Bulletin Vol 2 No 3 Juillet 2012, pages 3 à 8.](#)

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

dirigée par l'amour, est essentielle pour une parfaite union conjugale. Pour être vital, l'amour doit à la fois être généreux et exigeant, réfléchi et actif, idéaliste et pratique. C'est à la lumière d'un tel amour que l'individualité est exprimée dans sa plénitude afin que l'union devienne totale et indivisible. L'amour est un don qui permet à l'être humain d'agir librement. Il porte en lui la plus grande de toutes les obligations : celle d'être totalement désintéressé. Le don de mari et femme offert l'un à l'autre amoureusement et sans réserve, totalement et de manière désintéressée, ne diminue en aucune façon l'individualité de chacun, mais améliore et perfectionne plutôt leur nature humaine.

Et concernant les enfants :

Quand les parents arrivent à apprécier le bon sens de la méthode de l'ovulation, ils ne trouvent aucune difficulté à demander à leurs enfants d'observer la même conduite. Ceux-ci, vivant depuis leur enfance dans une atmosphère d'harmonie et d'amour, respectent les directives de leurs parents et savent qu'ils sont aimés par leur père et leur mère. Il en est ainsi surtout parce qu'ils s'aiment l'un l'autre. Ils sentent très tôt dans leur existence que la confiance et la vérité prévalent à la maison, et ils apprennent à désirer ce qui est bon, non seulement pour eux-mêmes parce qu'on leur a fait comprendre qu'ils sont des êtres de valeur, mais aussi pour les autres, leurs parents, leurs frères et sœurs, pour les personnes moins proches, et pour ceux qu'ils mettront au monde plus tard. Dès leur jeune âge ils ont appris l'amour de l'enfant dans cet environnement où eux-mêmes ont été aimés avant même de naître, avant même d'être conçus comme une obligation acceptée envers le Créateur. S'aimer mutuellement est le plus grand don que les parents peuvent faire à leurs enfants, et la maîtrise naturelle de la fertilité enseigne l'amour.

Ajoutons simplement que depuis deux ans, nous constatons une demande croissante pour apprendre la méthode de la part de personnes qui ne sont pas nécessairement catholiques. La demande vient aussi des sages-femmes dont les patientes leur demandent de les aider dans l'interprétation de leur tableau *Billings*, alors qu'elles n'ont pas reçu de connaissance à ce sujet au cours de leur formation de sages-femmes.

5. La Divine Miséricorde dans la famille

Comme nous l'avons dit, nous vivons une gigantesque conspiration contre la famille, c'est-à-dire contre l'amour, contre la vie, contre le bonheur. Lors des JMJ de Denver, Jean-Paul II a dit :

LA LIMITE IMPOSÉE AU MAL OU L'EXPÉRIENCE DE LA MISÉRICORDE DIVINE DANS LA VIE SOCIALE ET FAMILIALE

La famille se trouve au centre du grand affrontement entre le bien et le mal, l'amour et tout ce qui s'oppose à l'amour. C'est par la famille que se déploie l'histoire de l'homme, l'histoire du salut de l'humanité.

Dans sa divine miséricorde le Seigneur a appelé le Père Lucien-Marie Dorne et Mère Marie-Augusta pour fonder la Famille Missionnaire de Notre-Dame dont le charisme et la mission sont d'être apôtres de l'Amour en voulant éduquer les cœurs à l'Amour selon les Cœurs de Jésus et de Marie par l'exercice des vertus, le combat spirituel et particulièrement le « combat olympique de la pureté » ! Nous nous associons aux frères et sœurs de la communauté en disant merci au Père et à Mère Marie-Augusta d'avoir dit « Oui » à la Volonté de Dieu en acceptant de souffrir en aimant, d'aimer en souffrant et de se donner sans compter jusqu'au bout à la suite de Jésus et de Notre-Dame des Neiges dans le « jamais rien l'un sans l'autre » pour tendre à réaliser la grande prière de Jésus : « *Ut Sint Unum* » : « qu'ils soient UN ! »

Nous sommes reconnaissants à la Famille Missionnaire pour l'aide qu'elle apporte à notre couple dans notre engagement dans les foyers amis – le « jamais rien l'un sans l'autre » – et dans une cordée, à nos enfants et petits-enfants en les soutenant dans le combat olympique de la pureté, et par l'encouragement à la récitation de l'angélus et du chapelet, la possibilité de vivre le Triduum pascal avec la communauté, les week-ends de foyers, l'adoration eucharistique et la dévotion au cœur immaculé de Marie.

6. Marie est Mère de Miséricorde

Dans son *Petit Journal*, au numéro 330, sœur Faustine a écrit :

Sous la croix, par la volonté du Christ, Marie est devenue vraie Mère de toute l'humanité par Lui rachetée et sauvée (Jn 19, 25-27). Ainsi la Divine Miséricorde de Jésus, pour parvenir jusqu'à nous, doit passer par la voie maternelle de son Cœur Immaculé. C'est pour cela que le triomphe du Cœur Immaculé de Marie coïncide avec le triomphe de la Divine Miséricorde sur le monde. C'est à Marie qu'a été confiée la tâche de préparer l'humanité à recevoir la rosée céleste de la Divine Miséricorde en ces temps qui nous préparent au retour du Christ en gloire.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

À cette mission a été associée sœur Faustine. Terminons par la prière du pape Jean-Paul II lors de la cérémonie de la canonisation de sœur Faustine, place Saint-Pierre à Rome, le 30 avril 2000 :

Et toi, Faustine, don de Dieu à notre temps, don de la terre de Pologne à toute l'Église, obtiens-nous de percevoir la profondeur de la miséricorde divine, aide-nous à en faire l'expérience vivante et à en témoigner à nos frères. Que ton message de lumière et d'espérance se diffuse dans le monde entier, pousse les pécheurs à la conversion, dissipe les rivalités et les haines, incite les hommes et les nations à la pratique de la fraternité. Aujourd'hui, en tournant le regard avec toi vers le visage du Christ ressuscité, nous faisons nôtre ta prière d'abandon confiant et nous disons avec une ferme espérance : Jésus, j'ai confiance en Toi !

LA FRANCE EST CHRÉTIENNE, L'ÉTAT EST LAÏC : POUR UNE LAÏCITÉ FRANÇAISE POSITIVE ET APAISÉE

La France est chrétienne, l'État est laïc : pour une laïcité française positive et apaisée

Frère Jean-Régis Domini

Introduction

Cette intervention affronte la question de la laïcité, un thème d'un grand intérêt mais aussi très controversé car bien souvent, en France, la laïcité est le prétexte invoqué pour exclure la religion chrétienne de la sphère publique et faire taire la voix de l'Église dans le débat public. Cependant, la laïcité est un thème qui revient régulièrement dans les textes du Magistère des derniers papes. Cela fait ressortir que, dans le monde d'aujourd'hui, la laïcité est comprise de différentes manières : il n'existe pas une seule, mais plusieurs laïcités, ou mieux, il existe de multiples façons de comprendre et de vivre la laïcité, des façons parfois opposées et même contradictoires entre elles. Pour comprendre la signification authentique de la laïcité et expliquer ses acceptions actuelles, il faut tenir compte du développement historique que ce concept a connu. Aussi, nous verrons comment le concept de la laïcité s'est forgé et développé en France, confirmant qu'il y a bien plusieurs manières d'appréhender la laïcité. Nous nous pencherons ensuite sur ce qu'en dit la doctrine catholique et nous tâcherons enfin de donner quelques orientations pour vivre une laïcité positive et apaisée.

I. Brève histoire des rapports entre spirituel et temporel en France

La laïcité a, en France, une histoire originale. La longue période de l'ère constantinienne jusqu'au XVIII^e siècle, malgré de nombreuses tensions, est caractérisée par la volonté de l'Église en occident de faire la part des choses entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. La société française était chrétienne, les souverains et les rois également, mais les pouvoirs étaient distincts. En ce sens, la laïcité n'est pas née en 1789, si on entend par là la distinction des deux types de pouvoir.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Depuis la Renaissance, on a assisté dans toute l'Europe, sous des formes et à des rythmes variés, à un ample mouvement de sécularisation et de contestation. La Réforme n'a pas seulement remis en cause les institutions catholiques de son époque, mais a donné une impulsion décisive vers la laïcité. Ainsi la laïcité, vue comme rupture et séparation, trouve ses premières racines dans la Réforme. Pour preuve, les pays où la Réforme a triomphé n'ont pas eu à connaître cette laïcité de combat propre aux pays catholiques du XIX^e siècle.

L'époque des Lumières et celle de la Révolution marquent le passage de la *distinction* des pouvoirs à leur *séparation*, et ce, dans la violence. Le but des philosophes du XVIII^e siècle était de faire primer la Raison sur l'autorité et sur la foi, voire faire primer la politique sur la religion. Il y a là chez certains une continuité avec la révolte luthérienne : faire de la religion un instrument de cohésion aux mains du pouvoir d'où la Constitution civile du clergé. Le programme de la Révolution française était clair : organiser la société sans Dieu d'où les cultes de substitution, l'abolition des vœux religieux, la laïcisation de l'état civil... La Révolution supprima ainsi l'État confessionnel. Il est à noter que la France est le seul pays européen où la laïcité ait été élevée au rang de principe constitutionnel. La France est aussi le seul pays où la laïcité ait abouti à la séparation complète de l'Église et de l'État.

Le Concordat de 1801 ne remet pas en cause cette suppression de l'État confessionnel, mais il permit une relative accalmie dans les rapports entre l'État et l'Église. Soulignons que le Concordat de 1801 est le plus vieux traité religieux encore en vigueur aujourd'hui.

L'agressivité du XIX^e siècle est différente du XVIII^e siècle. Alors que certains révolutionnaires, tout en détestant le Dieu de la révélation judéo-chrétienne, recherchaient un Dieu « utile », le XIX^e siècle a cherché à organiser la société sans Dieu, développant athéisme, positivisme, scientisme. Jean Jaurès rapporte dans la *Préface aux discours parlementaires* le dialogue suivant avec Jules Ferry :

Je pressais Jules Ferry sur les fins dernières de sa politique : « Quel est donc votre idéal ? Vers quel terme croyez-vous qu'évolue la société humaine, et où prétendez-vous la conduire ? – Laissez ces choses, me dit-il ; un gouvernement n'est pas la trompette de l'avenir. – Mais enfin, insiste Jaurès, vous n'êtes pas un

LA FRANCE EST CHRÉTIENNE, L'ÉTAT EST LAÏC : POUR UNE LAÏCITÉ FRANÇAISE POSITIVE ET APAISÉE

empirique : vous avez une conception générale du monde et de l'histoire. Quel est votre but ? » Jules Ferry réfléchit un instant, comme pour trouver la formule la plus décisive de sa pensée : « Mon but, c'est d'organiser l'humanité sans dieu et sans roi. »¹⁴³

Aussi, on assista sous la III^e République à une sécularisation encore plus agressive menée sous l'égide de la franc-maçonnerie. Pour l'historien Émile Poulat :

La maçonnerie, société secrète, est la tête pensante et responsable du complot anticatholique [...]. Le but avoué, c'est le démantèlement de la puissance catholique à commencer par ses deux grandes forteresses : les congrégations et l'enseignement.¹⁴⁴

L'établissement d'un régime de séparation a figuré dans le programme politique des républicains dès 1879 à côté de la lutte contre les congrégations et de la réforme de l'enseignement, ce qui avec la séparation formait les trois articles de leur programme antireligieux. Bien des historiens reconnaissent sans difficulté que la « Séparation des églises et de l'État » décrétée par la loi du 9 décembre 1905 a été décidée et mise en œuvre « dans un climat d'anticléricalisme violent ». « La loi de séparation, poursuit Emile Poulat, n'est pas un accord entre les parties, mais un acte de force. Elle achève l'œuvre laïque entreprise par la Révolution ».¹⁴⁵

Les « laïcistes » animés par l'idéologie des loges estiment n'avoir jamais assez repoussé la religion dans la sphère privée, même s'ils ont obtenu gain de cause sur la plupart de leurs revendications.

On parle aujourd'hui de pensée laïque, de morale laïque, de science laïque, de politique laïque. À la base de cette conception, il existe une vision areligieuse de la vie, de la pensée et de la morale : c'est-à-dire une vision où il n'y a pas de place pour Dieu, pour un Mystère qui transcende la pure raison, pour une loi morale de valeur absolue, en vigueur en tout temps et en toute situation. Ce n'est que si l'on se rend compte de cela que l'on peut mesurer le poids des problèmes contenus dans un terme comme laïcité, qui semble être presque

¹⁴³ http://www.jaures.eu/ressources/de_jaures/preface-aux-discours-parlementaires-1904/

¹⁴⁴ Émile POULAT, *Notre laïcité publique*, Berg international, 2003, p.87.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p.107.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

devenu l'emblème caractérisant la post-modernité, en particulier la démocratie moderne.¹⁴⁶

II. L'enseignement de l'Église sur la laïcité

Il convient de rappeler en introduction de cette deuxième partie que c'est au christianisme que l'on doit la distinction entre pouvoir temporel et pouvoir religieux. La phrase de Jésus : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mt 22, 21), cette phrase est fondamentale. Elle a marqué le début d'une nouvelle étape dans l'histoire de la relation entre la politique et la religion. C'est toute la conception antique de l'État qui était ainsi mise en cause car jusqu'alors, on admettait généralement que le domaine politique se confondait avec celui du sacré. »¹⁴⁷

Pour Benoît XVI,

La saine laïcité [...] signifie libérer la croyance du poids de la politique et enrichir la politique par les apports de la croyance, en maintenant la nécessaire distance, la claire distinction et l'indispensable collaboration entre les deux. Aucune société ne peut se développer sainement sans affirmer le respect réciproque entre politique et religion en évitant la tentation constante du mélange ou de l'opposition [...]. La prise de conscience de ce rapport approprié permet de comprendre qu'il existe une sorte d'unité-distinction qui doit caractériser le rapport entre le spirituel (religieux) et le temporel (politique), puisque tous deux sont appelés, même dans la nécessaire distinction, à coopérer harmonieusement pour le bien commun. Une telle laïcité saine garantit à la politique d'opérer sans instrumentaliser la religion, et à la religion de vivre librement sans s'alourdir du politique dicté par l'intérêt [...]. C'est pourquoi la saine laïcité (unité-distinction) est nécessaire, et même indispensable aux deux¹⁴⁸.

Comme le disait le cardinal Ricard au Centre Saint-Louis de Rome le jeudi 27 septembre 2012,

¹⁴⁶ BENOÎT XVI, *discours aux participants au congrès national d'études de l'union des juristes catholiques italiens*, 9 décembre 2006.

¹⁴⁷ Joseph RATZINGER, *Église, œcuménisme et politique*, Fayard, 1987, pp.215-218.

¹⁴⁸ BENOÎT XVI, Exhortation post-synodale *Ecclesia in Medio Oriente* n°29, 14 septembre 2012. L'ensemble de la doctrine catholique sur la laïcité se trouve dans le *Compendium de la doctrine sociale de l'Église* aux numéros 571 et 572.

LA FRANCE EST CHRÉTIENNE, L'ÉTAT EST LAÏC : POUR UNE LAÏCITÉ FRANÇAISE POSITIVE ET APAISÉE

cette unité-distinction n'implique pas ignorance ou hostilité, mais elle appelle connaissance mutuelle et collaboration. De plus, cette indépendance ne saurait cependant pas soustraire l'État à l'autorité d'un ordre moral qui s'impose à lui et dont le respect garantit son autorité. L'Église a toute légitimité pour intervenir si elle pense que cet ordre moral ou ces principes sont menacés.

Le *Compendium de la doctrine social de l'Église* rappelle au numéro 571 que

la doctrine morale catholique exclut nettement la perspective d'une laïcité conçue comme autonomie par rapport à la loi morale : en effet, la "laïcité" désigne en premier lieu l'attitude de qui respecte les vérités procédant de la connaissance naturelle sur l'homme qui vit en société, même si ces vérités sont enseignées aussi par une religion particulière, car la vérité est une.

Quand le Magistère de l'Église intervient sur des questions inhérentes à la vie sociale et politique, il ne méconnaît pas les exigences d'une interprétation correcte de la laïcité, car il n'entend pas exercer un pouvoir politique ni supprimer la liberté d'opinion des catholiques sur des questions contingentes. Il veut au contraire – conformément à sa mission – éduquer et éclairer la conscience des fidèles, surtout de ceux qui se consacrent à la vie politique, afin que leur action reste toujours au service de la promotion intégrale de la personne et du bien commun.¹⁴⁹

Au numéro 572, le *Compendium* précise que

le principe de laïcité comporte aussi le respect de toute confession religieuse de la part de l'État, qui assure le libre exercice des activités culturelles, spirituelles, culturelles et caritatives des communautés de croyants. Dans une société pluraliste, la laïcité est un lieu de communication entre les diverses traditions spirituelles et la nation.

III. Pour une laïcité positive et apaisée

Dans son discours à l'Élysée en septembre 2008, le pape Benoît XVI est revenu sur cette expression de laïcité positive :

Vous avez utilisé, Monsieur le Président, la belle expression de "laïcité positive" pour qualifier cette compréhension plus ouverte. En ce moment historique où les cultures s'entrecroisent de plus en plus, je suis profondément convaincu

¹⁴⁹ *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, n°571.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

qu'une nouvelle réflexion sur le vrai sens et sur l'importance de la laïcité est devenue nécessaire. Il est en effet fondamental, d'une part, d'insister sur la distinction entre le politique et le religieux [...] et d'autre part, de prendre une conscience plus claire de la fonction irremplaçable de la religion pour la formation des consciences et de la contribution qu'elle peut apporter, avec d'autres instances, à la création d'un consensus éthique fondamental dans la société.¹⁵⁰

Cette expression de laïcité positive appelle plusieurs considérations :

– Une telle expression sous-entend qu'il peut y avoir aussi une laïcité négative, un laïcisme intolérant. Dans notre présentation de la doctrine catholique, nous avons volontairement fait abstraction des notions erronées de la laïcité, pour les reprendre en cette partie. En effet, le *Compendium* au n°572 souligne que

Même dans les sociétés démocratiques, il demeure encore, hélas, des expressions de laïcisme intolérant, qui entravent toute forme de la foi, d'importance politique et culturelle, en cherchant à disqualifier l'engagement social et politique des chrétiens, parce qu'ils se reconnaissent dans les vérités enseignées par l'Église et qu'ils obéissent au devoir moral de cohérence avec leur conscience ; on arrive aussi et plus radicalement à nier l'éthique naturelle elle-même. Cette négation, qui prélude à une condition d'anarchie morale dont la conséquence évidente est la mainmise du plus fort sur le faible, ne peut être admise par aucune forme de pluralisme légitime, car elle mine les bases mêmes de la coexistence humaine... Elle minerait les fondements culturels et spirituels de la civilisation.¹⁵¹

– À l'occasion du centenaire de loi de séparation de l'Église et de l'État, Jean-Paul II a adressé une lettre aux évêques de France en 2005. Il encourageait

les chrétiens, personnellement ou en associations, à prendre la parole publiquement pour exprimer leurs opinions et pour manifester leurs convictions, apportant de ce fait leurs contributions aux débats démocratiques, interpellant l'État et leurs concitoyens sur leurs responsabilités d'hommes et de femmes, notamment dans le domaine des droits fondamentaux de la personne

¹⁵⁰ BENOÎT XVI, Voyage apostolique en France, discours au palais de l'Élysée, 12 sept 2008.

¹⁵¹ *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, n°572.

LA FRANCE EST CHRÉTIENNE, L'ÉTAT EST LAÏC : POUR UNE LAÏCITÉ FRANÇAISE POSITIVE ET APAISÉE

humaine et du respect de sa dignité, du progrès de l'humanité qui ne peut pas être à n'importe quel prix.

Lors des débats sur le mariage pour tous, certains ont dénoncé une ingérence de l'Église catholique. Mais l'Église n'outrepasse pas ses droits lorsqu'elle s'exprime dans le débat public et qu'elle s'oppose à des lois¹⁵². Elle ne fait alors que rappeler la loi naturelle qui est le fondement de la légitimité des lois civiles. En ce sens, sa parole n'est pas seulement « questionnante », comme l'a laissé entendre M. Macron dans son discours au Collège des Bernardins le lundi 9 avril 2018.

– Laïcité et liberté sont étroitement liées !

Cette séparation entre l'autorité de l'État et l'autorité sacrée, et le dualisme qu'elle implique, constituent l'origine et le fondement stable de la notion occidentale de liberté... L'idée moderne de liberté est donc un produit légitime de l'espace vital chrétien. Il faut ajouter qu'elle ne peut être séparée de lui pour être implantée dans n'importe quel système, comme on le voit très clairement aujourd'hui avec la renaissance de l'Islam. La tentative de greffer dans des sociétés islamiques de prétendus principes occidentaux isolés de leur fondement chrétien méconnaît aussi bien la logique interne de l'Islam que la logique historique à laquelle appartiennent ces principes occidentaux. Pour cette raison, une telle tentative était, sous cette forme, vouée à l'échec. La construction sociale de l'Islam est théocratique, donc moniste, et non pas dualiste. Le dualisme, condition préalable de la liberté, suppose la logique du christianisme. Dans la pratique, cela signifie que là seulement où se conserve, sous quelque forme que ce soit, la dualité entre l'État et l'Église, entre l'instance sacrée et l'instance politique, se donne la condition préalable fondamentale pour la liberté. Quand l'Église elle-même devient État, la liberté se perd. Mais il est également vrai que la liberté se perd quand l'Église est supprimée comme entité publique et jouissant d'une influence publique. Dans ce cas, en effet, c'est l'État seul qui revendique l'élaboration des fondements de la morale. Dans le monde profane post-chrétien, il ne le fait plus sous la forme d'une autorité

¹⁵² Le *Code de Droit canonique* précise d'ailleurs le droit pour l'Église « d'annoncer toujours et partout les principes moraux même en matière sociale, ainsi que de porter un jugement sur n'importe lesquelles des affaires humaines, chaque fois que les droits fondamentaux de la personne humaine ou le salut des âmes l'exigent » (can. 747 § 2).

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

sacrée, mais d'une autorité idéologique. En d'autres termes, l'État devient... une instance totalisante. L'État idéologique est totalitaire. Aussi, l'Église doit avoir des prétentions dans la sphère du droit public et ne peut pas simplement se retirer dans le domaine du droit privé. Mais elle doit donc aussi rester vigilante afin que l'État et l'Église demeurent séparés et que l'appartenance à l'Église maintienne explicitement son caractère volontaire.¹⁵³

Conclusion

Pour conclure, retenons qu'une saine laïcité peut et doit être vécue même au sein de nos démocraties sans pour autant que le principe démocratique soit remis en cause. La laïcité ne peut être bien vécue que s'il n'y a pas exclusion de la religion dans la sphère publique auquel cas la laïcité devient du laïcisme, idéologie totalitaire. Enfin, ce qui est à la fois magnifique et terrifiant, c'est que Dieu nous laisse libres. Nous pouvons dire « non » à Dieu ! Nous avons le pouvoir de nous sauver ou de nous perdre. Le problème n'est ni la mort, ni l'absurde, c'est la liberté. Tel est Dieu, tel est l'homme. Aussi pour conclure, nous pouvons reprendre le dernier grand appel de Saint Jean-Paul II le 15 août 2004 à Lourdes.

À notre époque tentée par le matérialisme et par la sécularisation... je lance un appel pressant : soyez des femmes et des hommes libres ! Mais rappelez-vous : la liberté humaine est une liberté marquée par le péché. Elle a besoin elle aussi d'être libérée. Christ en est le libérateur, Lui qui « nous a libérés pour que nous soyons vraiment libres ». Défendez votre liberté ! Chers amis, pour cela nous savons que nous pouvons compter sur Celle qui, n'ayant jamais cédé au péché, est la seule créature parfaitement libre. C'est à elle que je vous confie. Marchez avec Marie sur les chemins de la pleine réalisation de votre humanité !¹⁵⁴

¹⁵³ Joseph RATZINGER, *op. cit.*, pp. 215-218.

¹⁵⁴ JEAN-PAUL II, Voyage apostolique à Lourdes, homélie du dimanche 15 août 2004.

LE RÔLE DES GRANDS-PARENTS DANS LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE

Le rôle des grands-parents dans la transmission de la mémoire

Hubert et Sylviane

Introduction

Hubert et Sylviane, nous arrivons de Marseille, nous avons quatre enfants, cinq petits-enfants, nous sommes foyer-amis et nous fêterons nos trente-sept ans de mariage le 25 juillet prochain.

Notre thème : « Le rôle des grands parents dans la transmission de la mémoire ».

Nous avons trouvé une conférence de François-Xavier Bellamy sur le thème : *Transmission et Cénologie* (Cénologie, nous avons traité ce sujet par des travaux pratiques, goûtant les fruits de nos terroirs qui participent à notre culture. C'est quand même mieux que le foot ! D'ailleurs si une bonne âme m'apportait un verre de vin plutôt qu'un verre d'eau insipide, je serais le plus heureux !).

Conférence dont nous nous sommes inspirés et que nous citons largement.

Nous aborderons les sujets suivants :

- 1- Transmettre comment ?
- 2- Transmettre ou ne pas transmettre ;
- 3- Le temps de la transmission ;
- 4- Transmettre à qui ?
- 5- Le contenu de la transmission.

I. Transmettre comment ?

Nous vivons dans une société qui voit la transmission comme étant un problème, comme étant un danger qui viendrait nous priver de l'accomplissement de notre propre nature.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

La question se pose : aurais-je été plus libre, aurais-je été plus moi même si on ne m'avait pas imposé un certain contenu de culture, un certain contenu de savoir, un certain contenu de Foi ?

La rupture de la transmission n'est pas venue d'abord de ceux qui la recevaient, mais de l'inquiétude d'une génération d'adultes qui, pour la première fois dans l'histoire, s'est dit qu'il ne fallait pas transmettre quelque chose à la génération qui la suivait.

Je dois transmettre le moins possible de manière à permettre à cette génération de rester elle-même, de garder sa liberté pour inventer sa propre vie.

Prenons l'exemple dans l'église qui est tout à fait symptomatique : pendant des siècles on avait transmis la Foi comme une espèce d'évidence tranquille ; on était catholique et on savait que ses enfants le seraient aussi.

On faisait baptiser ses enfants dès la naissance sans se poser aucune question et d'un seul coup, non par lâcheté ni par démission mais au nom du respect de la liberté individuelle, la transmission de la Foi s'est interrompue.

Ainsi cette nouvelle génération d'adultes s'est dit : « je ne vais pas imposer ma Foi à mes enfants, il faudra qu'ils fassent leur choix ».

C'est ainsi que nous assistons à une rupture très brutale dans la vie des familles.

Prenons l'exemple d'un agriculteur de 92 ans qui explique : ses parents étaient agriculteurs, il le serait aussi, il portait le nom de son père et le prénom de son grand-père, ses parents étaient catholiques, il est catholique, Au moment où il était né, sa vie était déjà tracée.

Aujourd'hui la plupart des parents font tout pour ne pas entraîner leurs enfants dans une voie singulière (par respect de leur liberté).

Ainsi la rupture de la transmission peut avoir à cet égard, des vertus libérant les jeunes d'une vie tracée d'avance pour eux. Mais c'est la rupture avec la confiance traditionnelle de la transmission qui nous a fait d'un seul coup déconstruire la transmission.

Question : Serions-nous plus libres sans la culture qui nous a été transmise ? Pourrions-nous penser sans les mots que nous avons reçus ? Réponse : non

Car si nous n'avions pas reçu ces mots, nous n'aurions jamais commencé à penser. Chaque fois que vous parlez, que vous pensez, vous dites d'une certaine manière votre dette à l'égard de ceux qui vous ont précédés, à l'égard de ceux qui vous ont transmis leur mot pour que vous puissiez accomplir votre propre faculté de penser, votre propre capacité de parler.

LE RÔLE DES GRANDS-PARENTS DANS LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE

La culture est ce, par quoi, notre nature peut s'accomplir. *La culture est ce qui nous fait être ce que nous sommes.* Nous avons besoin des mots et de la culture pour parler, pour penser. Toutes nos pensées, nous les devons à cette culture.¹⁵⁵

II. Transmettre ou ne pas transmettre

« Notre civilisation est entrée dans une phase de déconstruction qui tend à défaire toutes ces références culturelles qui nous ont été imposées » nous dit François-Xavier Bellamy qui poursuit :

Un des aspects de cette déconstruction est très nette avec la question du genre par exemple. Qu'est-ce que ça veut dire que ce soupçon porté sur l'altérité entre l'homme et la femme ?

Les partisans de la théorie du genre ont regardé la différence entre l'homme et la femme comme étant une construction culturelle. *Il faut déconstruire la culture pour retrouver la nature. Il faut déconstruire la transmission pour retrouver la liberté.* Il faut déconstruire tout ce qui nous a été transmis, tout ce qui a été construit par la civilisation pour parvenir à redevenir absolument originaire dans la spontanéité immédiate de notre liberté première.

Interrogeons-nous : suis-je chrétien seulement parce que mes parents l'étaient ? N'ai-je pas été privé de ma liberté de choix par le fait que mes parents m'ont transmis leur propre Foi ? Cette transmission vécue comme une sorte d'évidence pendant des générations, d'un seul coup, est devenue problématique.

Revenons à cette équation qui dit que tout ce qui est donné à la transmission, est retiré à la liberté. Serions-nous plus nous même, serions-nous plus naturels si nous avons été préservés de ce qui nous a été transmis ? Cette équation, en somme, voudrait que l'homme soit un être d'immédiateté¹⁵⁶,

conclu F.-X. Bellamy.

ERASMUS est un magnifique concept : terminer ses études dans un pays étranger pour, *grandir, s'assumer, voir un autre monde* et au passage acquérir une langue.

Ce concept, *lorsque la transmission de la culture d'origine a été sciemment abandonnée*, peut devenir une redoutable agence matrimoniale,

¹⁵⁵ François-Xavier BELLAMY, *op.cit.*

¹⁵⁶ *Ibid.*

multi-rationale, multi-religieuse, multicolore. Nous voyons se former des couples Franco-Chinois, Catholico-Musulman, etc.

Dans ce contexte nouveau, célébré dans la liesse générale, il est légitime de s'interroger sur la question de la transmission à nos petits-enfants.

Peut-on priver nos petits enfants d'une transmission qui, nous venons de le voir, est indispensable à leur construction et leur développement ?

Nous avons à relever de nouveaux défis en nous adaptant à la société actuelle, sans pour autant abandonner les valeurs fondamentales de la transmission.

III. Le temps de la transmission

Nous vivons dans un monde fasciné par l'immédiateté reprend F.-X. Bellamy.

Le monde ne s'accélère pas à cause de smartphone, mais à cause de notre désir d'immédiateté. Désir pour aller, le plus vite possible, de notre désir à sa satisfaction, de notre question à sa réponse.

La vérité, c'est que pour répondre à cette équation, il nous faut, par le biais de notre expérience collective, affirmer une chose fondamentale, qui est un peu en rupture avec le monde contemporain, c'est-à-dire affirmer que *l'homme est l'être qui a la propriété de ne pas être immédiatement lui-même, que l'homme n'est pas un être d'immédiateté*. Et c'est très difficile de mesurer toute la portée d'une affirmation comme celle-ci.

Le premier principe de la logique, c'est le principe d'identité ; il consiste à affirmer que : $A=A$, qu'une chose est identique à elle-même. Pour l'homme, il n'en va pas exactement de la sorte. Aucun d'entre nous n'est encore absolument lui-même. Aucun d'entre nous ne coïncide absolument avec son être. Le défi de toute vie peut être de mettre en œuvre cette vérité « Deviens ce que tu es ».

Il y a une expérience intéressante : au début du XIX^e siècle on découvre un enfant de 15 ans qui a grandi dans les bois. Tous les parisiens qui ont lu Rousseau, se sont enthousiasmés, fabuleux « on va voir l'homme parfait », on va voir l'homme dans son état naturel, un homme qui n'a pas été influencé par la société, ni perverti par l'expérience sociale. La déception est massive.

LE RÔLE DES GRANDS-PARENTS DANS LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE

Cet enfant ne reconnaît pas ses semblables ; il est incapable d'entretenir la moindre relation avec le monde extérieur. Au lieu de voir la perfection de la nature humaine, on voit une catastrophe absolue, cet enfant est un échec de la nature, et c'est pour cela que ses parents l'ont abandonné.

Un médecin va faire le pari inverse, il décide de le recueillir et d'en prendre soin. Il pense que cet enfant n'a pas été abandonné parce qu'il était imparfait, mais au contraire il pense que cet enfant n'est pas accompli parce que, ayant été abandonné, il n'a pas été cultivé.¹⁵⁷

Donc, confirmation que l'homme n'est précisément pas un être d'immédiateté conclut F.-X. Bellamy

La société de l'immédiateté a mis à notre disposition tout le savoir et la mémoire de la planète que l'on peut consulter en deux clics sur internet.

Il y a quarante ans on s'interrogeait sur l'effet de la vitesse sur le comportement humain. Aujourd'hui cette interrogation est dépassée, la vitesse de transfert de données dans l'accès au savoir tend vers l'infini. Cet accès et ces transferts sont immédiats.

On ne franchit pas les différences culturelles en deux clics de souris, on n'est pas multiculturaliste. *On est structuré par la culture qui nous a été transmise et que l'on a fait sienne en grandissant.*

L'immédiateté est omniprésente, elle transforme le comportement humain en nous rendant de plus en plus exigeants, mais pour exiger quoi ? Plus d'immédiateté ? Pour quelle finalité ?

Il y a un véritable conflit entre cette course sans fin à l'immédiateté et la transmission au rythme lent de la croissance humaine.

Quel est le rôle des grands Parents : *prophète de la transmission* ? Ou copain qui a laissé tomber le flambeau, a abandonné le relais ? Revenons à nos bambins.

¹⁵⁷ *Ibid.*

IV. Transmettre à qui ?

De part l'instinct, le bébé humain est capable de prendre la nourriture qu'on lui tend, capable de manifester certaines choses. Mais il est incapable de parler, de penser, d'entré en relation, d'imaginer, d'aimer.

Pour accomplir toutes les capacités qui sont en lui (parce qu'elles lui appartiennent par nature), il a d'abord besoin de rencontrer un autre, de rencontrer l'altérité, il a besoin de rencontrer une autorité, par qui viendra, jusqu'à lui, la culture qui est comme le travail des générations qui l'ont précédé. Il a besoin d'un autre pour lui permettre d'accomplir sa propre nature.

Nos parents n'ont pas produit en nous la capacité de parler. Ils n'étaient pas des magiciens qui nous ont donné cette capacité de parler. Nous étions par nature capables de cela, mais nous n'aurions jamais commencé à parler si nos parents ne nous avaient pas transmis leurs mots pour le faire. C'est cela l'expérience de la médiation.

Nous avons toujours besoin de ce que nous pouvons recevoir des autres, de ce qui nous précède dans les autres pour accomplir ce qu'il y a en nous, de plus libre, de plus personnel, de plus singulier, de plus humain¹⁵⁸.

Nos petits-enfants nous appellent grand-père et grand-mère. Quel que soit le choix de l'appellation que nous faisons nos petits-enfants nous accordent une grande confiance ils ont pour leurs grand-parents une tendresse particulière qui peut aller jusqu'à une connivence partagée.

Je ne vous apprends rien. Mes parents recevaient leurs dix-sept petits-enfants par tranche d'âge une semaine en été. Maman faisait faire une prière tous les soirs à ses petits-enfants, baptisé ou pas baptisé, allant au catéchisme ou non, tous y passaient.

Il y a un âge pour refaire le monde comme il y a un temps pour le construire. *Comment construire un monde meilleur si l'on ne s'appuie pas sur des hommes et des femmes qui ont accueilli la mémoire des anciens comme une richesse enracinée dans nos origines, qui, quoi qu'en disent les révisionnistes de tout poil, sont bien des racines chrétiennes.*

¹⁵⁸ *Ibid.*

LE RÔLE DES GRANDS-PARENTS DANS LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE

V. Le contenu de la transmission

Saint Thomas d'Aquin affirme : « Il est plus beau d'éclairer que de briller seulement. De même il est plus beau de transmettre aux autres ce que l'on a contemplé que de contempler seulement ».

Ma petite fille Gabrielle vient se blottir contre moi comme savent si bien le faire les petites filles et me dit : « Grand-père, si tu veux que je te parle, il faut que tu me parles », alors que j'étais plongé dans une bande dessinée. La question est posée.

Nos petits enfants attendent de nous une attention adaptée à leur âge. Pour vous les situer nous avons Gabrielle : 8 ans 1/2, Blandine : 6 ans 1/2, Augustin : 4 ans, Alix : 1an1/2 et Clémence : 6 mois ?

Je suis chaque fois émue quand je pense au premier fou rire partagé avec un petit enfant, chaque fois qu'ils courent se jeter dans nos bras.

Cet attachement, cet amour partagé avec eux, demandent de prendre du temps, demandent de l'énergie. C'est comme lorsque l'on était parents, mais avec le poids des années en plus (!) il est tellement important de leur dire :

Oui pour lire une histoire ;
Oui pour un jeu ;
Oui pour cuisiner avec eux ;
Oui pour une ballade !

On est toujours récompensé.

Je garde l'espoir, j'ai la grande confiance que ce qui est semé, germera un jour ou l'autre. Notre fille Marine nous a dit qu'elle comptait sur nous pour prendre du temps avec ses enfants (c'est ce qui lui manque).

Être vrai avec eux.

Transmission de la Foi, bien sûr. Nos enfants nous facilitent la vie, car ils transmettent eux-mêmes beaucoup. Nous avons parfois envoyé une carte du

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

saint patron de nos petits-enfants pour leur fête. Nous avons aussi pu leur envoyer un calendrier de l'Avent.

Transmission de la mémoire de la famille. Ce travail pour aujourd'hui m'a fait réfléchir aux histoires familiales importantes ou singulières qu'il était urgent de transmettre. Tout ce qui n'est pas dit, tout ce qui n'est pas transmis, est perdu.

Nous cherchons à inviter souvent nos petits-enfants, soit séparément ou ensemble. Surtout on essaye de toujours dire oui quand la demande vient des parents

J'aime leur écrire des lettres ou cartes postales. On est sûr de leur fait plaisir. Alors que Gabrielle ne savait pas lire, je lui ai adressé une lettre pleine de rébus pour qu'elle puisse la déchiffrer. Et Marine m'a rapporté qu'elle la relisait souvent jusqu'à la connaître par cœur.

La transmission se fait par l'amour.

Transmission des valeurs qui comptent pour nous ; en cela nous avons la chance d'être en phase avec nos enfants mariés et leur conjoint, c'est un vrai bonheur et cela facilite la transmission.

Notre rôle est exigeant et tellement important.

Je ne sais pas si j'ai raison, mais j'essaie de les valoriser, de leur dire notre fierté, de leur donner confiance.

Avec nos petits enfants qui sont encore bien jeunes, il m'a déjà semblé que nous sommes en quelque sorte à une place privilégiée pour recevoir leur confiance ou leur question (en plus de leurs parents bien sur).

Peut-être que notre expérience nous permet de mieux mettre en pratique des conseils d'éducation, une certaine sagesse En tant que parents, on partait au quart de tour quand nos enfants nous contredisaient ou se chamaillaient. Grands parents nous savons mieux apaiser les disputes. Nous arrivons un tout petit peu mieux à décoder leur langage, leur demande, à les faire parler. Quand l'un d'entre eux m'apporte un dessin et me demande : tu le trouves beau, Grand-mère ? Évidemment je ne vais jamais leur répondre non ! Mais

LE RÔLE DES GRANDS-PARENTS DANS LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE

j'essaye de dire : ouah je le trouve très lumineux, ou comme la maison que tu as dessinée est accueillante, j'aimerais y habiter ! Et parfois, tout contents, ils repartent finir leur peinture.

Cet été nous passons une semaine tous ensemble. Et comme notre maison à la montagne est bien trop petite, nous louons un gîte à côté. Nous gardons tous nos petits enfants avec nous pour permettre à leur parent de faire des grasses matinées. Je savoure déjà notre joie de les avoir dès leur réveil seuls avec nous !!

En conclusion : c'est tout simplement si merveilleux d'être des grands parents !

Homélie du samedi 14 juillet 2018, 14^e semaine du T.O.

Frère François Domini

Chers amis, alors que nous profitons de cette session pour faire mémoire de l'identité et de la vocation de la France, en ce jour de fête nationale, nous nous devons de célébrer non pas seulement les heures sombres de notre histoire mais aussi et surtout ses heures glorieuses et son précieux héritage. En effet, le *Catéchisme de l'Église Catholique* nous dit que nous devons à la patrie les devoirs de notre piété filiale, c'est-à-dire de notre reconnaissance pour tout ce qu'elle nous a transmis : « L'amour et le service de la patrie relèvent du devoir de reconnaissance et de l'ordre de la charité » (CEC 2239 ; cf. aussi CEC 2199). Comment ne pas faire mémoire, en ce samedi, de notre reconnaissance envers la Vierge Marie qui, tout au long de notre histoire nationale, nous a manifesté son amour en de multiples sanctuaires, nous a protégés et nous a si souvent visités ? C'est pourquoi nous nous devons de célébrer cette messe en l'honneur de Notre Dame, Reine de France. Il est bien difficile de dire à quand remonte le lien privilégié entre Marie et la France mais il est certain que ce lien est bien antérieur à la consécration de notre pays à la sainte Vierge par le roi Louis XIII, en 1638 ; on peut même affirmer qu'il remonte jusqu'au baptême de Clovis à ND de Reims ; c'est, en effet, en ce lieu marial que naquit notre Nation lors du baptême de Clovis, le jour de Noël 496. La préhistoire de ce lien entre la France et Marie se trouve dans les premiers foyers de dévotion mariale de la Gaule chrétienne comme Notre Dame de Sous-Terre à Chartres, Notre Dame des Champs à Paris ou Notre Dame du mont Anis au Puy-en-Velay. Puis la France s'est peu à peu constellée d'une multitude de sanctuaires mariaux : cathédrales, églises, chapelles et grottes ou statues en tout genre, signes tangibles de sa présence dans la vie de nos ancêtres ! Enfin, la Sainte-Vierge elle-même nous a gratifié de nombreuses visites en ses très nombreux lieux d'apparition dont certaines sont très anciennes comme ND du Marillais, en Anjou (V^e siècle) ou ND de Boulogne, Pas-de-Calais (VII^e siècle). La **première lecture** que nous venons d'entendre était le récit de la vocation du prophète Isaïe alors que nous réfléchissons, grâce aux éclairages de St Jean-Paul II, sur la vocation des nations en général et de la France en particulier. Outre la merveilleuse

théophanie dont Isaïe fut gratifié, nous voudrions souligner l'originalité de sa vocation. Il entend Dieu dire : « Qui enverrai-je ? Qui sera notre messager ? ». Et le prophète, dans sa ferveur, répond spontanément : « Me voici : envoie-moi ! » Notre pays peut se glorifier d'avoir donné naissance à de nombreux apôtres qui comme Isaïe ont été disposés à partir au bout du monde pour répondre à l'appel du Seigneur et à son envoi en mission. C'est ainsi que la France peut se glorifier d'avoir suscité les trois grandes œuvres pontificales missionnaires : la lyonnaise Pauline Jaricot, pour la Propagation de la Foi (1822) ; le lorrain Mgr Forbin-Janson, pour l'œuvre de la Sainte-Enfance, à Metz en 1843 afin d'inviter les enfants à s'intéresser à la mission auprès des enfants du monde et à apporter leur contribution par la prière et le partage. Enfin, la normande Jeanne Bigard et sa mère pour Saint-Pierre-Apôtre en 1889 pour financer les séminaires indigènes. Depuis 1535, la France fut également appelée à être la protectrice des chrétiens d'Orient. Fiers de cet héritage glorieux, prions pour que notre Nation soit fidèle à sa mission comme le disait Laurent Fabius, le 27 mars 2015, devant le Conseil de Sécurité de l'ONU : « La protection des chrétiens d'Orient est constitutive de l'histoire de France, au-delà des clivages politiques. J'entends que nous soyons fidèles à cette tradition. »

L'évangile de ce jour est un **appel au courage** :

Ne craignez pas ceux qui tuent le corps sans pouvoir tuer l'âme [...] Soyez donc sans crainte... Quiconque se déclarera pour moi devant les hommes, moi aussi je me déclarerai pour lui devant mon Père qui est aux cieux.¹⁵⁹

De même que nos ancêtres ont eu la générosité de construire des cathédrales magnifiques et d'innombrables églises ; de même qu'ils ont préféré mourir plutôt que de renier le Christ en Vendée ou en bien d'autres régions de France à la Révolution ; de même qu'ils sont partis au bout du monde pour porter l'Évangile ; de même, devons-nous relever le défi de transmettre aux générations suivantes notre amour et notre zèle pour le Christ et son Église, notre attachement filial à la Vierge Marie, notre fidélité aux valeurs non négociables expressions de la loi naturelle et enfin, leur transmettre la mémoire de tout ce qui a fait la grandeur d'âme de la France depuis sa naissance à Reims au V^e siècle. Que Notre Dame nous vienne en

¹⁵⁹Mt 10, 28.31.32-33.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

aide, que les saintes patronnes de la France, Sainte Jeanne d'Arc et Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus nous viennent en aide. Que Saint Michel et la grande multitude des saints français nous viennent en aide ! Comme les français aiment la cuisine, nous terminerons par une recette pour que la France se réconcilie avec sa vocation chrétienne : Mémoire, Transmission, Prière avec un zeste d'Espérance fondée sur la certitude que Notre Dame n'abandonnera jamais la France. Amen.

Éducation et mission au service de la Nation

1. L'urgence de l'éducation des enfants et des jeunes afin qu'ils aiment leur Nation et se donnent pour elle.....118
2. S'engager en politique en vue de reconstruire l'Europe aux racines chrétiennes.....178
3. Homélie du dimanche 15 juillet 2018, 15^e dimanche du T.O.....189

L'URGENCE DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES AFIN QU'ILS AIMENT LEUR NATION ET SE DONNENT POUR ELLE

L'urgence de l'éducation des enfants et des jeunes afin qu'ils aiment leur Nation et se donnent pour elle

Dominique et Isabelle

Le sujet proposé nous suggère dans une première partie de porter un regard plus ou moins approfondi sur notre société et son mode de fonctionnement (**pourquoi cette urgence éducative**) puis nous aborderons brièvement la notion de **Nation** et la vision de la Nation dans la pensée de Saint Jean-Paul II avant d'envisager dans un troisième point quelques **pistes éducatives**.

I. Pourquoi cette urgence éducative ?

Il est manifeste aux yeux de tous que notre société se délite (on parle souvent d'absence de lien social) mais ce mal est plus profond ; notre société perdant tout fondement structurel ; on parle même de société « liquide ».

L'homme d'aujourd'hui est un homme qui pense beaucoup, qui décide de sa vie et l'organise. C'est un homme à la tête lourde : un homme psychologiquement fatigué s'interroge une psychologue qui a étudié les racines de l'individualisme et ses conséquences . L'idée de fatigue psychique traverse l'espace de travail, celui de la famille de l'école et de la santé à tel point qu'elle est indissociable de notre société contemporaine. Toute une culture semble gagnée à ces humeurs de sable que sont la morosité, l'inquiétude le doute, le désœuvrement. Nous vivons dans une société du malaise.

Pour comprendre cette menace d'épuisement psychique et pour contribuer à la corriger il faut en comprendre l'origine.

C'est tout un système de valeurs traditionnelles structuré autour d'une transmission verticale qui se fissure. On assiste à un effacement des générations, des sexes, des cultures. On se met à parler d'épanouissement personnel, du bien être, de libération. A mesure que les interdits cèdent que les lois s'effondrent que les valeurs traditionnelles se perdent, un homme

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

nouveau se dresse un homme seul, fatigué inquiet un homme fragile : un homme de sable.

Dans l'histoire de l'Occident la mutation est sans précédent. Elle tient à la conjugaison d'une idéologie libertaire, d'une inflation consumériste et d'une avancée extrêmement rapide des technosciences, c'est-à-dire la rencontre totalement inédite du permis et du possible.

L'homme des années 1970 est un homme prêt à jouir des bénéfices de la liberté sans souffrir aucun de ses inconvénients. Mais ce temps des insouciances n'est pas fait pour durer. Ce que chacun comprend progressivement c'est que s'épanouir ne suffit pas à s'accomplir.

Ainsi s'est graduellement opéré le glissement d'une liberté d'indépendance à une liberté d'autonomie. Quand la première jouit de s'émanciper : « Tu peux... », la seconde invite à se réaliser toujours plus : « Puisque tu peux ; sache que tu dois... ». À chacun d'être son propre objet, de décider celui qu'il veut être, d'assumer ses choix à partir des règles qu'il s'est fixés.

Ainsi naît l'individu maître d'œuvre « Je suis l'auteur de ce que je suis. Et ce que je suis-je ne le dois qu'à moi-même ». Autour de cette exigence de réalisation de soi-même très médiatisée les techniques se multiplient, les experts se mobilisent, les marchands prolifèrent. Avec cette montée de l'individualisme l'effacement des références laisse place à un large débat sur ce qu'il est bon et moins bon de faire (on rejoint ici la notion de la dictature du relativisme). La liberté ambiante contraint toute personne à se définir au cœur d'un imbroglio de repères confus, de lois qui se contredisent, de messages épars. Si c'est possible est ce permis ? Si c'est possible et permis est ce bon pour moi ? Est-ce que je veux ? Comment envisager les conséquences de ce que je décide ? Ici s'ouvrent les abîmes du doute, du tourment de l'anxiété. (en témoignent également le développement actuel de beaucoup de pratiques ésotériques).

D'où la question essentielle du sens qui réapparaît Jusqu'ici celui-ci était collectivement donné par une culture judéo-chrétienne pour laquelle l'idée de transcendance représente le sens suprême. Mais ce sens si puissant qui suffisait à lui seul à orienter toute l'existence, à en ordonner les séquences et

L'URGENCE DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES AFIN QU'ILS AIMENT LEUR NATION ET SE DONNENT POUR ELLE

les rites, cesse progressivement de s'imposer comme une évidence ; Il n'escorte plus les enfances, ni les vies. Et ce sens éclipsé il va falloir le chercher ailleurs, le débusquer dans l'immanence et le quotidien.

Face à cette liberté qui oblige, sans souci de la vérité, « l'homme individu » se charge donc progressivement de lui-même.

Aveuglément, croyant agir pour son bien-être il se laisse asservir par ses propres exigences. À ceux qui sont là pour l'écouter il est habité d'une grande désillusion (et nous pouvons témoigner avec les médecins et les soignants dans la salle de l'augmentation importante des consultations motivées par des souffrances psychologiques somatisées ou non).

L'ordre premier est donc devenu l'ordre du moi. Dans cette logique la société actuelle nous propose ou nous incite à porter seul la trajectoire de sa vie et cette proposition est d'une telle force voire d'une telle impériosité qu'elle engage chacun à nouer un pacte avec lui-même, pacte exigeant indestructible au regard duquel les relations à autrui peuvent dans bon nombre de cas se subordonner voire se réduire au contractuel.

Deux ou trois illustrations :

Par exemple le « démariage » ou l'altération du sens du mariage. Sous l'angle du pacte individualiste certains le conçoivent comme une commodité d'usage signant la lassitude des sentiments (on a déjà rompu avec la notion d'engagement (un mariage c'est peut-être « j'aime et je m'engage » mais c'est aussi et surtout « je m'engage à aimer »)) mais on a dépassé la commodité d'usage ou la facilité en considérant la rupture comme le résultat d'un conflit d'idéal : si l'autre me prive de ce que j'estime être mon droit ; s'il entrave ce que j'aspire à être, s'il étouffe ma personnalité je me dois de le quitter. La référence suprême est devenue l'individu. Le pacte avec soi-même incite à la séparation L'alliance s'est en quelque sorte déplacée elle engage l'individu avec lui seul.

Une autre illustration de cette évolution, et du pacte noué avec soi-même est celle de « l'enfant pour soi ». Que je sois marié, célibataire, homosexuel, cet enfant j'y ai droit ; j'y ai droit parce que j'en ai besoin. J'en ai besoin pour

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

me réaliser à travers tous les possibles de moi-même ; que l'enfant désiré donne un sens à ma vie, qu'il me permette de m'accomplir dans ma trajectoire d'homme ou de femme qu'il me révèle à moi-même.

Dans cette logique peut s'inscrire ou s'inscrit la légitimation de l'euthanasie : la vie n'attend plus rien de moi et j'espère plus rien ; au nom de la dignité je sollicite le droit à mourir.

Associé à cette individualisation et plus particulièrement depuis les années 1980 l'Occident est saisi par les fièvres du consumérisme et l'emballage technologique. Nous sommes entrés dans un monde marqué par le confort matériel, le besoin de sécurité et le goût du divertissement. Désormais comme déjà Péguy en percevait les prémices « tout s'achète et se vend et se livre et s'emporte ». Nos espaces de rêves sont devenus de grandes surfaces ou des petits écrans ; la « vraie vie » se cherche dans les « hypers ». On nous vend de la matière en nous faisant croire que nous gagnons de « l'être » de « l'être » mieux et nous avons la faiblesse de le croire. Il ne déplaît pas à l'homme contemporain de penser que pour être heureux il suffit de pouvoir et de savoir acheter.

L'homme occidental traverse cette fin du XX^e siècle et le début du XXI^e sans mémoire ni héritage, dans un monde où la compétition s'accroît ou les habitudes de consommation se généralisent, où les technologies s'emballent. On assiste ainsi à l'apparition des « NTC » (les nouvelles technologies) avec leur énorme puissance d'attraction. Ces supports technologiques avec le portable, l'ordinateur, les réseaux sociaux ont largement contribué à la mutation des liens entre humains. Avec la fluidité, la rapidité des messages électroniques, l'usage des blogs, des sites de rencontre, la relation tend à devenir une connexion (on communique beaucoup, mais on n'a plus de relations humaines). La proximité virtuelle a ceci de singulier qu'elle offre une présence mais n'oblige pas. Libre à chacun de prendre ou de ne pas prendre, de maintenir le contact, de l'effacer ou de le supprimer. On compte ses « amis » sur *Facebook*, ses *followers* sur *Twitter* mais, dans le lien virtuel, le moi peut être relié et le sujet fondamentalement désengagé.

Le virtuel risque de prendre le dessus sur le réel ; un médecin cite un patient : « le site c'est une grande famille une fraternité à la fois proche et

L'URGENCE DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES AFIN QU'ILS AIMENT LEUR NATION ET SE DONNENT POUR ELLE

inconnue » ou cette adolescente : « c'est une magie de parler chaque soir sur Facebook à une amie qui habite l'Australie ». S'il y a un effet de magie de la rencontre sur les ondes c'est que celle-ci permet de faire l'impasse sur le réel. L'ami d'Internet c'est à portée d'un clic ; l'autre pris dans le dédoublement imaginaire ou l'illusion projective ; l'autre tel qu'il est rêvé non pas tel qu'il est mais en contrepartie de cette magie il y a l'autre réel.

La plongée dans l'univers des jeux vidéo et de l'interconnexion informatique représente un souci majeur pour les éducateurs d'aujourd'hui : la familiarisation précoce de l'enfant avec la rencontre virtuelle, lorsqu'elle n'est pas pondérée par le réel, n'influence-t-elle pas en profondeur la relation à autrui, lui conférant une dimension narcissique ? On voit bien qu'Internet crée de nouvelles formes d'addictions. L'usage de cet outil vient probablement révéler la qualité de l'expérience d'altérité et dans certains cas dévoiler l'inconsistance du monde intérieur.

La consommation, la financiarisation de l'économie devait apporter à cet homme contemporain le bonheur il se découvre insatisfait « addict » au grand marché qui promet toujours plus toujours mieux. Le savoir technologique allait faire de lui le maître du vivant, mais il s'aperçoit que ce savoir pose des questions nouvelles auxquelles il ne sait pas répondre. Le consommateur mesure mal à quel point il est saisi par ce matérialisme généralisé. Par petites touches, les valeurs matérielles effacent toutes les autres. Au cœur de cette ivresse marchande et derrière l'euphorie de la matière se devine une logique froide de déshumanisation. Le cardinal Sarah précise :

La société occidentale a choisi de s'organiser sans Dieu ; la voilà livrée aux lumières clinquantes et trompeuses de la société de consommation, du profit à tout prix et de l'individualisme forcé.

Nous traversons donc des lieux vides désertés par le symbolique. Certains commencent à dénoncer la « misère symbolique » de notre culture et s'alarment : ce monde de surabondance peut-il rester viable ? Quelles conséquences peut avoir une vacuité symbolique sur l'homme d'aujourd'hui ?

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Quand les premiers signes de ce malaise généralisé se sont fait sentir la déconstruction culturelle est déjà largement engagée. Depuis plusieurs décennies le monde occidental vide sa mémoire comme il le ferait de ses greniers. Il jette aux encombrants et balaye devant ses portes. Ainsi a-t-il grandement dilapidé l'héritage persuadé que le neuf supplée à l'ancien ; que le bien être du grand marché et les promesses de la technologie suffiraient à le rendre heureux. Tout ce qui dans cette allégresse libertaire fut ainsi dégagé se révèle progressivement manquant. Aujourd'hui il n'y a plus grand-chose qui fasse sol. Or sans un appui suffisant de valeurs, de croyances, d'idéaux partagés, à quoi tenir ? Ce que l'homme – individu découvre c'est que le vide pèse. Sans le soutien d'une culture le vide ontologique est insoutenable pour un seul être humain .

Nous sommes passés de l'espoir d'un monde meilleur à la volonté de construire le meilleur des mondes pour nous rendre à l'évidence que notre individualisme libéral et compétitif était réservé aux meilleurs : face à l'usage de la liberté nous ne sommes pas égaux ; pour un certain nombre l'exercice qui consiste à penser sa vie tout seul, à la choisir, à la vouloir est difficile. Un clivage s'opère entre ceux qui ont échappé partiellement à la déconstruction culturelle qui ont pu grandir à l'appui d'un sol, notamment d'une filiation, d'une autorité, d'une intelligence symbolique et d'autres qui n'ont pas eu cette chance. L'individualisme est un système qui convient aux plus forts aux mieux lotis aux plus « entreprenants » qui ont grandi dans des espaces symboliques et structurés. Les autres étourdis par trop de liberté, engourdis, simultanément libres et asservis, repus et carencés sont prédisposés à tous les abus à tous les dangers à toutes les dérives par trop de jouissance.

Pierre-Olivier Arduin précise :

Nous vivons dans un régime politique qui institue la loi du plus fort et détache le droit de tout fondement éthique ; un système monopolistique qui aplatit l'homme à sa seule dimension horizontale congédiant tout invariant anthropologique s'émancipant de toute catégorie morale fondamentale et a fortiori de tout discours rappelant la sagesse créatrice de Dieu.

On entend souvent l'expression « vivre libre ensemble ». À la licéité et à la stabilité des appartenances et des filiations succèdent les relations de réseaux et d'affinités plus intuitives plus affectives et surtout plus réversibles. À

L'URGENCE DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES AFIN QU'ILS AIMENT LEUR NATION ET SE DONNENT POUR ELLE

chacun de se mouvoir au gré des flux affinitaires. Dans ce monde liquide les échanges sont marqués par l'effusion, l'adhésion spontanée et la brièveté. La rencontre peut être intense, mais elle engage peu. Elle se préserve de la profondeur et de la durée (sans racines, pas de projection).

Ce qui en revanche est attendu c'est que dans un rapport autocentré l'autre se mette au service du grand pacte noué avec soi qu'il comprenne soutienne et révèle. L'orientation ou le pôle altruiste s'infléchit ou se transforme en pôle narcissique. Cette disposition autocentrée, Woody Allen la résume en un mot : « Nous ne ferons plus qu'un mon amour : Moi... ».

Derrière des parcours de plus en plus fréquents jonchés de déceptions, de ruptures de violences il y a parfois cette carence d'altérité dont rien ne peut être dit ou dont il est interdit de parler par le conformisme intellectuel ou le prêt à penser idéologique.

Et pourtant on ne se débarrasse pas de la question de l'autre toute une vie. Il arrive que l'on réapprenne sur le tard ce que l'on n'a pas expérimenté au tout début de la vie. Toujours dans la difficulté parfois dans la douleur. Nombreuses sont aujourd'hui les personnes qui se trouvent engagées dans ce réapprentissage tardif « L'homme disait Léon Bloy a dans son cœur des endroits qui n'existent pas encore et où la douleur entre afin qu'ils soient ». Un psychiatre rapporte la phrase d'une patiente « C'est la première fois que je rencontre vraiment quelqu'un disait une quinquagénaire dans sa détresse amoureuse. Au cours de la même séance elle ajoutait : « Je frappais depuis si longtemps emmurée à l'intérieur de moi-même ».

La qualité de la présence à soi est très liée à celle de la présence de l'autre en soi. Plus l'identité s'est nourrie de l'autre intériorisé, plus elle s'est fortifiée à ce contact. Cette présence à soi engage la disponibilité à autrui. Lorsqu'une personne éprouve la force de sa vie intérieure, elle parvient plus facilement à faire abstraction d'elle-même et à se détacher de ses propres intérêts. Elle est en mesure de supporter certaines déceptions ou frustrations de se laisser toucher par les souffrances de l'autre de les accueillir et de les partager. Mais lorsqu'en raison d'une altérité mal acquise, la présence à soi est pauvre, l'auto centration devient une nécessité palliative. Ainsi certains adultes

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

excessivement préoccupés d'eux-mêmes expriment l'impression de n'être rien, de ne servir à rien, de n'avoir ni leur place ni leur compte. Chez eux, le moi est une préoccupation centrale mais le sujet est évanescent.

Sous l'angle d'une présence appauvrie à soi-même pourraient être rapprochées deux formes de mal être très présentes dans la clinique actuelle : la dépendance affective et la phobie sociale. Sous leur apparente contradiction la dépendance affective témoigne d'un attachement excessif à l'autre quand la phobie sociale vient dire au contraire la peur éprouvée à son égard ces deux troubles révèlent une même inconsistance subjective par défaut d'autre en soi.

Dans le domaine des relations entre hommes et femmes, les mutations sociologiques ont été depuis cinquante ans considérables ; on peut même parler de bouleversement anthropologique ; un des leviers de ce changement, c'est la déconnexion du féminin et du maternel. Par ailleurs et en même temps nous sommes passés du modèle de la différence des sexes au modèle de la ressemblance marqué par une indifférenciation progressive. Quand d'innombrables générations d'hommes et de femmes s'étaient construites dans la complémentarité et le contraste, les jeunes générations cherchent à se modeler dans l'égalité et l'identité. Hier Elle et Lui s'étaient deux anatomies mais aussi deux langages, deux mondes le sexe « opposé » était avant tout un sexe différent. Aujourd'hui le modèle faiblement différencié permet d'échapper à une appartenance sexuée trop étroite, à une adhésion trop marquée aux caractéristiques d'un seul sexe. Hommes et femmes se découvrent incertains dans l'assignation de leur rôle respectif, délogés de l'assurance qui découlait de leur identité sexuelle par une sorte d'indécision, de brouillage. Au-delà de cette sensibilité égalitaire ce qui participe à la mutation en cours des rapports hommes/femmes et en constitue l'élément plus nouveau c'est la féminisation de plus en plus marquée du modèle de la ressemblance. Il y a une inquiétude très grande à penser que pour la première fois dans l'histoire de l'humanité entre hommes et femmes la différence est devenue réductible. Certains notamment les partisans de l'homosexualité en viennent à affirmer que la différence des sexes ne constitue plus une référence symbolique universelle et fondatrice de la structure familiale. Elle doit être considérée comme une simple différence

L'URGENCE DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES AFIN QU'ILS AIMENT LEUR NATION ET SE DONNENT POUR ELLE

anatomique, une variable dégagée de toute perspective identitaire. Dans cette optique influencée par la théorie du genre la sexualité biologique se trouve dissociée de la sexualité psychique. Quand hier le modèle de la complémentarité posait d'emblée la relation homme/femme comme la rencontre de deux êtres humains conscients d'être incomplets « Ensemble soyons un tout » le modèle de la ressemblance est aujourd'hui appelé à certifier l'illusion d'une complétude individuelle : Dis-moi que je suis un tout. Le domaine de la procréation est à cet égard significatif : quand autrefois hommes et femmes se rendaient mutuellement parents, aujourd'hui en passant par l'éprouvette, le donneur anonyme ou plus exceptionnellement la gestation pour autrui, un « appoint » de l'autre sexe suffira pour devenir géniteur tout seul .

Par ailleurs, cet homme isolé, consommateur et déraciné a perdu ses repères temporels, il s'inscrit dans un temps court. L'homme d'aujourd'hui s'est habitué à vivre à un rythme accéléré. Il ne se pose plus ne se repose il se distrait mais ne se repose pas. Il est occupé par l'immédiat qu'il dévore à la hâte sans savoir d'ailleurs s'il se grise ou se laisse tyranniser ; le temps le mange et lui-même est mangeur de temps. Son présent doit être gorgé de tous les possibles et s'il ne l'est pas il sera éprouvé vide. Une psychologue témoigne : « je suis régulièrement frappé par l'atemporalité des histoires de vie. Celles-ci s'apparentent parfois à une succession aléatoire de présents, une addition d'instantanés éphémères, d'épisodes discontinus ayant tous la même valeur ». L'existence se fractionne en petits fragments d'histoire, dans une sorte de temporalité brisée qui, compte tenu de l'allongement de la vie humaine autorise les changements de direction, de métier, de pays, d'orientation sexuelle.

Ce qui caractérise ce temps court c'est sa difficulté à porter et à véhiculer une dimension symbolique. Le temps long se déploie d'avant en arrière : à l'arrière il puise des souvenirs des regrets, il porte de la nostalgie, de la gratitude ; à l'avant il nourrit des espoirs, des projets, il ose des promesses des désirs. D'un côté à l'autre il véhicule des sentiments, des valeurs, des idéaux. Le temps court se cantonne à l'immédiat. Il s'en tient au bien-être du moment. Quand le temps long qui achemine la vie de l'esprit est d'essence

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

spirituelle, le temps court tourné vers les plaisirs est essentiellement matérialiste.

Cette perte d'une temporalité historique est comparable à une crise d'identité culturelle et elle met l'individu dans l'obligation de modifier son rapport au temps et le confronte à un profond désarroi existentiel.

Nous sommes donc passés d'une société de l'être à une société de l'avoir, notre société est devenue liquide, l'homme s'est déshumanisé ; il est isolé appauvri recroquevillé sur lui-même ; la société a perdu ses racines culturelles et ses bases anthropologiques ; notre société est fragilisé menacé dans son existence structurelle ; les racines de la crise sont anthropologiques et culturelles.

Or l'enseignement du Magistère affirme que l'homme est un être social et qu'il a besoin des autres pour son équilibre et son développement propre ; la personne humaine, dit Saint Jean-Paul II, ne peut être considérée dans sa seule existence individuelle elle a une dimension sociale. C'est précisément dans les communautés que se réalise pour une grande part l'épanouissement de l'homme

II. La Nation

Évidemment en premier lieu vient la famille ensuite les corps intermédiaires c'est-à-dire les groupements de toutes sortes auxquels l'homme appartient que ce soient des groupements géographiques (la commune, la ville, la région) des groupements professionnels (l'entreprise, les corps professionnels, l'université, les associations, les paroisses) ; toutes les communautés en somme dans lesquelles l'homme s'insère tout au long de sa vie et en dernier lieu la nation

On ne peut comprendre l'homme en dehors de cette communauté qu'est la nation. Il est naturel qu'elle ne soit pas l'unique communauté. Toutefois elle est une communauté particulière, peut-être la plus intimement liée à la famille, la plus importante pour l'histoire spirituelle de l'homme,

dit Saint Jean-Paul II. Il poursuit :

L'URGENCE DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES AFIN QU'ILS AIMENT LEUR NATION ET SE DONNENT POUR ELLE

En raison de leur communauté de nature, les hommes sont poussés à se sentir membres d'une seule grande famille et ils le sont (fils et filles de Dieu au-delà des races et des frontières) mais à cause du caractère historique, concret, de cette même nature les hommes sont nécessairement attachés de manière plus intense à des groupes humains particuliers avant tout à la famille puis aux divers groupes d'appartenance jusqu'à l'ensemble du groupe ethnique et culturel désigné par le terme de nation (qui évoque la naissance).

La nation, du latin « *natus* » exprime en effet l'idée de naissance et donc de filiation de descendance.

La nation est une communauté d'hommes unis par une culture une histoire et le plus souvent une langue commune, communauté de vivants certes mais aussi communauté de morts et de ceux qui sont appelés à naître. En quelque sorte, chacun de nous est le maillon d'une chaîne ininterrompue que nous devons avoir à cœur de faire perdurer. Cette solidarité est impossible à nier, nous sommes interdépendants les uns des autres, nous formons une unité, un tout au sein d'une même cité. L'existence d'une nation est engendrée par la conscience de ce « nous commun ». Elle est donc le cadre de vie, le milieu dans lequel vit l'homme au-delà de la famille ; de ce fait, la nation façonne et imprègne profondément l'être humain.

La Nation est donc la grande communauté des hommes qui sont unis pas des liens divers mais surtout par la culture. La Nation existe par la culture et pour la culture ; elle tire sa souveraineté de sa culture propre, du primat de la famille dans l'œuvre de l'éducation et enfin de la dignité personnelle de tout homme. Saint Jean-Paul II écrit dans son livre : « l'identité culturelle et historique des sociétés est sauvegardée et entretenue par ce qui est inclus dans le concept de nation ».

Nous connaissons tous l'histoire de Jean-Paul II (nous nous sommes rencontrés grâce à Jean-Paul II aux JMJ de Saint Jacques ; il a été le pape de la croissance de notre foi d'adulte et nous avons été profondément marqués par son exigence bienveillante et paternelle). Il se décrivait comme fils d'une Nation qui a vécu les plus grandes expériences de l'histoire que ses voisins ont condamnée à mort à plusieurs reprises mais qui a survécu et qui est restée elle-même. Elle a conservé son identité et elle a conservé malgré les

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

partitions et les occupations étrangères sa souveraineté nationale non en s'appuyant sur les ressources de la force physique mais uniquement en s'appuyant sur sa culture. Cette culture s'est révélée en l'occurrence d'une puissance plus grande que toutes les autres forces.

Cette culture est un bien commun de la nation Elle nous distingue comme nation elle décide de nous tout au long de l'histoire elle est plus décisive que la force matérielle que les frontières politiques.

Jean-Paul II insiste donc sur l'importance primordiale de la souveraineté culturelle pour la survie de la nation :

Veillez par tous les moyens à votre disposition sur cette souveraineté fondamentale que possède chaque nation en vertu de sa propre culture. Protégez-la comme la prunelle de vos yeux pour l'avenir de la grande famille humaine. Protégez-la, ne permettez pas que cette souveraineté fondamentale devienne la proie de quelque intérêt économique ou politique.

La nation est donc l'une des réalités essentielles et précieuses de l'ordre humain. Saint Jean-Paul II affirme dans sa *Lettre aux familles* de 1994 que la nation possède la qualité de sujet à proprement parler ; il n'a pas hésité à parler au sujet du baptême de Clovis du « baptême d'une nation ».

Il a parlé du baptême de la France au Bourget le 2 juin 1980 et au retour de Reims au Vatican le 25 septembre 1996 :

France, Fille aînée de l'Église es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ?
France Fille de l'Église et éducatrice des peuples es-tu fidèle pour le bien de l'homme à l'alliance avec la sagesse éternelle.

Il l'a également fait pour d'autres nations comme la Lituanie, l'Arménie et bien-sur la Pologne.

Il parle même de l'âme de telle ou telle nation allant jusqu'à évoquer les « péchés » des nations.

Saint Jean-Paul II fait même de la nation le cadre privé de l'évangélisation ; il écrit dans *Centesimus Annus* (au paragraphe 50) : « l'évangélisation s'insère dans la culture des nations ».

L'URGENCE DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES AFIN QU'ILS AIMENT LEUR NATION ET SE DONNENT POUR ELLE

J'ai (Dominique) été très marqué à la canonisation de Jean-Paul II par la communion spirituelle de tous les pèlerins ; cette communion s'exprimant bien sûr dans l'Unité de la Foi mais aussi à travers l'identité assumée et réelle de toutes les Nations représentées ; cela m'a beaucoup marqué, j'étais dans la foule à côté de jeunes américains, de religieuses asiatiques, d'un Mexicain, de polonais bien sur, de jeunes français tous bien identifiés et bien expressifs dans leur culture et/ ou leur identité propre ; mais au-delà de la communion spirituelle nous avons l'impression d'être des frères et des sœurs de vivre une relation apaisée profonde et affectueuse, une relation fraternelle très forte.

III. Pistes éducatives

Nous avons donc vu que la nation est une communauté intimement liée à la famille. Il existe un lien indissoluble entre famille et nation qu'il importe de souligner ; Saint Jean-Paul II le qualifie de « quasi organique » dans sa *Lettre aux familles*. C'est par le canal de sa famille, de l'éducation qu'il y reçoit que chaque homme s'intègre dans sa nation. La famille lui en apprend la langue et de façon plus ou moins consciente, le fait participer à l'histoire, à la culture de son pays.

Dans le climat actuel, ce qui est en question ce sont non seulement les responsabilités éducatives des adultes ou celles des jeunes qui existent effectivement et ne doivent pas être cachées mais aussi une atmosphère diffuse, une mentalité et une forme de culture qui conduisent à douter de la valeur de la personne humaine, de la signification même de la vérité et du bien en dernier ressort de la bonté de la vie. Il devient alors difficile de transmettre d'une génération à l'autre quelque chose de valable et de certain, des règles de comportement, des objectifs crédibles autour desquels construire une vie.

On espérait de la psychologie qu'elle garde le souci d'humaniser, du droit qu'il honore sa mission de dire la loi et de l'éducation qu'elle nous élève. On pensait que ces disciplines étaient en mesure de dissuader l'autosuffisance et de rappeler à chacun la part de satisfaction à perdre pour qu'une vie en commun soit possible. On découvre qu'elles aussi se sont mis au service de la grande régulation des appétits individuels, qu'elles s'affairent à trouver des

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

solutions partielles souvent éphémères évacuant une réflexion plus fondamentale sur des questions éthiques et anthropologiques. Quand on les attendait en renfort symbolique on les voit en soins palliatifs de l'individualisme malade.

Le premier lieu de l'éducation est bien sur la famille ; les parents sont premiers éducateurs ; la famille est la cellule originare de la société c'est dans la famille que les enfants apprennent les valeurs humaines et chrétiennes qui permettent une coexistence constructive et pacifique. C'est dans la famille qu'on apprend la solidarité entre les générations, le respect des règles, le pardon et l'accueil de l'autre.

Benoît XVI propose dans sa lettre au diocèse de Rome sur le devoir urgent de la formation des nouvelles générations, de discerner quelques exigences communes d'une éducation authentique :

– la proximité et la confiance qui naissent de l'amour : on parle beaucoup de toutes les insécurités (civile, politique, matérielle) mais la plus grande insécurité de notre société, pour nos enfants, est probablement l'insécurité affective. Benoît XVI précise : les conditions de vie actuelles ne permettent plus ou ne favorisent plus la possibilité d'assurer aux enfants un des biens le plus précieux : la présence des parents : une présence qui permette un partage toujours plus approfondi du chemin afin de pouvoir transmettre l'expérience et les certitudes acquises avec les années qui ne peuvent se communiquer que grâce au temps passé ensemble

– une éducation qui ne laisse pas de côté la vérité. L'éducateur est un témoin de la Vérité et du Bien : « Seule la Vérité vous rendra libres ». Que désire l'homme plus fortement que la vérité ? . Le visage humain d'une société dépend beaucoup de la contribution de l'éducation à maintenir vive cette demande qu'on ne peut pas supprimer. En effet l'éducation concerne la formation intégrale de la personne, y compris la dimension morale et spirituelle de l'être en vue de son bien ultime et du bien de la société dont elle est membre. Dès lors pour éduquer à la vérité, il convient avant tout de savoir qui est la personne humaine et d'en connaître la nature.

L'URGENCE DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES AFIN QU'ILS AIMENT LEUR NATION ET SE DONNENT POUR ELLE

– la souffrance aussi fait partie de la vérité de notre vie, en cherchant à tenir les plus jeunes à l'écart de toute difficulté et des expériences de la douleur, nous risquons de faire grandir malgré nos bonnes intentions des personnes fragiles et peu généreuses ; la capacité d'aimer correspond de fait à la capacité de souffrir et de souffrir ensemble.

– trouver un juste équilibre entre la liberté et la discipline ; la relation éducative est avant tout la rencontre de deux libertés et l'éducation réussie est une formation au bon usage de la liberté.

Par ailleurs nous proposons ici dans le cadre de notre sujet de rajouter à ces exigences fondamentales quelques suggestions éducatives.

– intégrer l'éducation dans les principes du scoutisme, valeurs qui prennent à rebours les éléments générateurs de cet homme de sable qu'a généré notre société (la formation du caractère ; le sens du concret, le don de soi et l'engagement, le développement physique, la responsabilité et l'autonomie, la vie en groupe).

– éduquer au sens du réel

– éloigner du numérique, du virtuel. Non seulement les « nouvelles techniques de communication » isolent déshumanisent voire constituent une nouvelle forme d'addiction mais les moyens de communication omniprésents et puissants contribuent potentiellement à la désinformation suscitent l'adhésion au prêt à penser intellectuel et façonnent l'intelligence de leurs destinataires quelquefois ou souvent jeunes et mal formés.

– intégrer l'enfant dans une histoire familiale ; importance des liens entre les générations, dans une société qui a gommé ces liens et qui rejette les deux extrêmes de la vie.

– intégrer l'enfant dans une histoire nationale, se nourrir du beau qui nous entoure lui faire découvrir le patrimoine et l'histoire du patrimoine. Le cardinal Sarah précisait récemment dans une homélie adressée aux jeunes :

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Chers pèlerins regardez cette cathédrale, vos ancêtres l'ont construite pour proclamer leur foi. Tout dans son architecture, sa sculpture, ses vitraux proclament la joie d'être sauvé et aimé de Dieu.

Saint Jean-Paul II disait : « Restez fidèles au patrimoine ». Il ajoute même :

qu'il soit le fondement de votre formation. Faites que ce patrimoine soit l'objet de votre noble fierté. Conservez et multipliez ce patrimoine ! Transmettez-le aux générations futures.

Nous avons été « transportés » lors d'un passage en vacances à Florence par la beauté des peintures de Fra Angelico. Ces peintures magnifiques respirent la beauté la simplicité et la joie ; elles incitent au recueillement à la prière et à l'intériorité.

Le Puy du Fou est dans un autre registre un très bel exemple de mélange heureux des valeurs, de gratuité, de beauté, de bénévolat, de culture, d'histoire ; épanouissement des individus au service d'un collectif ; beauté et profondeur d'un spectacle que le monde entier nous envie.

– éduquer au don de soi par la valeur des petits dons et des petits sacrifices. (le prêtre qui accompagnait le colonel Beltrame et sa future épouse précisait lors de l'homélie du jeudi Saint : « pour être préparé au don complet, Arnaud Beltrame a dû avoir une culture, une pratique des petits dons. »

– rentrer dans une culture bien orientée du silence, de la contemplation et de l'adoration : nous savons tous que le bruit ne fait pas de bien et le bien, pas de bruit et le cardinal Sarah rajoute : « Sans silence il n'y a pas de lumière. Dans ce monde de tumulte de laideur et de tristesse, les monastères sont des oasis de beauté et de joie. »

– éduquer à l'intériorité et à la relation personnelle à Dieu par la prière personnelle familiale et communautaire.

Enfin un évêque dans une récente homélie proposait comme trépied fondamental pour l'équilibre et le développement humain intégral des jeunes l'association du don de soi, de la formation et de la prière.

L'URGENCE DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES AFIN QU'ILS AIMENT LEUR NATION ET SE DONNENT POUR ELLE

Beaucoup de jeunes sont conscients des enjeux à venir de notre société ; ils veulent donner du sens à leur vie et sont prêts à la radicalité : un mouvement de réorientation professionnelle apparaît chez certains jeunes qui changent de profession quitte à perdre en revenus pour trouver des engagements professionnels ayant plus de sens et de valeur éthique, un jeune routier responsable d'un clan nous confiait récemment qu'après la fin de sa formation d'ingénieur il envisageait plutôt de monter une école de formation d'apprentissage aux métiers manuels.

Benoît XVI précisait dans une lettre aux salésiens que les jeunes sont sensibles à des propositions d'engagements exigeants, mais ils ont besoin de témoins de guides qui sachent les accompagner dans la découverte et l'accueil de ce don. Il poursuit :

Les jeunes peuvent par leur enthousiasme et leur ardeur en vue d'un idéal offrir une nouvelle espérance au monde. Il s'agit de communiquer aux jeunes une appréciation de la valeur positive de la vie en suscitant en eux le désir de la dédier au service du Bien.

Les jeunes ont de profonds désirs et plus particulièrement celui d'une vie pleine d'un amour authentique d'une liberté constructive mais malheureusement leurs attentes sont souvent trahies et ils ne parviennent pas à les réaliser. Il est indispensable d'aider les jeunes à mettre en valeur les ressources qu'ils portent en eux-mêmes comme le dynamisme et le désir positif ; de les mettre en contact de propositions riches en humanité et en valeurs évangéliques et de les pousser à s'insérer dans la société en prenant une part active à travers le travail la participation et l'engagement de chacun.

L'éducation est l'aventure la plus fascinante et difficile de la vie. Éduquer signifie conduire hors de soi pour introduire à la réalité, vers une plénitude qui fait grandir la personne. Ce processus se nourrit de la rencontre de deux libertés, celle de l'adulte et celle du jeune. Ceci demande la responsabilité du disciple qui doit être ouvert pour se laisser guider vers la connaissance de la réalité et celle de l'éducateur qui doit être disposé à se donner lui-même.

Que désire l'homme plus fortement que la vérité ? Le visage humain d'une société dépend beaucoup de la contribution de l'éducation à maintenir vive

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

cette demande qu'on ne peut pas supprimer. En effet l'éducation concerne la formation intégrale de la personne, y compris la dimension morale et spirituelle de l'être en vue de son bien ultime et du bien de la société dont elle est membre. Dès lors pour éduquer à la vérité, il convient avant tout de savoir ce qu'est la personne humaine et d'en connaître la nature.

À *l'image* de la famille, la nation joue un rôle considérable dans le processus éducatif de l'homme. Saint Jean-Paul II précisait aux jeunes : par l'éducation familiale vous participez à une culture déterminée, vous participez aussi à l'histoire de votre peuple ou de votre nation.

Le développement authentique de l'homme concerne unitairement la totalité de la personne dans chacune de ses dimensions y compris sa dimension transcendante et la personne ne peut être sacrifiée en vue d'obtenir un bien particulier qu'il soit économique ou social, individuel ou collectif

Les préoccupations exprimées par de nombreux jeunes ces derniers temps (dans différentes régions du monde,) manifestent le désir de pouvoir regarder l'avenir avec une espérance fondée. Actuellement les aspects qu'ils vivent avec appréhension sont nombreux : le désir de recevoir une formation qui les prépare de manière plus profonde à affronter la réalité, la difficulté de former une famille et de trouver un emploi stable, la capacité effective de participer au monde de la politique, de la culture de l'économie pour construire une société ayant un visage plus humain et solidaire

Chez certains de nos jeunes catholiques est néanmoins née une conscience politique et leur identité chrétienne doit aussi se traduire dans le domaine social culturel et politique

Pierre-Olivier Arduin nous a rappelé à l'occasion de la 'Manif pour tous' que :

Venu des profondeurs du pays d'une société ébranlée par la remise en cause incessante des principes fondateurs de la vie commune, le printemps des consciences est soutenu par la foi de ceux qui assument radicalement leur responsabilité dans la cité . La marque du « printemps des consciences » n'est-elle pas la mise en lumière d'un projet politique au sens noble du terme qui veut « réhabiliter la dignité transcendante de la personne au sein de notre

L'URGENCE DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES AFIN QU'ILS AIMENT LEUR NATION ET SE DONNENT POUR ELLE

société. La bataille de la manif pour tous est portée par une conscience chrétienne assez mure pour se dresser face à un pouvoir qui prétend redéfinir les lois morales universelles ; C'est un peuple dont la conscience morale a été progressivement lentement mais sûrement éduquée par l'Église et par les deux géants de l'histoire que sont Saint Jean-Paul II et Benoît XVI.

Saint Jean-Paul II dans une lettre à la jeunesse a exhorté les jeunes « à participer à la responsabilité du bien commun de cette famille plus vaste qu'est la patrie terrestre de chacun et chacune d'entre vous ». Il rajoute dans son livre : « Le christ est la pierre angulaire de la construction et de la reconstruction des sociétés dans l'Occident chrétien ».

Benoît XVI, alors cardinal, a rédigé en 03/2002 une note doctrinale sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique ; ce texte d'une portée considérable est devenu la feuille de route incontournable de tous les chrétiens engagés. Il y écrit notamment :

Dans l'existence des catholiques, il ne peut y avoir deux vies parallèles, d'un côté la vie qu'on nomme « spirituelle » avec ses valeurs et ses exigences ; et de l'autre la vie dite « séculière », c'est-à-dire la vie de famille, de travail, des rapports sociaux, d'engagement politique, d'activités culturelles. Le sarment greffé sur la vigne qui est le Christ, donne ses fruits en tout secteur de l'activité et de l'existence. Tous les secteurs de la vie laïque, en effet rentrent dans le dessein de Dieu. Toute activité, toute situation, tout engagement concret comme par exemple la compétence et la solidarité dans le travail, l'amour et le dévouement dans la famille et dans l'éducation des enfants, le service social et politique, la présentation de la vérité dans le monde de la culture, tout cela est une occasion providentielle pour un exercice continu de la foi, de l'espérance et de la charité. La foi en Jésus-Christ qui s'est défini lui-même comme la Voie, la Vérité et la Vie demande aux chrétiens un effort pour s'insérer, avec un engagement majeur dans la construction d'une culture qui, sous l'inspiration de l'Évangile, propose à nouveau le patrimoine de valeurs et le contenu de la tradition catholique. La nécessité de présenter, en termes contemporains le fruit de l'héritage spirituel, intellectuel et moral du catholicisme paraît aujourd'hui marquée par une urgence qu'on en peut reporter.

Benoît XVI avec ce texte prépare les catholiques à affronter des problématiques sans commune mesure avec les thématiques des siècles

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

passés en les appelant a ne céder a aucun compromis sur des principes moraux qui n'admettent pas de dérogation d'exception.

Enfin le pape François rappelait dans une audience le 15 mai 2013 « La Vérité du Christ qu'est l'Esprit saint doit imprégner totalement notre quotidien ; on ne peut être chrétien à temps partiel. »

Tugdual Derville conclue dans son livre *Le temps de l'homme pour une révolution de l'écologie humaine* :

Il est temps pour l'homme de préserver sa liberté d'une dissolution dans l'absolutisme technologique, la vacuité consumériste et le déni de ses repères culturels et naturels. La solution : l'écologie humaine qui propose de revenir au réel celui d'un homme sexué enraciné corps et âme et considère tout l'homme et tous les hommes comme critère de chaque décision ; cette révolution silencieuse est peut-être en marche révolution qui invite chacun à se relier aux autres pour veiller au bien.

Alors proposons aux enfants et aux jeunes de répondre avec eux à l'appel du cardinal Sarah :

Cher peuple de France ce sont les monastères qui ont fait la civilisation de ton pays. Ce sont les hommes et les femmes qui ont accepté de suivre Jésus Christ jusqu'au bout radicalement qui ont construit l'Europe chrétienne. Parce qu'ils ont cherché Dieu seul ils ont construit une civilisation belle et paisible. Peuple de France, peuples d'Occident vous ne trouverez la paix et la joie qu'en cherchant Dieu seul. Retournez à vos racines ! Retournez à la Source, retournez aux monastères.

Vous, jeunes d'aujourd'hui, serez les Saints et les martyrs que les nations attendent pour une nouvelle Évangélisation. Vos patries ont soif du Christ. Ne les décevez pas ; l'Église vous fait confiance¹⁶⁰.

¹⁶⁰ Cardinal R. SARAH, *Homélie pour le pèlerinage de Chartres*, 22 mai 2018.

S'ENGAGER EN POLITIQUE EN VUE DE RECONSTRUIRE L'EUROPE AUX RACINES CHRÉTIENNES

S'engager en politique en vue de reconstruire l'Europe aux racines chrétiennes

Ildut et Marie-Laure

I. Qu'est-ce que l'Europe ?

Quelle est ma vision de l'Europe ?

L'Europe actuelle est née d'une réflexion du XX^e siècle, après la guerre : désir de mettre en place un nouveau système de défense militaire et de collaboration économique et fraternelle. C'était une époque où l'on sentait un besoin de fédérer nos forces pour maîtriser la Défense et l'économie.

Après la chute du Mur de Berlin, cet objectif de défense a été très atténué et l'on s'est polarisé sur un nouveau système économique et social. Pour cela, il fallait dompter les hommes en attendant que la technique, l'intelligence artificielle, la robotique, deviennent le cœur du processus.

Un système de gouvernance européen quasi autonome s'est mis en place, au-dessus et bien souvent au détriment des états. Peut-être était-ce même la volonté de certains états ? Mais que restait-il de la liberté de chaque pays ?

Dans ce contexte où l'homme est au service de l'économie, les notions de « racines » semblent bien obsolètes. Or, si l'Europe veut vivre et perdurer, il va falloir qu'elle explore les véritables fondements de l'Europe des nations.

L'homme, s'il ne veut pas devenir un déraciné avec toutes ses conséquences destructrices, n'a d'autre choix que de se rattacher à une culture, de préférence celle héritée de ses ancêtres. Cette culture ancestrale ne peut être troquée pour une autre, qu'elle soit artificielle ou empruntée. Il affectionne enrichir sa culture, mais il ne pourra jamais la renier.

Beaucoup de nos concitoyens se laissent séduire par une culture mondialiste pouvant et devant remplacer nos modes de vie hérités.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Je ne peux m'empêcher de vous relater mon expérience de Commissaire de Province Scout d'Europe durant 7 ans en Bretagne.

Août 1991, JMJ de Czestochowa. Les scouts d'Europe y sont présents, plusieurs milliers. Plusieurs cars bretons au milieu de peut-être 15 000 pèlerins de toute l'Europe. Nous débutons une marche-pèlerinage d'une semaine au milieu de civils et de scouts vers Czestokhowa pour accueillir ou être accueillis par notre futur saint Jean-Paul II. Au soir du deuxième bivouac, je suis convoqué par le Commissaire général français des scouts d'Europe. Dans une grande colère, il m'ordonne la suppression immédiate de tous les drapeaux bretons flottants au-dessus de la colonne de pèlerins, et déclare qu'il ne veut plus entendre le son de la bombarde au réveil ou dans la journée.

Son explication me sidère : il m'explique que le Mur est tombé il y a quelques mois, que nous sommes désormais un seul peuple, que les identités régionales sont révolues, qu'il n'est pas question de reconstruire des murs, que nous devons penser et vivre un seul et même idéal... En bref, il m'accuse de vouloir reconstruire de nouveaux murs au sein de l'Europe.

Jobéis au chef et, tant bien que mal, les bretons obtempèrent. Mais je me garde bien de les convaincre d'adhérer aux idées du Commissaire général. Le lendemain matin, la colonne repart avec toutes les hampes de 3 à 4 m dépourvues de leurs grands étendards remplacés par un tout petit tissu noir et blanc de 10 cm². Beaucoup sont intrigués ou amusés, mais cela nous rapproche des wallons, des flamands, des corses, des piémontais avec qui nous apprécions la confrontation et le dialogue. On s'est tu, les bombardes se sont tues, on a mangé secrètement nos crêpes pour ne partager que le menu communautaire européen et consensuel. Il nous fallait mettre un mouchoir sur notre culture, mais on ne renonçait à rien. Je crois même que cela nous rassemblait et renforçait notre identité.

En septembre 1991, ce Commissaire général a orienté tout un week-end de rencontres entre Commissaires de province sur la nécessité de supprimer les particularités ou des identités régionales au profit d'une Europe unifiée. Conformément à l'euphorie de l'époque, il fallait développer une culture européenne. Il envisageait même la suppression des écussons de province sur

S'ENGAGER EN POLITIQUE EN VUE DE RECONSTRUIRE L'EUROPE AUX RACINES CHRÉTIENNES

les manches de chemises et évidemment le re-découpage des provinces en zones géographiques mieux adaptées aux effectifs.

Au-dessus de la France, la Fédération du Scoutisme Européen réunit ses représentants élus, français, belges, italiens, espagnols et allemands une fois par an. Dans cette instance européenne du scoutisme, en plus des représentants nationaux élus, siègent un élu breton, un élu basque, un élu corse, un élu sicilien, etc. Cette particularité, qui ne faisait pas l'unanimité, est une idée géniale de Perig et Lizig Geraod Keraod, fondateurs de cette Fédération du Scoutisme Européen et grands défenseurs d'une Europe de cultures. Ils ont, dès l'origine, intégrés dans la constitution de la Fédération un article 3.2.5 que je vous cite :

S'il existe, dans un pays, une ou plusieurs provinces correspondant à une région socio-culturelle et linguistique particulière à l'intérieur de la communauté nationale, un délégué de la région socioculturelle au conseil fédéral est désigné par le conseil d'administration de l'association nationale, sur proposition du ou des conseils de province des régions intéressées.

Au conseil fédéral de Madrid, en 1994, les chefs français a fait le forcing pour faire supprimer cet article. Mais, petit à petit, les esprits ont évolué, vraisemblablement sous l'influence de Jean-Paul II. Deux ans plus tard, le même Commissaire général défendait les particularités culturelles, les présentant comme des richesses et des fondements de l'Europe !!!

Tout le monde n'a pas une idée claire et lucide de l'Europe. Pour beaucoup, il s'agit d'une nouvelle entité dirigeante, autoritaire qui doit se doter et imposer une même culture novatrice, décidée par un petit groupe d'élus (ou non), mais influents et influencés.

Dans ses différents enseignements, J-Paul II associait le mot « culture » à celui de l'Europe. Les racines chrétiennes en découlent. Avec le pape François, personnellement cela semble moins clair, car il ne parle pas de groupes culturels mais d'individus.

Pour Jean-Paul II, pour le pape François et pour bien d'autres, l'Europe n'est pas un nouveau pays. Tout comme un pays n'est pas composé d'une seule culture. L'Europe fédère des peuples aux cultures différentes, l'état

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

fédère des régions aux cultures différentes, les régions fédèrent des communes aux cultures et traditions différentes, les communes fédèrent des secteurs citadins ou des secteurs agricoles au cœur desquels des familles nourrissent leurs propres traditions. Et l'on sait que la culture familiale est la source de tout et donc de l'Europe. Le mode de pensée de l'Europe doit reposer sur le respect des cultures familiales.

Le cœur de l'Europe bat dans les familles européennes. Si ce n'est ainsi, l'Europe souffrira et disparaîtra.

La politique européenne doit donc être au service de la famille : chaque objectif, chaque décision sociale, économique, militaire doit être prise dans le respect et pour le bien des familles. Non pour inventer un nouveau système mais pour servir au mieux chaque habitant de notre pays.

Pourquoi le Brexit ? Pourquoi l'Italie pourrait-elle quitter l'Europe ? Pourquoi la Pologne pose-t-elle tant de soucis à l'Europe ? Je ne pense pas que ce soit pour des questions purement financières, mais peut-être parce que ces pays ne se sentent pas respectés dans leur culture. On leur impose des modèles de pensée voulus par des décideurs économiques mais rejetés par les familles. Il faut revenir au cœur de l'Europe qui bat dans chaque famille.

Le 10 mai dernier, Victor Orban, premier ministre hongrois disait :

L'ère de la démocratie libérale est arrivée à son terme. Elle s'est avérée incapable de protéger la dignité de l'homme, elle est incapable de lui donner la liberté, elle ne peut plus lui garantir la sécurité physique et ne peut même plus défendre la culture chrétienne.

À St Jacques de Compostelle, J-P II disait :

L'Europe reste unie car, en plus de son origine commune, elle possède des valeurs humaines et chrétiennes identiques, comme la dignité de la personne humaine, le sens profond de la justice et de la liberté, l'application au travail, l'esprit d'initiative, l'amour de la famille, le respect de la vie, la tolérance et le désir de coopération et de paix, toutes valeurs qui la caractérisent. Si l'Europe veut être fidèle à elle-même, il faut qu'elle sache rassembler toutes les forces vives de ce continent, en respectant le caractère original de chaque région, mais en retrouvant dans ses racines un esprit commun.

S'ENGAGER EN POLITIQUE EN VUE DE RECONSTRUIRE L'EUROPE AUX RACINES CHRÉTIENNES

En 1997, il s'exprimait devant le parlement polonais :

Si nous voulons que la nouvelle unité de l'Europe soit durable, nous devons construire sur les valeurs spirituelles qui furent jadis à sa base, **en prenant en considération la richesse et la diversité des cultures et des traditions de chaque nation**. Telle, en effet, doit être la grande Communauté Européenne de l'Esprit.

Toujours Jean-Paul II :

Moi, évêque de Rome et pasteur de l'Église universelle, depuis Saint-Jacques-de-Compostelle, je lance vers toi, vieille Europe, un cri plein d'amour : Retrouve-toi toi-même. Sois toi-même. Découvre tes origines. Avive tes racines. Revis ces valeurs authentiques qui ont rendu glorieuse ton histoire et bienfaisante ta présence sur les autres continents. Reconstruis ton unité spirituelle, dans un climat de plein respect des autres religions et des libertés authentiques.

En conclusion, l'Europe doit favoriser la coopération non seulement économique mais également sociale et culturelle. L'Europe ne doit pas imposer un nouveau système. L'Europe n'est pas un débat de chiffres, mais comme le précise le pape François, elle est faite de personnes.

II. Comment s'engager en politique en vue de reconstruire l'Europe aux racines chrétiennes ?

En guise d'introduction, quelques définitions :

La Politique : science et art de gouverner un état et de conduire les affaires publiques.

Gouverner : diriger un pays ou un peuple à la manière de celui qui dirige son bateau avec un gouvernail : le but est de le mener à bon port...

Exercer un pouvoir politique dans un pays, c'est donc organiser le pays et la vie des hommes qui le composent, par l'exercice d'une autorité légitime qui fait respecter la loi et recherche continuellement le bien commun des habitants du pays.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

L'autorité (CEC) : qualité en vertu de laquelle des personnes ou des institutions peuvent donner des lois et des ordres à des hommes et attendent une obéissance de leur part.

Loi : 1er sens : règle édictée par une autorité souveraine et imposée à tous les individus d'une société mais aussi -2e sens : ensemble des règles que tout être conscient et raisonnable se sent tenu d'observer.

Bien commun (CEC) : ensemble des conditions sociales qui permettent, tant au groupe qu'à chacun de ses membres, d'atteindre leur perfection, d'une façon plus totale et plus aisée. Le bien commun intéresse la vie de tous, est toujours orienté vers le progrès des personnes, et il a pour base la vérité, il s'édifie dans la justice et est vivifié par l'amour.

Mon propos comporte 3 points :

1. *La loi*

De toutes les lois connues, la Loi divine inscrite dans le Décalogue est première. C'est la base intangible de toute législation humaine, et ce dans n'importe quel système de gouvernement. Toute loi établie par une autorité humaine a des limites. Un gouvernement ne peut pas édicter n'importe quelle loi sous le seul prétexte qu'une partie de la population le veut, le souhaite ou le réclame. Les lois établies par les hommes ont des limites précises que l'on ne peut franchir sous peine d'aliéner l'Homme. Ces limites sont fixées par le Décalogue (Jean-Paul II dans *Mémoire et Identité*), « dix paroles, dix principes de conduite, sans lesquels aucune nation ne peut se réaliser ». Pour ceux qui n'acceptent pas la Révélation, la loi divine du décalogue à tout autant une valeur obligatoire comme loi morale naturelle inscrite dans leur cœur (comme dit St Paul). Cette Loi vient de Dieu et protège les biens fondamentaux de l'Homme. Jean-Paul II le rappelle dans *Mémoire et Identité* : « Si l'on met en doute cette loi, le vivre ensemble humain devient impossible et l'existence morale même de l'homme est mise en péril. »

En 2002, l'Église, par la voix du cardinal Joseph Ratzinger, alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi dressait, dans une *Note doctrinale*

S'ENGAGER EN POLITIQUE EN VUE DE RECONSTRUIRE L'EUROPE AUX RACINES CHRÉTIENNES

concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique, une liste de « principes éthiques » qui « ne sont pas “négociables” », devant éclairer et encadrer l'action des chrétiens en politique : la protection de la vie ; la défense de la famille fondée sur le mariage homme-femme ; la liberté d'éducation ; la protection sociale des mineurs ; la libération des victimes des formes modernes d'esclavage ; une économie au service de la personne et du bien commun, dans le respect de la justice sociale ; la paix.

2. Le gouvernement

Le devoir de celui qui gouverne est donc de veiller à l'harmonie de la vie sociale, grâce à une législation ajustée et respectueuse des biens fondamentaux de l'Homme. Pour ce faire, il doit tenir ensemble deux fils d'Ariane :

– d'une part, la pratique des principes fondamentaux de la vie sociale (que l'on retrouve dans les principes non négociables évoqués plus haut) ;

– et, d'autre part, l'exercice personnel des vertus, autrement dit, des attitudes morales.

La Doctrine Sociale de l'Église définit quatre valeurs sociales qui, défendues et pratiquées, sont les piliers d'une vie en commun plus humaine : la vérité, la liberté, la justice et l'amour.

Le devoir des responsables de la chose publique est donc de travailler pour que ces valeurs puissent être pratiquées, non seulement dans un rapport inter-personnel, mais aussi plus largement dans l'organisation et la structuration de la société. On en revient toujours au Bien Commun !

1^{ère} valeur : *La vérité* sur la dignité inhérente à chaque personne humaine, la vérité dans le monde de la communication publique et la vérité dans le monde de l'économie et des finances.

2^e valeur : *La liberté* qui n'existe pas sans vérité. Dans *Fides et ratio*, Jean-Paul II écrit « La vérité et la liberté, en effet, vont de pair ou bien, elles

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

périssent misérablement ensemble ». Dans une société où la vérité n'est pas recherchée, toute forme d'exercice authentique de la liberté est affaiblie, ouvrant la voie à une attitude libertaire et à un individualisme, nuisant à la protection du bien de la personne et de la société entière.

3^e valeur : *La Justice* est une valeur qui s'accompagne de l'exercice de la vertu cardinale du même nom (CEC). Elle consiste dans la constante et ferme volonté de donner à Dieu et au prochain ce qui leur est dû. La justice m'impose de reconnaître l'autre comme personne, personne d'égale dignité.

Enfin : *La Charité* est en fait la source des 3 valeurs précédentes. La vie en société est génératrice de bien quand elle est vivifiée par la Charité qui fait ressentir comme siens les besoins et les exigences des autres et rend toujours plus intense la communion des valeurs spirituelles et la sollicitude pour les nécessités matérielles.

3. Quel peut être notre engagement personnel ?

L'engagement social et politique des catholiques n'est pas une option : il comporte même un certain nombre de devoirs que je classerais en 4 niveaux, selon leur degré d'importance et de visibilité :

– Premier devoir civique = premier niveau d'engagement : pratiquer un certain nombre de petites vertus qui, sans soulever l'admiration bruyante des foules, rendent les relations entre les hommes moins tendues et moins orageuses. Ces petites vertus sont celles qui rendent la vie quotidienne supportable et agréable. Déclinons-les et soyons concret : la vertu d'exactitude et de sincérité surtout au moment de payer ses impôts, la vertu de diligence dans la tenue du courrier et le devoir d'État, la vertu d'effacement et de courtoisie pour respecter le Code de la route en toute circonstance, la vertu de bonne humeur pour exercer son droit de vote même quand il fait super beau le dimanche du scrutin, la vertu d'économie dans l'utilisation des affaires d'autrui, des outils du Bureau, en rendant en état ce qui a été emprunté, la vertu de gratitude pour donner sans compter et être prêt à défendre son pays, la vertu de discrétion et de bienveillance pour écouter et demeurer auprès de mon prochain qui a besoin de moi, la vertu de patience et de persévérance dans les contrariétés, les échecs et les déceptions.

S'ENGAGER EN POLITIQUE EN VUE DE RECONSTRUIRE L'EUROPE AUX RACINES CHRÉTIENNES

– Deuxième niveau d'engagement : contribuer, avec les pouvoirs publics, au bien commun. C'est ce que dit clairement le pape Jean-Paul II dans *Christifideles laici* n°42 :

Les fidèles laïcs ne peuvent absolument pas renoncer à la participation à la politique, à savoir à l'action multiforme, économique, sociale, législative, administrative, culturelle, qui a pour but de promouvoir, organiquement et par les institutions, le bien commun.

En accomplissant leurs devoirs civils normaux, guidés par leur conscience chrétienne, les fidèles réalisent aussi la tâche qui leur est propre d'animer chrétiennement l'ordre temporel, tout en respectant la légitime autorité, et en coopérant avec les autres citoyens, selon leur compétence spécifique et sous leur propre responsabilité. C'est la force des corps intermédiaires, des initiatives privées, des associations où tant de catholiques sont attendus mais où peu réponde présent, par négligence (après tout, j'y peux pas grand-chose...), par paresse (pour une fois que je peux profiter de mon temps libre...), par fausse humilité (je ne vois vraiment pas ce que je pourrais apporter, je ne suis pas compétent...).

Quatre domaines ont particulièrement besoin de la présence active et urgente des catholiques : l'éducation, la culture, l'information et la politique.

– 3^e niveau d'engagement : face au relativisme qui tend à faire croire, en s'appuyant de façon trompeuse sur la valeur de la tolérance, qu'il n'existe pas une norme morale enracinée dans la nature même de l'homme, le citoyen catholique doit réveiller la conscience du législateur pour lui rappeler le sens profond de la vie humaine ; car quand le bien intégral de la personne humaine est remis en question, c'est l'essence même de l'ordre moral qui est en jeu. Si des lois brisent, de quelque manière que ce soit, le caractère intangible de la vie humaine, alors, le citoyen catholique doit refuser non seulement de participer à la moindre campagne d'opinion en faveur de ces lois, mais encore refuser de les soutenir par son vote et plus encore d'y obéir (c'est l'objection de conscience). CEC 2242 : « Le refus d'obéissance aux autorités civiles », lorsque leurs exigences sont contraires à celles de la conscience droite, trouve sa justification dans la distinction entre le service de Dieu et le service de la communauté politique. « Rendez à César... » ; et

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

« Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » . Saint Thomas More, homme politique anglais du XVI^e siècle, nous a livré un témoignage fort (puisqu'il en est mort) de la « dignité inaliénable de la conscience ».

– Quatrième niveau d'engagement : intégrer la communauté politique qui, rappelons-le, n'existe que pour être au service de la société civile et, *in fine*, au service des personnes et groupes qui la composent. Il importe que les catholiques prennent place parmi ceux qui exercent des responsabilités politiques car ainsi, on pourra compter sur eux pour rechercher et mettre en œuvre ce qui peut contribuer à la bonne marche de la Communauté humaine dans son ensemble. Le responsable politique, élu ou non, ne doit pas oublier la dimension morale de son engagement qui consiste à partager le sort du peuple qu'il sert, à chercher la solution des problèmes sociaux et à pratiquer le pouvoir dans un esprit de service en faisant appel aux vertus (patience, modestie, modération, charité, effort de partage, discrétion). N'est-ce pas un beau programme ?

III. Conclusion avec Jean-Paul II

On connaît la distinction classique entre les 3 formes possibles de régime politique que sont la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. Ces trois formes d'exercice de pouvoir sont en quelque sorte indifférentes si leur objectif est de contribuer à la réalisation du Bien commun. Dans tous les cas, le présupposé indispensable à chacune des formes de gouvernement est le respect des normes éthiques fondamentales. Déjà pour Aristote, la politique n'est rien d'autre que l'éthique sociale. Cela signifie que si le gouvernement ne se corrompt pas, ce sera le fruit de l'exercice des vertus civiques (1^{er} degré d'engagement).

À l'intérieur de notre démocratie, comme de tout régime, il faut donc veiller à ne pas tomber dans cette corruption. Quant à la réalisation concrète du vrai Bien humain et social propre à chaque société ou entité culturelle, il existe une pluralité de solutions et d'orientations qui expliquent la coexistence de partis à l'intérieur desquels les catholiques peuvent non seulement militer mais encore s'engager. Tel fut le sens de mon engagement aux élections législatives de 2017 : permettre aux catholiques de ma

S'ENGAGER EN POLITIQUE EN VUE DE RECONSTRUIRE L'EUROPE AUX RACINES CHRÉTIENNES

circonscription d'exprimer, par un vote, leur attachement aux valeurs non négociables qui garantissent, bien au-delà du respect de chaque personne humaine, la paix entre les hommes et entre les nations.

S'engager en politique et reconstruire l'Europe chrétienne : c'est possible

S'enraciner dans la pratique des vertus morales et civiques : c'est élémentaire

Se former et s'enthousiasmer : c'est essentiel.

Mais ne perdons jamais de vue que l'Europe commence à la maison et que l'engagement politique naît dans la famille, cellule de base de la société, de la France et de l'Europe.

Homélie du dimanche 15 juillet, 15^e dimanche du T.O.

Père Bernard Domini

Bien chers amis, cette Messe dominicale est aussi la Messe d'envoi de notre Session. La Parole de Dieu, en ce 15^e dimanche, nous appelle au courage pour annoncer la Vérité révélée sans peur en allant à contre-courant.

Amos n'avait pas projeté d'être prophète : « j'étais bouvier et je soignais les sycomores, mais le Seigneur m'a dit : « Va, tu seras prophète pour mon peuple ! ». Amos a été courageux pour remplir sa mission de prophète. Les oppositions et les persécutions ne l'ont pas arrêté. Il a dénoncé les graves injustices des chefs et notables du Peuple d'Israël et c'est la raison pour laquelle le prêtre de Béthel le chasse. Dieu, aujourd'hui, a besoin de nouveaux prophètes. Imitons Jean-Paul II et Benoît XVI et prions pour notre Pape François afin qu'il exerce courageusement sa mission pétrinienne par la fidélité à la Vérité révélée. La mission prophétique ne doit pas être seulement exercée par les membres de la hiérarchie. Nous sommes tous appelés à participer à la mission prophétique de Jésus. Par le baptême, nous participons à sa triple charge de prêtre, prophète et roi. À la suite d'Amos, soyons courageux pour dénoncer les idéologies relativistes, qui dénaturent l'amour, désacralisent la vie et déconstruisent la famille et qui agissent pour déraciner définitivement les racines chrétiennes de la France et de l'Europe. Ne disons pas : « je ne sais pas parler, je suis trop faible ! » Jésus nous dit, en ce dimanche : « Va, tu seras mon prophète ». Sa Grâce ne nous fera jamais défaut.

La prophétie du psaume 84 que nous avons chantée est le fondement de la doctrine sociale de l'Église : Amour et Vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent. Jésus, par la Rédemption, a accompli cette prophétie. Jean XXIII a donné, dans l'Encyclique *Pacem in terris*, les quatre fondements de la paix : *justice, vérité, liberté, amour*. Paul VI a parlé du nouveau nom de la paix : le développement. Jean-Paul II a souligné l'importance de la solidarité. Benoît XVI a parlé de l'amour dans la vérité. Le Pape François appelle tous les hommes de bonne volonté à l'option fondamentale pour les pauvres et au respect de la création.

HOMÉLIE DU DIMANCHE 15 JUILLET, 15E DIMANCHE DU T.O.

Saint Paul, dans la deuxième lecture, nous appelle à l'action de grâce. Sachons bénir notre Père céleste de nous avoir appelés à devenir ses enfants en son Fils Bien-aimé ! Sainte Élisabeth de la Trinité a trouvé dans ce passage de Saint Paul sa devise : louange de gloire de la grâce de Dieu ! Demandons à Dieu, au terme de notre Session, la grâce de la louange et de la joie.

L'évangile de ce dimanche parle de la mission des 12 que Jésus envoie deux par deux. Les évangélistes ont, tous, transmis l'intention de Jésus, Fondateur de l'Église : parmi les disciples, Il en a constitué 12. Ces 12 apôtres dont Pierre forment comme le collège des apôtres auquel succède aujourd'hui le collège des évêques unis au Pape. Soulignons le fait de l'envoi en mission deux par deux. Jésus veut les prémunir de l'individualisme et de la gloire personnelle. Jésus leur demande de vivre la pauvreté évangélique. Il veut ainsi leur faire comprendre qu'il est inutile de s'encombrer d'affaires inutiles. Il sait que son Père pourvoira à tous leurs besoins ! Jésus leur demande d'appeler à la conversion et Il leur donne autorité sur les démons et le pouvoir de guérir de nombreux malades par l'onction d'huile. Le témoignage de Saint Marc est important : la structure et la mission de l'Église ont été données par Jésus. Soyons-y fidèles et imitons les 12 qui ont obéi à Jésus et se sont réjouis au retour de leur mission que les démons leur étaient soumis !

Notre Session nous aura permis de mieux comprendre l'identité de la France et des autres Nations européennes. Soyons les instruments zélés et courageux de la nouvelle évangélisation. Ce soir, l'équipe de France de football sera déterminée pour obtenir une deuxième coupe du monde. Leurs adversaires seront, eux aussi, déterminés. Mais n'oublions pas : le sport doit rester le sport. Il ne peut pas prendre la place de la religion. Ce que nos jeunes joueurs et leur entraîneur peuvent nous apporter pour la mission qui nous attend : jouer en équipe, faire confiance à l'entraîneur et se donner sur le terrain sans chercher à briller aux yeux des hommes. Si les jeunes footballeurs français ont réussi ce à quoi les invitait leur entraîneur, pourquoi les baptisés ne le réaliseraient-ils pas davantage avec une détermination plus grande encore ? Les saints ont été déterminés. Par eux, l'Esprit-Saint et l'Église ont pu répondre aux défis de leur temps. Ne partons pas de cette session en défaitistes mais en apôtres zélés, confiants, courageux et déterminés.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

Notre Session n'avait pas pour but d'évoquer un passé révolu : la France chrétienne et l'Europe aux racines chrétiennes. Elle nous a permis de mieux comprendre ce grand appel de Saint Jean-Paul II :

Vieille Europe : retrouve-toi ! Sois toi-même ! Découvre tes origines ! Fais revivre tes racines et ranime les valeurs authentiques qui ont fait glorieuse ton histoire et bénéfique ta présence dans d'autres continents.

Confions à Dieu notre Père par Jésus et dans l'Esprit-Saint notre détermination. Nous sommes comme David face à Goliath. Nous avons confiance en la Puissance du Cœur de Jésus qui se déploie en notre faiblesse. Nous avons, enfin, la ferme assurance que le triomphe du Cœur immaculé de Marie est déjà réalisé dans le cœur des petits et qu'il arrivera, à l'heure de Dieu, à son accomplissement. À la fin de notre Messe, nous renouvellerons notre consécration au Cœur Immaculé de Marie, nous ferons cet acte dans la joie et la confiance. Notre-Dame des Neiges, médiatrice des grâces, notre Mère au Ciel, aidez-nous à être fidèles et déterminés.



Famille Missionnaire de Notre-Dame
65 rue du village
07450 Saint Pierre de Colombier